2015 · **rapport intégré**

notre contribution économique, environnementale, sociale et sociétale

SUEZ

Pour télécharger ce document, accéder à des contenus supplémentaires et découvrir notre rapport annuel : www.suez.fr

SOMMAIRE

P. 4 Édito
P. 5 Chiffres clés
P. 6-7 À propos de ce rapport

Les défis d'un monde qui accélère

8

P.9-11 quatre tendances de fond qui bouleversent les modèles traditionnels

P.12-13 une aspiration mondiale à un modèle de croissance moins consommateur de ressources

P.14-15 des parties prenantes attentives et exigeantes

Une stratégie au service de la Révolution de la Ressource

16

P.17-18 être leader de la gestion durable de la ressource

P.19-20 pilier stratégique 1 : transformer les métiers cœur

P.21 pilier stratégique 2 : ouvrir de nouvelles frontières

P.22 deux accélérateurs de la stratégie

P.23 une chaîne de valeur qui s'adapte à l'économie circulaire

P.24-25 la stratégie climat de SUEZ

P.26-28 des atouts majeurs pour accompagner la Révolution de la Ressource

P.29 les dilemmes : l'impérieuse nécessité du dialogue avec les parties prenantes

Vers une performance globale

30

P.31 des succès commerciaux créateurs de valeurs plurielles

P.32-33 la performance opérationnelle est aussi environnementale

P.34-38 des solutions au service de la performance environnementale et économique des clients

P.39-41 la performance sociale 2015 : des salariés engagés dans la transformation du Groupe

P.42-43 les contributions à une économie positive

P.44-45 un Groupe performant au service de tous

P.46-47 une performance responsable saluée par les parties prenantes

Une gouvernance favorisant la performance responsable

48

P.49 une structure d'actionnariat, gage de stabilité et de soutien à la stratégie du Groupe

P.50-52 un Conseil d'Administration diversifié et complémentaire

P.53 une politique de rémunération favorisant la création de valeurs plurielles

P.54-56 un engagement éthique qui s'impose à tous les niveaux du Groupe

P.57 le dialogue avec les parties prenantes, une boussole stratégique

P. 58 PERSPECTIVES
P. 59 COMPLÉMENTS D'INFORMATION

ÉDITO

JEAN-LOUIS CHAUSSADE

Directeur Général de SUEZ

La contribution aux enjeux collectifs de notre temps est l'une des finalités de l'entreprise : c'est ma profonde conviction. Lutter contre le dérèglement climatique, inventer les nouveaux modèles qui permettront de réconcilier croissance et protection des ressources, agir pour l'égalité des chances, favoriser l'accès aux services essentiels de l'eau, de l'assainissement et des déchets sont des enjeux auxquels SUEZ souhaite aussi apporter des réponses. Cette conviction a deux corollaires : la performance de l'entreprise n'est pas seulement financière, elle est également environnementale, sociale et sociétale ; le dialogue avec les parties prenantes est un rouage essentiel de l'entreprise contributrice. La Feuille de Route Développement Durable de SUEZ intégrée depuis 2006 à la stratégie du Groupe et élaborée avec les parties prenantes nous a inscrits progressivement sur la trajectoire de cette performance globale. Aujourd'hui, nous franchissons une étape supplémentaire en publiant notre premier Rapport intégré, inspiré du cadre défini par l'International Integrated Reporting Council (IIRC).
Il poursuit plusieurs objectifs :

- Partager une analyse précise de la prospective à moyen et long terme des métiers de SUEZ ; elle est construite à partir de plusieurs tendances de fond, qui sont autant de défis : la croissance démographique et urbaine, le dérèglement climatique, la révolution numérique et les nouvelles aspirations sociétales qui en découlent : elles convergent pour faire émerger des besoins nouveaux, et notamment une aspiration désormais mondiale à un modèle de croissance moins consommateur de ressources. Aspiration qui ouvre de nouvelles opportunités pour SUEZ tout en lui conférant de nouvelles responsabilités : **c'est pourquoi j'ai engagé les 82 536 collaborateurs du Groupe à faire la Révolution de la Ressource,** c'est-à-dire à œuvrer et innover pour que les ressources soient disponibles, de qualité, réutilisables, et gérées avec efficience et sobriété qu'ils soient techniciens, ingénieurs ou commerciaux.

- Expliciter, face à ces défis, la stratégie de SUEZ. Celle-ci se fixe comme ligne d'horizon d'être le leader de la gestion durable des ressources au service de la performance économique et environnementale de ses clients, les villes et les industries, en France, en Europe et à l'international. Cette ambition repose sur une profonde transformation de nos métiers de l'eau et des déchets, en accélérant tout à la fois leur synergie, leur digitalisation, et leur inscription dans une dynamique d'économie circulaire. Une ambition qui nous conduit aussi à évoluer vers une organisation plus matricielle.

- Donner à lire les résultats de notre performance, environnementale, sociale et sociétale, et financière ; cet exercice d'explicitation de la performance globale de SUEZ montre à quel point performances extra-financière et financière se nourrissent l'une l'autre. **Les nombreux succès commerciaux qui ont ponctué l'année 2015 en témoignent : c'est parce qu'elles sont protectrices des ressources, créent des emplois locaux, permettent aux villes et aux industriels de faire des économies, que nos solutions sont choisies par nos clients.** La performance environnementale, notamment sur le volet climat et énergie, réduit également nos coûts tout en faisant éviter des émissions de GES à nos clients ; l'engagement de nos collaborateurs, sous-tendu par des politiques de formation mais également de mixité ambitieuses, améliore la qualité du service rendu et la fidélisation de nos clients.

Ce Rapport intégré décrit également les mécanismes de notre gouvernance et les principes qui la régissent, dont ceux du Pacte Mondial des Nations Unies, que nous nous engageons à respecter. C'est un outil de dialogue avec nos parties prenantes : c'est également avec elles qu'il a été conçu ; 4 913 personnes ont répondu à notre enquête de matérialité, complétée par ailleurs par de nombreux entretiens qualitatifs. **Ce dialogue, SUEZ le met en œuvre à toutes les étapes de sa chaîne de valeur et partout où le Groupe est présent :** c'est grâce à lui que nous coconstruisons nos solutions ; c'est grâce à lui aussi que nous innovons avec des partenariats contractuels d'un nouveau genre, c'est grâce à lui enfin que nous continuerons à progresser.

> La performance de l'entreprise n'est pas seulement financière, elle est également environnementale, sociale et sociétale.

CHIFFRES CLÉS

http ://www.suez-environnement.fr/groupe/profil/chiffres-cles-groupe/

15,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires

70 pays

82 536 collaborateurs

28 % de femmes dans l'encadrement

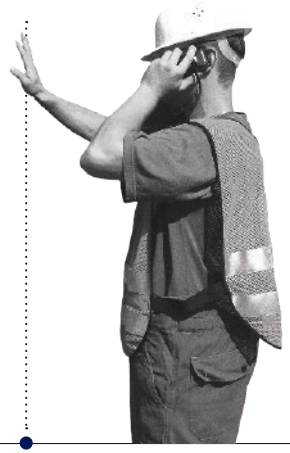

400 000 clients industriels et commerciaux

9,2 $MtCO_2e$: émissions de gaz à effet de serre évitées chez nos clients

16,3 millions de tonnes de déchets valorisées (soit l'équivalent de la production annuelle de déchets du Portugal)

248 891 km de réseaux de distribution (soit six fois la circonférence de la Terre)

2 310 sites de traitement des eaux usées

1 130 unités de production d'eau potable

5,2 milliards de m^3 d'eau produits

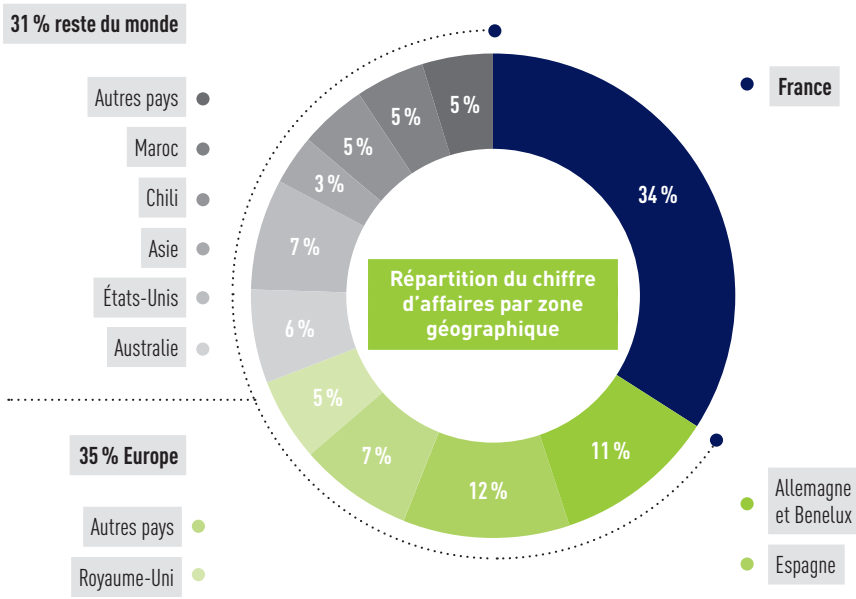

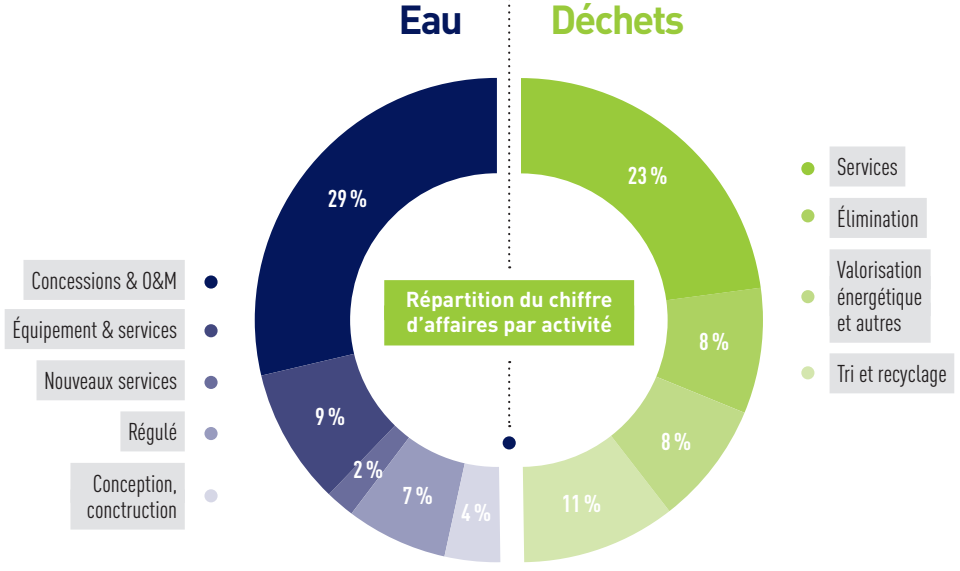

BALISES GRI
G4-4 — G4-6 — G4-8

À PROPOS DE CE RAPPORT

SUEZ s'est engagé pour la première fois en 2015 dans une démarche volontaire de Rapport intégré, inspiré du cadre de référence publié en décembre 2013 par l'International Integrated Reporting Council (IIRC).

Alors que le Groupe fait le bilan de sa Feuille de Route Développement Durable 2012-2016 et coconstruit la prochaine avec toutes les parties prenantes, ce premier Rapport intégré remplace le Rapport de Développement Durable. Il couvre l'année fiscale 2015 et s'appuie notamment sur les données du Document de Référence 2015 et sur les résultats du reporting des Objectifs du Développement Durable fixés par la Feuille de Route.

Rendant compte du processus de création de valeur à court, moyen et long termes de l'entreprise et de sa performance globale, ce Rapport se veut synthétique, pédagogique et prospectif. Les enjeux essentiels, financiers et extra-financiers, y sont traités, en lien avec les intérêts de nos actionnaires et des investisseurs, de nos clients, collaborateurs, partenaires commerciaux, scientifiques et associatifs, ainsi que des communautés au sein desquelles SUEZ est présent.

Ce Rapport s'appuie sur l'exercice de matérialité conduit par SUEZ en 2015, en ligne avec le référentiel AA1000, pour lequel plus de 4 900 personnes, dans 49 pays, ont été consultées *(cf p.15)*. **Sa préparation a directement impliqué la plupart des directions du Groupe, sur plusieurs mois, permettant de construire une vision partagée de notre performance globale.** Plus de 20 heures ont été consacrées à discuter des résultats de l'exercice de matérialité et de la structure de ce Rapport avec les instances de gouvernance de l'entreprise, Comité de Direction et Comité Éthique et Développement Durable du Conseil d'Administration, les représentants du personnel, et trois panels consultatifs réunissant respectivement des salariés, des actionnaires individuels et des représentants de parties prenantes externes.

Lors de cette consultation, un grand intérêt a été porté à cette démarche d'intégration et de nombreuses attentes et recommandations ont été formulées : ce premier Rapport s'est efforcé d'en tenir compte et s'inscrit dans un processus de progrès. Sa publication, puis sa digitalisation qui facilitera l'interactivité, constituent une étape importante dans la démarche de cohérence, de pédagogie, d'écoute et de proximité recherchée par SUEZ : en rendant plus lisibles la stratégie et la performance globale de SUEZ, le Rapport intégré renforcera la qualité du dialogue, et nous l'espérons, son attractivité.

« En tant qu'actionnaire, nous attachons également une importance toute particulière à la performance du Groupe en matière de développement durable et au respect de ses valeurs éthiques. Nous n'investirions pas dans une entreprise qui ne respecterait pas ces valeurs. »

ACTIONNAIRE INDIVIDUEL SUEZ

ANALYSTE FINANCIER

« Pour le secteur des utilities, il me semble intéressant d'expliquer comment l'entreprise concilie sa volonté de faire baisser les volumes d'eau et de déchets de ses clients et son obligation de maintenir la profitabilité de ses propres activités. »

BALISES GRI
G4-18 — G4-24 — G4-25 — G4-27

LES PARTIES PRENANTES S'EXPRIMENT SUR LE RAPPORT INTÉGRÉ

« Une entreprise comme SUEZ gagnerait beaucoup à mieux intégrer ses fournisseurs dans ses processus d'innovation. »

DIRECTRICE ACHATS D'UNE GRANDE ENTREPRISE FRANÇAISE

« Bien sûr que ça doit devenir un objet de dialogue, à terme, avec des parties prenantes, mais au fond le premier enjeu c'est de poser des questions sur les articulations, sur l'intégration, sur la cohérence, y compris revisiter des stratégies ou des discours qui étaient plus anciens ou travaillés par métiers ou par filières. »

ENSEIGNANT CHERCHEUR

« L'effort et le travail colossal qui ont été fait par SUEZ pour articuler les enjeux stratégiques de l'entreprise avec les attentes extérieures avec cette matrice de matérialité sont très impressionnants. »

CLIENT INDUSTRIEL

« SUEZ a parfaitement compris que la confiance était la question cruciale aujourd'hui pour parvenir à une politique transversale de développement durable impliquant l'ensemble des acteurs. »

ONG

ÉLU LOCAL MAROCAIN

« Cet effort pour surmonter la segmentation des approches des parties prenantes me semble être vraiment la bonne voie mais j'en mesure aussi toute la difficulté. »

TECHNICIEN SUEZ

« Pour moi, l'intégration serait de démontrer que l'ensemble des actions et décisions prises par le Groupe vont dans la même direction, celle de la révolution de la ressource. »

INVESTISSEUR

« Le Rapport intégré est un outil stratégique qui pourrait permettre de recentrer les priorités du Groupe en réconciliant les thèmes financiers et ESG. »

LES DÉFIS d'un monde qui accélère

P.9-11
quatre tendances de fond qui bouleversent les modèles traditionnels

P.12-13
une aspiration mondiale à un modèle de croissance moins consommateur de ressources

P.14-15
des parties prenantes attentives et exigeantes

quatre tendances de fond
qui bouleversent les modèles traditionnels

La croissance démographique et urbaine, le dérèglement climatique, la révolution numérique et les nouvelles aspirations sociétales qui en découlent sont les quatre défis majeurs qui modifient en profondeur la prospective des métiers de SUEZ : ils convergent pour dessiner un monde nouveau, qui prend nettement conscience de la raréfaction des ressources et qui aspire à leur protection.

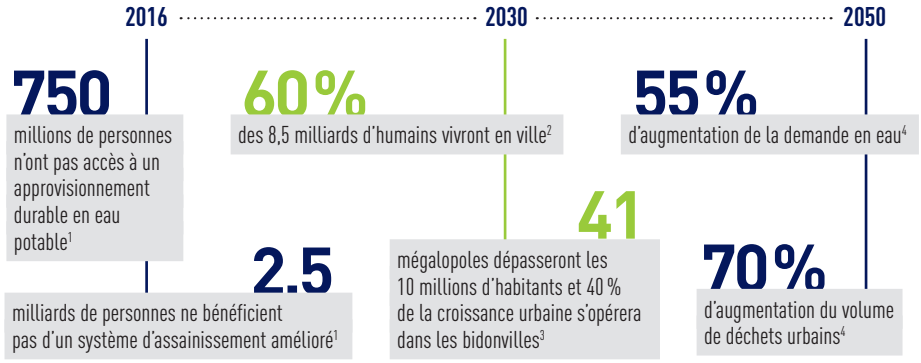

tendance 1

Vivre demain dans un monde de villes

La croissance démographique et urbaine exponentielle impacte fortement la demande en eau et les volumes de déchets urbains à traiter, entraînant une hausse des besoins en infrastructures dans des environnements de plus en plus denses et complexes à aménager. L'inflation urbaine engendre des tensions multiples : entre villes et campagnes, entre riches et pauvres, entre anciens et nouveaux habitants, entre riverains et sites industriels de moins en moins éloignés des centres urbains. Les villes se recomposent et tendent à accroître leur pouvoir, tout en exacerbant la compétition entre elles. Dans ce contexte, la gestion raisonnée des ressources est au cœur des problématiques de la ville durable, pour un aménagement des territoires plus inclusif et harmonieux, dans le respect des Objectifs de Développement Durable adoptés par l'ONU en 2015.

tendance 2

Lutter autant que s'adapter au dérèglement climatique

L'origine anthropique du dérèglement climatique est dorénavant reconnue par le plus grand nombre. La COP21, à Paris, s'est conclue par un accord historique engageant 195 États dans un effort collectif pour contenir l'élévation de la température moyenne de la planète à 2, voire 1,5 °C. Elle a également été le théâtre d'un dialogue neuf entre les États et la société civile, les collectivités locales et les entreprises, fondé sur la recherche de solutions. Une initiative telle que « Caring for climate » a déjà permis de réduire de 12 % les émissions de CO_2 de ses 450 entreprises adhérentes depuis 2013. L'Accord de Paris est un vrai tremplin pour mettre en œuvre les nécessaires stratégies d'atténuation mais également d'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique, dont l'impact sur le cycle de l'eau est avéré : multiplication des phénomènes climatiques extrêmes, élévation du niveau des océans. En conséquence, l'eau était le premier risque identifié par le Forum économique mondial en 2015. L'ONU estime que 250 millions de personnes pourraient être déplacées d'ici 2050 pour des raisons climatiques, notamment en lien avec l'eau ; par ailleurs, sur 21 villes de plus de 10 millions d'habitants dans le monde, 16 sont littorales…

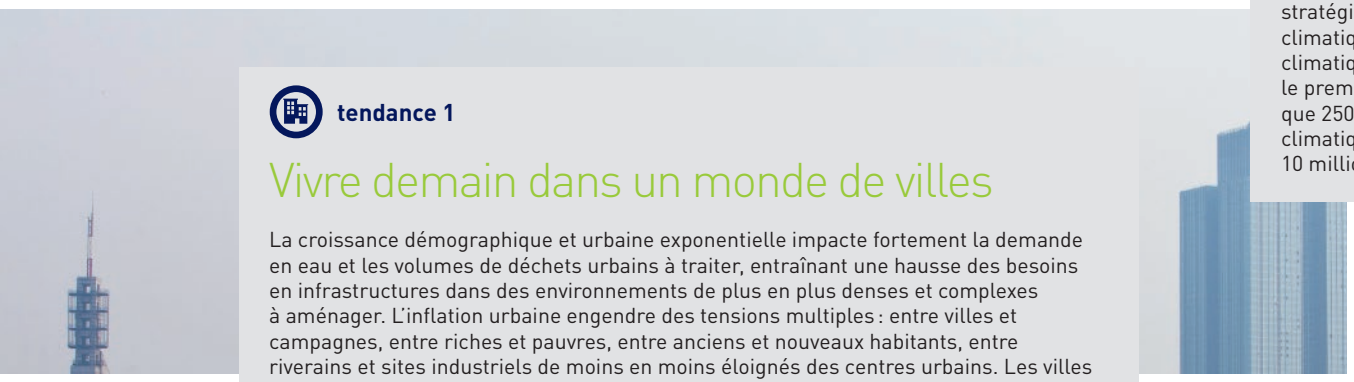

1 Source : OMS/UNICEF, 2014.
2 Source : ONU, 2014 et 2015.
3 Source : ONU, 2015 ; Forum économique mondial, 2015.
4 Source : ONU, 2015 ; Banque Mondiale, 2015.
5 Source : ONU, 2015.
6 Source : Lavery Pennell, 2014.

REPÈRE

les déficits en eau en 2020

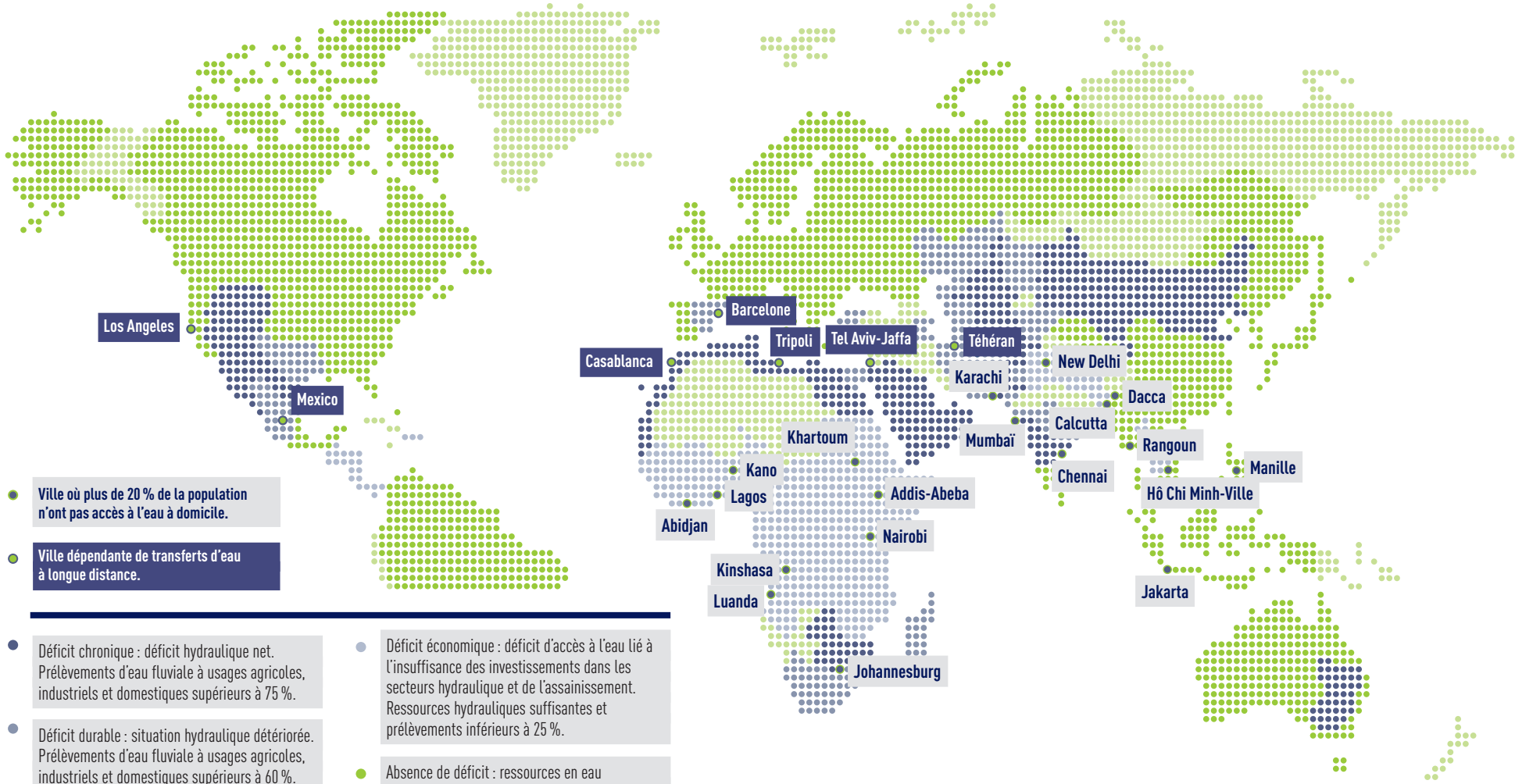

- Ville où plus de 20 % de la population n'ont pas accès à l'eau à domicile.
- Ville dépendante de transferts d'eau à longue distance.

- Déficit chronique : déficit hydraulique net. Prélèvements d'eau fluviale à usages agricoles, industriels et domestiques supérieurs à 75 %.
- Déficit durable : situation hydraulique détériorée. Prélèvements d'eau fluviale à usages agricoles, industriels et domestiques supérieurs à 60 %.
- Données non disponibles.
- Déficit économique : déficit d'accès à l'eau lié à l'insuffisance des investissements dans les secteurs hydraulique et de l'assainissement. Ressources hydrauliques suffisantes et prélèvements inférieurs à 25 %.
- Absence de déficit : ressources en eau renouvelables suffisantes pour répondre à la demande. Prélèvements d'eau fluviale inférieurs à 25 %.

Source : *Atlas des futurs du monde*, Virginie Raisson, Éd. Robert Laffont.

01 **tendance 3**

Faciliter nos vies par le numérique

Le numérique révolutionne la vie de chacun et les relations entre toutes les parties prenantes et à toutes les échelles, tant territoriale qu'industrielle. Il réduit les distances, permet une plus grande agilité, une meilleure allocation des ressources et une coordination plus efficace entre les acteurs. Mais il peut également engendrer fractures et perturbations, et son développement est un défi colossal du point de vue de sa gouvernance, de la protection des données mais aussi de la maîtrise de son impact écologique. Intégrer le numérique, c'est tout autant développer des technologies qu'accompagner le changement des comportements individuels, faciliter la gestion des flux et maîtriser les consommations tout en respectant la vie privée des individus. La révolution numérique s'accompagne d'une exigence de transparence et de démocratie accrue : 65 pays sont aujourd'hui membres du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert, lancé en 2011 et que la France a rejoint en 2015.

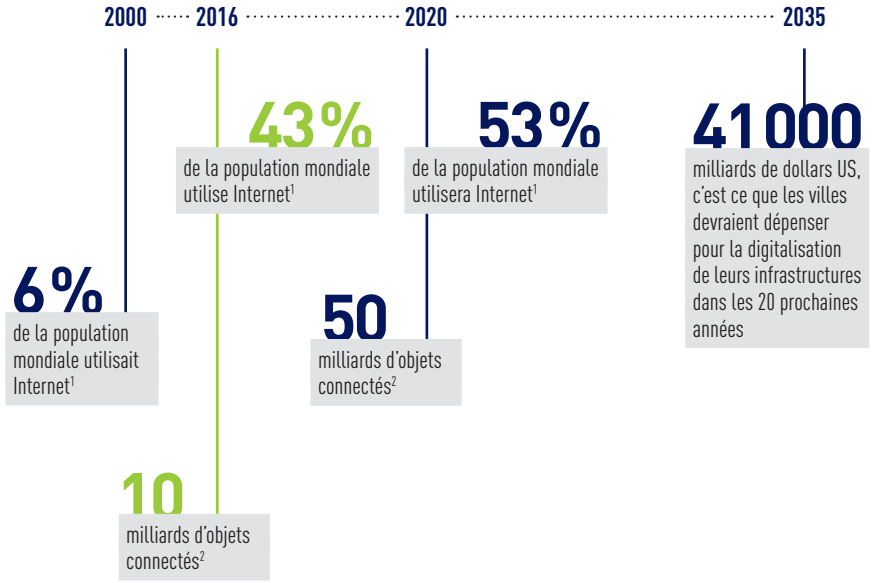

des Européens accepteraient que l'Union européenne consacre des fonds plus importants au soutien des activités et des développements respectueux de l'environnement[3]

x22

C'est l'évolution du marché mondial de l'économie collaborative, qui devrait atteindre près de 335 milliards de dollars US d'ici à 2025, contre 15 milliards en 2014[5]

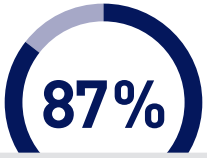

des employés de la Génération Y (nés entre 1980 et 2000) estiment que la réussite d'une entreprise devrait être mesurée sur des critères allant au-delà des seuls résultats financiers[4]

x2

C'est la croissance de la part de l'investissement socialement responsable en France, passant de (+14) % en 2013 à (+31) % en 2014[6]

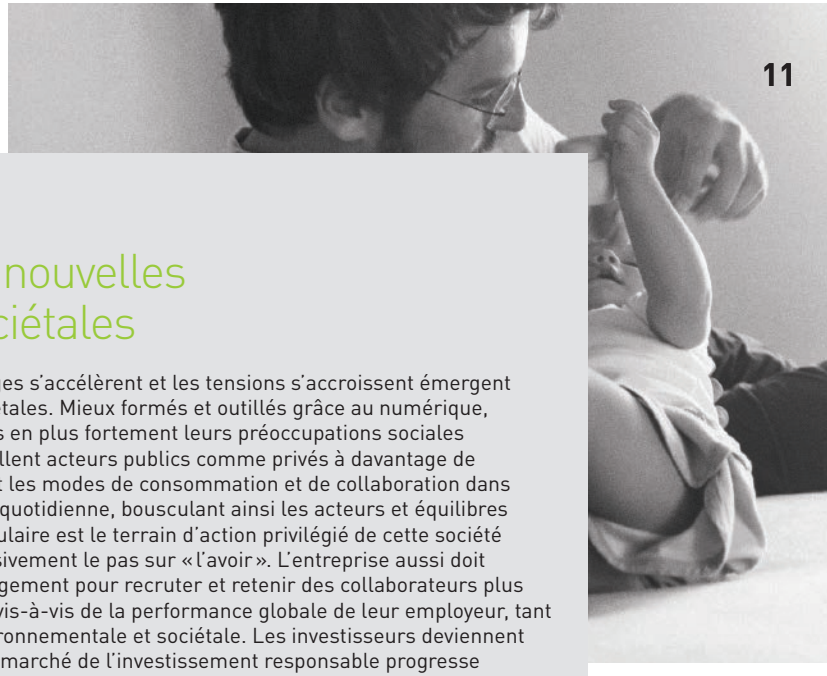

04 **tendance 4**

Embrasser de nouvelles aspirations sociétales

Dans un monde où les échanges s'accélèrent et les tensions s'accroissent émergent de nouvelles aspirations sociétales. Mieux formés et outillés grâce au numérique, les citoyens expriment de plus en plus fortement leurs préoccupations sociales et environnementales et appellent acteurs publics comme privés à davantage de responsabilité. Ils redessinent les modes de consommation et de collaboration dans tous les domaines de leur vie quotidienne, bousculant ainsi les acteurs et équilibres traditionnels. L'économie circulaire est le terrain d'action privilégié de cette société du « faire » qui prend progressivement le pas sur « l'avoir ». L'entreprise aussi doit repenser ses modes de management pour recruter et retenir des collaborateurs plus autonomes et plus exigeants vis-à-vis de la performance globale de leur employeur, tant économique que sociale, environnementale et sociétale. Les investisseurs deviennent également plus attentifs et le marché de l'investissement responsable progresse régulièrement.

1 Source : Union internationale des télécommunications, 2015.
2 Source : McKinsey Global, 2015.
3 Source : Eurobaromètre 2014.
4 Source : Deloitte, Millennial Survey 2016.
5 Source : PwC, 2015.
6 Sources : Novethic et Forum pour l'Investissement Responsable.

une aspiration mondiale à un modèle de croissance moins consommateur de ressources

Les tendances décrites précédemment (urbanisation croissante, évolution de la démographie mondiale, impact du dérèglement climatique) se conjuguent pour diminuer les stocks de ressources disponibles dans le monde : nous serons plus nombreux à nous partager des ressources, qui, dans le même temps, se raréfient. Dès lors, et malgré un contexte macroéconomique incertain, l'aspiration à la protection de l'environnement et des ressources s'intensifie, y compris dans les pays émergents, tandis que se formule l'attente de nouveaux modèles de croissance, plus respectueux de l'environnement.

Des ressources épuisables

- En 2035, 40 % de la population mondiale habitera dans des zones de stress hydrique.
- À partir de leur niveau d'exploitation en 2009, les années estimées d'épuisement des minerais sont respectivement[1] :

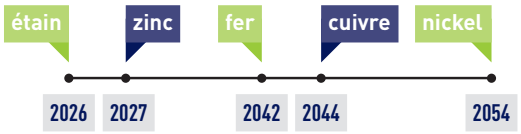

- Selon la « liste rouge des espèces menacées », 16 119 des 40 177 espèces animales et végétales évaluées dans le monde pourraient disparaître : une perte de biodiversité qui altère le fonctionnement des écosystèmes et limite le nombre de services qu'elle rend.

Une prise de conscience mondiale

- Soucieux de suivre l'évolution des opinions publiques en matière de protection de l'environnement, SUEZ a mis en place l'Observatoire Mondial de la Ressource avec l'Institut Harris Interactive. En 2015, les résultats des études montrent une réelle prise de conscience, dans tous les pays[2].

« Les ressources sont soumises à une exploitation trop intensive. »

95 %	92 %	77 %
CHINE	FRANCE	USA

« Il faut soutenir l'économie circulaire. »

90 %	88 %	72 %
CHINE	FRANCE	USA

1 Source : U.S. Department of the interior/U.S. Geological Survey, Mineral commodities Summary 2010, Washington DC.2010.

2 Source : Observatoire Mondial des Ressources, Harris-Interactive-SUEZ, mars 2015 ; 9000 interviews ; échantillon de 1 000 personnes, représentatif des habitants âgés de 18 ans et plus dans chacun des 9 pays.

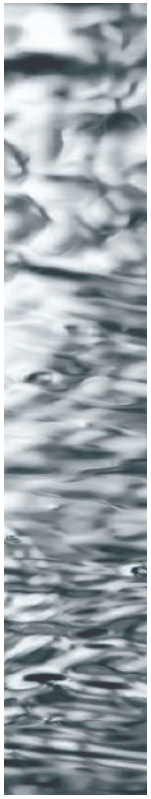

Une réglementation environnementale en pleine évolution

- **En France, la loi de Transition énergétique** pour la croissance verte vise à lutter contre les gaspillages et à promouvoir l'économie circulaire. Elle fixe plusieurs objectifs comme la réduction de 10 % de la production de déchets par habitant entre 2010 et 2020, ou encore la valorisation matière de 70 % des déchets du secteur du bâtiment et des travaux publics d'ici 2020.

2020 ····· 2025 ····· 2030

25% de réduction des particules fines dans l'air en Chine

65% des déchets non dangereux et non inertes orientés vers des filières de valorisation organique en France

10% maximum de l'ensemble des déchets de l'Union européenne mis en décharge

- **En Chine, le 13e plan quinquennal (2016-2020)** fait du « développement vert » l'un des prérequis du maintien de la croissance économique du pays. Parmi les 13 objectifs fixés par Pékin, 10 concernent l'environnement, notamment : baisse de 15 % de l'intensité énergétique et de 18 % de l'intensité carbone du PIB, et augmentation de la part des énergies renouvelables à hauteur de 15 % du mix énergétique.

- **Au sein de l'Union européenne : le prochain Paquet de la Commission Européenne sur l'Économie Circulaire,** en cours de discussion, devrait fixer plusieurs objectifs ambitieux en matière de recyclage d'ici 2030, comme la valorisation de 75 % des déchets d'emballages et de 65 % des déchets municipaux.

À la faveur de la COP21, la nécessité de donner un prix crédible au carbone est partagée par un nombre d'acteurs croissants : 74 pays et plus de 1 000 entreprises ont exprimé leur soutien à la Déclaration de la Banque Mondiale sur le prix du carbone. Les mécanismes de tarification du carbone se développent, comme en Chine où le gouvernement souhaite mettre en place un marché national du carbone dès 2017, ou se renforcent : la réserve de stabilité du marché carbone européen (système EU ETS) a pour objectif d'augmenter le prix du quota de CO_2, de 5 euros actuellement, à 30 euros en 2030.

Les nouveaux besoins du marché de l'environnement

- Selon la Fondation Ellen McArthur, l'économie circulaire pourrait générer des économies liées à la réduction de la consommation de matières premières vierges équivalentes à **1 000 milliards de dollars US** et réduire la génération de déchets de 100 millions de tonnes par an dans l'Union européenne.

- Selon l'OCDE, la projection des besoins d'investissements dans les infrastructures de l'eau et de l'assainissement dans les pays de l'OCDE et plusieurs autres (dont la Russie, l'Inde, la Chine et le Brésil) s'élève à **1 037 milliards de dollars US** par an d'ici 2025.

- Le défi de la croissance démographique et de la raréfaction des ressources devra aussi être relevé pour l'agriculture (besoins en infrastructures d'irrigation), ainsi que pour l'industrie en lui fournissant des services de distribution d'eau et de traitement des eaux usées : le marché de l'eau industrielle est estimé à **21 milliards de dollars US** pour la période 2014-2018.

- Le marché des solutions pour les « Smart Cities » à l'horizon 2020 devrait représenter **400 milliards de dollars US**[1]. Celui des technologies intelligentes dans le secteur de l'eau devrait progresser de 14 % à l'horizon 2018[1].

- Le marché du dessalement pourrait, quant à lui, atteindre **100 milliards de dollars US** dans quinze ans pour une capacité de 280 millions de m^3 par jour[1]. En outre, les attentes des collectivités locales et des industriels pour une approche globale et durable de la ressource évoluent sensiblement : progressivement, la qualité et la performance environnementale des services prennent le pas sur la gestion des volumes dans le processus de création de valeur.

- La demande de modèles économiques novateurs qui découplent la croissance de la consommation des ressources, tels que ceux de l'économie circulaire ou de la fonctionnalité, progresse de manière significative. Elle nécessite également une diversification des approches contractuelles et des financements, dans le cadre notamment des partenariats public-privé. Les mécanismes de la finance carbone ou les développeurs fonciers peuvent par exemple être mobilisés pour soutenir l'amélioration des infrastructures urbaines.

x 3 4 milliards de tonnes de déchets sont produites aujourd'hui annuellement dans le monde et ce chiffre devrait tripler d'ici 2100[2]

x 20 Depuis le milieu du siècle dernier, l'utilisation du plastique a été multipliée par 20 ; elle est amenée à doubler encore dans les 20 prochaines années[3]

30 Le marché mondial de la valorisation énergétique des déchets est évalué à 30 milliards d'euros en 2029[4]

1 Source : Global Water Intelligence.
2 Source : Nature, « Environment : Waste production must peak this century ».
3 Source : Fondation Ellen McArthur, janvier 2016.
4 Source : Report of radiant Insights, mars 2016.

des parties prenantes
attentives et exigeantes

Dans un monde de plus en plus contraint, la gestion durable des ressources requiert une réelle collaboration entre les acteurs. Cet échange, au niveau local comme institutionnel, conditionne la performance opérationnelle des activités de SUEZ. Le Groupe s'appuie sur un dispositif de dialogue critique et prospectif avec toutes les parties prenantes, pour décrypter et anticiper les évolutions de ses métiers sur l'ensemble des territoires où il est présent. Cette démarche s'est traduite en 2015 par la réalisation d'un exercice de matérialité, visant à identifier les enjeux prioritaires pour l'entreprise et les parties prenantes. Cette mise en dialogue stratégique entre l'interne et l'externe, entre les visions financière et extra-financière, contribuera à construire notre nouvelle Feuille de Route Développement Durable 2016-2020.

Une méthode d'analyse parmi les plus robustes au monde

En 2015, SUEZ a réalisé un exercice de matérialité particulièrement approfondi impliquant plus de 4 900 personnes dans 49 pays. Une liste de 51 enjeux a été définie sur la base de référentiels sectoriels, d'un bilan de cinq ans de dialogue avec les parties prenantes, et d'entretiens avec des experts et prospectivistes. Ces enjeux ont été testés via une enquête en ligne auprès de sept catégories de parties prenantes – collaborateurs, investisseurs et actionnaires, acteurs du secteur privé, public et de la société civile, enseignants et chercheurs, journalistes – dans trois zones géographiques représentatives : France, reste de l'Europe et reste du monde. L'impact économique de ces enjeux à horizon de cinq ans et la maturité des processus internes associés à ces enjeux ont été évalués avec plusieurs Directions de l'entreprise.

Les résultats de l'enquête sont représentés sous forme d'une matrice de matérialité répondant à la norme internationale AA 1000. L'axe des ordonnées correspond à l'importance des enjeux pour les parties prenantes, intégrant le niveau de couverture presse sur six mois et les résultats de l'enquête, sans pondération entre les catégories de répondants. L'axe des abscisses représente l'impact de ces enjeux pour SUEZ.

Une entreprise qui partage les préoccupations des parties prenantes

L'exercice de matérialité fait apparaître des attentes fortes à l'égard de SUEZ, avec un alignement marqué entre la vision du management et celle des parties prenantes – pour près de la moitié des enjeux. Le Groupe est attendu en priorité sur son cœur de métier, la gestion optimisée des ressources. Les enjeux liés à l'énergie et aux dérèglements climatiques sont jugés prioritaires, en cette année de COP21 à Paris, de même que la pollution de l'air. Les fondamentaux environnementaux mais aussi la gouvernance figurent parmi les enjeux prioritaires. Enfin, le développement du numérique dans les activités opérationnelles liées à la protection des données a été identifié comme un enjeu de transformation prioritaire.

Certaines parties prenantes ont exprimé des remarques plus spécifiques : sécurité des collaborateurs dans le secteur privé ; attentes de la part du secteur public d'un soutien plus affirmé de SUEZ en matière d'éducation environnementale, nécessité d'une culture managériale plus collaborative pour les salariés.

BALISES GRI
G4-18 — G4-24 — G4-25 — G4-26

REPÈRE

la matrice de matérialité 2015 de SUEZ

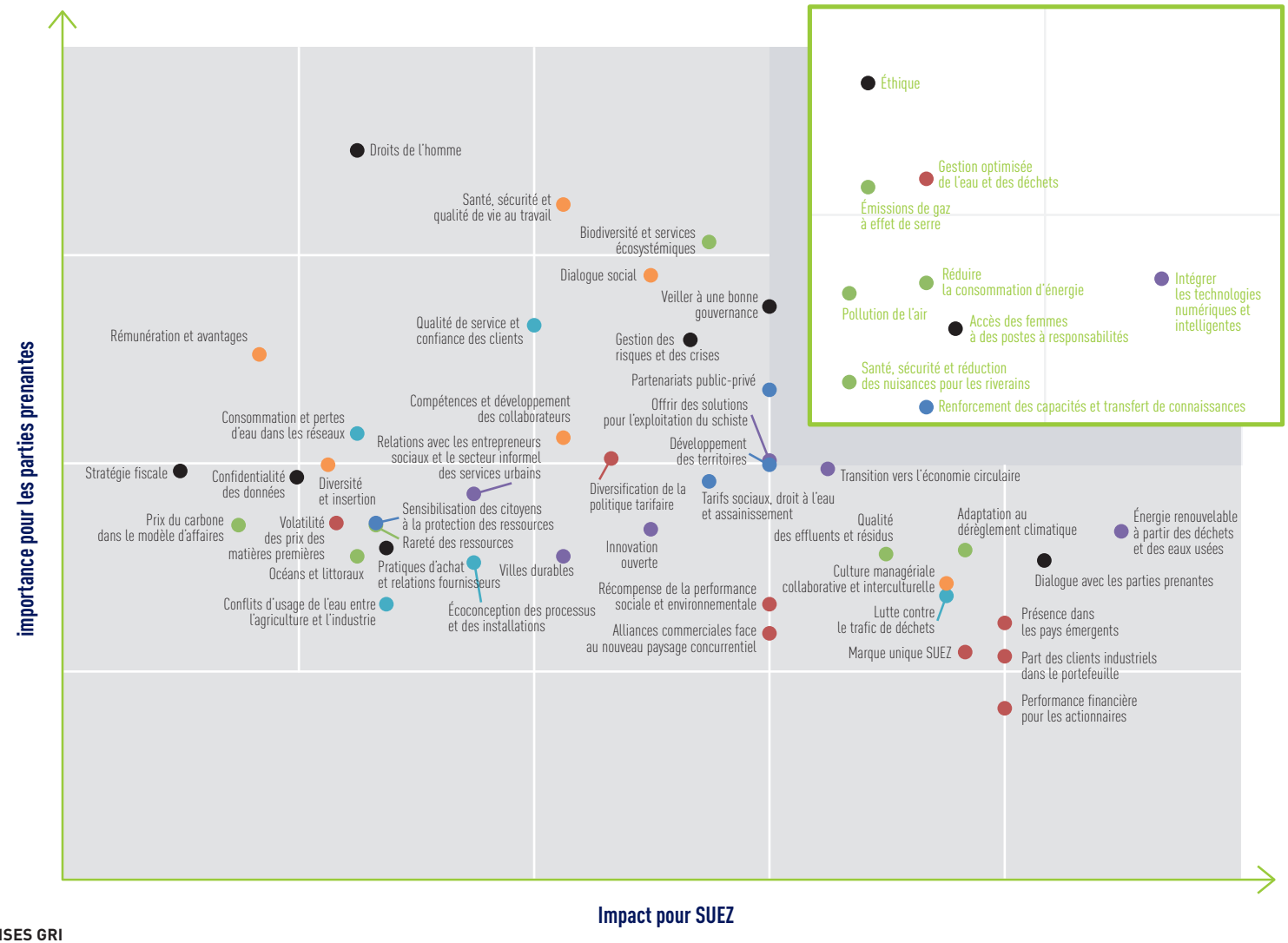

4913
répondants dans 49 pays

9 enjeux prioritaires identifiés

7 catégories de parties prenantes

collaborateurs, investisseurs et actionnaires, secteur public, secteur privé, société civile, enseignement et recherche, médias

Grand public consulté sur 16 enjeux

En France, au Royaume-Uni, en Espagne et au Maroc

3 segments géographiques

France, reste de l'Europe,
Monde hors Europe

- Économie
- Environnement
- Gouvernance
- Innovation
- Produits et services
- Ressources humaines
- Société

BALISES GRI
G4-19 — G4-24 — G4-25 — G4-27

UNE STRATÉGIE

au service de la Révolution de la Ressource

P.17-18
être leader de la gestion durable de la ressource

P.19-20
pilier stratégique 1 : transformer les métiers cœur

P.21
pilier stratégique 2 : ouvrir de nouvelles frontières

P.22
deux accélérateurs de la stratégie

P.23
une chaîne de valeur qui s'adapte à l'économie circulaire

P.24-25
la stratégie climat de SUEZ

P.26-28
des atouts majeurs pour accompagner la Révolution de la Ressource

P.29
les dilemmes : l'impérieuse nécessité du dialogue avec les parties prenantes

être leader de la gestion durable de la ressource

SUEZ est le seul acteur international exclusivement dédié aux métiers de l'eau et des déchets. Il est le numéro 1 du marché des déchets en France, le numéro 2 en Europe, le numéro 4 dans le monde ; le Groupe est le numéro 2 du marché de l'eau en France et en Europe, le numéro 3 mondial. Au fil du temps, SUEZ a incarné sa responsabilité d'entreprise en accompagnant les grandes transformations de la société, celle de l'hygiène au XIX^e^ siècle, celle du confort urbain et de la qualité de vie au XX^e^ siècle. Au XXI^e^ siècle, la grande transformation réside dans la refondation de nos modes de production et de consommation pour protéger les ressources : il faut opérer une véritable Révolution de la Ressource.

En effet, les défis explicités dans le chapitre précédent (urbanisation croissante, évolution de la démographie mondiale, impact du réchauffement climatique) se conjuguent pour diminuer les stocks de ressources disponibles dans le monde.

SUEZ souhaite être un acteur clé de la Révolution de la Ressource et en propose une vision articulée autour de trois axes. La Révolution de la Ressource doit être :

- **Circulaire,** car elle vise à générer et régénérer les ressources essentielles à la vie et à l'avenir, selon les principes de l'économie circulaire.
- **Concrète,** car elle doit s'appuyer sur des actions tangibles et innovantes mises en œuvre au service de la sécurisation des ressources, de leur qualité, de leur efficience et de leur valorisation.
- **Collaborative,** enfin, car une révolution doit engager tous ceux qui contribuent, chacun à leur échelle, à mieux gérer, sauvegarder et renouveler la ressource pour demain.

Pour en savoir plus à propos de la Révolution de la Ressource : site internet http ://www.suez-environnement.fr/groupe/profil/histoire/

Cette conviction a naturellement conduit SUEZ à redéfinir son ambition : le Groupe souhaite *« être le leader de la gestion durable des ressources, au service de la performance environnementale et économique des villes et des industries. » :* chaque collaborateur est l'ambassadeur de cette ambition et porte désormais un nom unique, celui de SUEZ.
Hier encore, il y avait 40 marques. Depuis 2015, la marque unique est un immense progrès en faveur de la transversalité, de l'intégration et de la coopération entre tous les salariés du Groupe. Au service de cette ambition, la stratégie de SUEZ repose sur deux piliers :

- **Transformer les métiers cœur,** en mettant le cap vers l'économie circulaire et les solutions intelligentes.
- **Ouvrir de nouvelles frontières,** sur l'ensemble des territoires de la planète et auprès de nouveaux segments de clientèles.

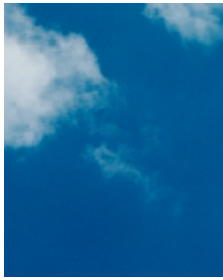

REPÈRE

faire des clients de SUEZ des leaders de la performance environnementale et économique

ÊTRE LEADER DE LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES

Les défis

- CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET URBANISATION
- DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE
- RÉVOLUTION NUMÉRIQUE
- NOUVELLES ASPIRATIONS SOCIÉTALES

L'ambition

Transformer les métiers cœur

- Cap vers l'économie circulaire
- Accélérer le déploiement des solutions intelligentes

Ouvrir de nouvelles frontières

- Accompagner la transition environnementale des territoires de la planète
- Développer des offres intégrées pour les industriels

La conviction

LA RÉVOLUTION DE LA RESSOURCE

AU SERVICE DE LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES VILLES ET DES INDUSTRIES

Pepsi Co DIJON AS SAMRA Danone Total ALGER STRASBOURG CASABLANCA Safran DOHA Cargill Nestlé CHONGQING LONDRES Airbus Renault Dow BOMBAY SAINT-ÉTIENNE ZIGA SANTIAGO DU CHILI BASF ABU DHABI MASDAR Arkema WEST BASIN Nexans KABALA BAILING BORDEAUX Sanofi NEW DELHI BARKA Campanhia Sidergurgia Nacional CEMEX SINGAPOUR DOLE PRAGUE CUMA ADÉLAÏDE Solvay Carrefour L'Oréal BANGALORE

• • •

pilier stratégique 1 : transformer les métiers cœur

cap vers l'économie circulaire et les solutions intelligentes

La Révolution de la Ressource implique à la fois une évolution de la chaîne de création de valeur du Groupe et une double transformation de ses métiers cœur. Première transformation : la gamme des métiers de SUEZ s'étend. À ceux de la production et de la distribution d'eau potable, du traitement des eaux usées, à ceux de la collecte, du tri et du recyclage des déchets, s'ajoutent les nouveaux métiers de la valorisation. Ainsi, les centres de stockage des déchets et les incinérateurs peuvent aussi être exploités en centres de production d'énergie renouvelable, les matériaux recyclés être utilisés comme matières premières secondaires dans les circuits industriels, et les matières organiques être valorisées sous forme d'énergie ou de compost. Les stations d'épuration peuvent devenir des centres de production de plusieurs flux : eaux usées traitées destinées à être réutilisées, énergie renouvelable, ou fertilisant pour les sols. Deuxième transformation, celle liée aux nouvelles technologies de l'information et de la communication : elles ont un impact direct sur l'efficience du pilotage et de la maintenance des infrastructures, mais également du pilotage des flux et, en outre, permettent d'imaginer une gamme de nouvelles solutions, y compris pour le client final. La révolution numérique sert la Révolution de la Ressource. SUEZ a décidé de mettre résolument le cap vers l'économie circulaire et les solutions intelligentes.

Cap vers l'économie circulaire

Le modèle linéaire (extraire, produire, consommer) est arrivé à la fin d'un cycle ; le dérèglement climatique et la raréfaction des ressources incitent à imaginer un autre modèle, générateur d'une croissance découplée de la consommation des ressources et créateur de nouveaux emplois : le modèle de l'économie circulaire. Il implique une valorisation optimale des déchets pour favoriser le réemploi, la réutilisation et le remanufacturing. Le Groupe souhaite accélérer le développement de ses activités de valorisation des déchets, et notamment celles de :

- **La valorisation matière :** déjà, en 2015, SUEZ a remis sur le marché 4,7 millions de tonnes de matières premières secondaires (papiers, cartons, verre, métaux, plastiques, bois). Il s'agit de renforcer cette évolution en élevant les standards d'exploitation et d'innovation, en améliorant la performance et la sophistication des techniques de valorisation, et en ciblant les flux pour lesquels la valorisation est particulièrement réductrice de gaz à effet de serre, tels que les plastiques : SUEZ a pris l'engagement de multiplier par deux le recyclage du plastique à l'horizon 2020. Le Groupe souhaite également renforcer ses filières de démantèlement et de valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), d'avions en fin de vie et de véhicules hors d'usage.
- **La valorisation énergétique :** SUEZ souhaite devenir un acteur clé de l'énergie propre, à partir de différentes modalités de valorisation des déchets, qu'il s'agisse de l'incinération, de la méthanisation ou encore de la production de combustibles solides de récupération, qui peuvent constituer d'excellents combustibles alternatifs dans les fours à ciment ou les centrales de chaleur ou de vapeur d'industries à forte intensité énergétique.

SUEZ s'est positionné très tôt sur les marchés de la valorisation des déchets qui sont aujourd'hui en pleine évolution, comme au Royaume-Uni, en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas. Le Groupe souhaite consolider son leadership et renforcer ses positions sur les marchés de l'Europe centrale et du pourtour méditerranéen où l'on assiste à la convergence progressive avec les réglementations européennes, soutenues par les financements communautaires. SUEZ entend également mettre en place des organisations transfrontalières pour accélérer la croissance de certains flux tels que les déchets dangereux, les carburants alternatifs et les matières premières secondaires.

Dans l'activité Eau, SUEZ a l'ambition de conforter sa position de leader en matière de réutilisation des eaux usées traitées : les usages en sont en effet multiples (industriel, agricole, réalimentation des nappes phréatiques) et permettent d'anticiper des conflits entre les différents utilisateurs de la ressource en eau. La récupération de la chaleur des eaux usées, tout comme la production d'énergie à partir des boues d'épuration sont des marchés prometteurs sur lesquels SUEZ s'est déjà positionné.

Dans le modèle de l'économie circulaire, l'eau et les déchets sont des ressources qui, toutes les deux, participent à une gestion plus sobre des flux d'une collectivité, d'un territoire ou d'une industrie. SUEZ entend favoriser cette synergie, par la mise en œuvre de technologies partagées ; par l'organisation de forces commerciales transversales (en 2015, déjà, création en France d'une Direction du Développement commune). Par des programmes de recherche transversaux également : car l'économie circulaire est un modèle neuf, qui pour accélérer son déploiement nécessite des programmes d'innovation d'envergure et le droit à l'expérimentation. C'est pourquoi SUEZ soutient en Europe les Green deals (contrats de partenariat entre les entreprises et les autorités publiques pour lever d'éventuels freins réglementaires) et a été l'un des premiers groupes à signer un Green deal européen.

Accélérer le déploiement des solutions intelligentes

Le digital est déjà au cœur des activités opérationnelles de SUEZ : 2,6 millions de capteurs intelligents sont installés sur les réseaux de distribution d'eau potable gérés par le Groupe. Ils délivrent des données dont l'analyse favorise une gestion en temps réel des réseaux, pierre angulaire de la gestion optimisée des flux : elle vise à améliorer le taux de rendement des réseaux, superviser la gestion des services d'eau et d'assainissement, réduire les coûts énergétiques. **La digitalisation permet de concevoir une nouvelle ligne de solutions, les Advanced Solutions,** dont le Groupe entend accélérer le développement au service des villes. À titre d'exemple, Aquadvanced est une solution de surveillance du comportement hydraulique des réseaux grâce aux capteurs qui mesurent le flux, la pression, le débit et ainsi identifient et anticipent les anomalies telles que les fuites d'eau, les problèmes de pression ou de qualité de l'eau. Les données sont centralisées, analysées et utilisées pour réaliser des synthèses, des simulations et des propositions pour optimiser la consommation d'énergie. La digitalisation arrive également chez l'habitant : avec 2,5 millions de compteurs intelligents vendus, dont la technologie SUEZ est une référence en Europe, le Groupe poursuit le déploiement de sa gamme de services digitaux grâce auxquels l'habitant pilote sa consommation d'eau et interagit avec les opérateurs.

Ces nouvelles solutions fondées sur les technologies numériques dessinent le nouveau visage de la ville du futur : une ville plus résiliente, grâce à la gestion intégrée de ses différents flux.

Car les technologies numériques facilitent aussi de faciliter la gestion des déchets : SUEZ a l'ambition d'accélérer leur déploiement pour optimiser le pilotage du cycle des déchets, améliorer la qualité de leur valorisation et proposer aux clients finaux de nouveaux services, notamment d'e-commerce. En matière de collecte, des capteurs embarqués dans les camions géolocalisés et connectés permettent aux villes de suivre en temps réel le service ; le tri peut être amélioré par des bras robotisés (système Zen Robotics Recycler) pour optimiser les taux de recyclage. Les systèmes d'information permettent de proposer une tarification qui incite à la réduction des déchets et au recyclage : chaque foyer est facturé en fonction de sa production de déchets, du nombre de fois où le camion vient le collecter et des dépôts aux bornes d'apport volontaire.

SUEZ souhaite se positionner en maîtrise de toute la chaîne de valeur des déchets en y intégrant à chacune des étapes des solutions de smart waste et en renforçant pour le client final le développement de services d'optimisation de gestion des déchets, à partir d'un panel de services tels que SITA.scope®, SITA.connect et le secteur de l'e-commerce qui a contribué au succès du Groupe en 2015.

REPÈRE

le numérique au service des activités opérationnelles

14
centres Visio installés en France en 2016

>3 000
sites entièrement équipés, automatisés et gérés par SUEZ

8.6
M habitants protégés des inondations par une modélisation prédictive et des systèmes automatisés en région parisienne depuis 2015 [1]

2.6
millions de capteurs sur les réseaux d'eau potable européens

27 495 km de réseaux contrôlés à distance
3 308 sites sous surveillance 24 h/24 7 j/7
763 collectivités locales desservies

6
« **Advanced Solutions** », gestion d'actifs, suivi environnemental, smart metering, smart water, smart building, revenue management

1 ces chiffres concernent la région parisienne. Les systèmes de gestion des eaux pluviales ont aussi été installés à Barcelone, Dijon, Saint-Étienne et Bordeaux

pilier stratégique 2 :
ouvrir de nouvelles frontières

La transformation des métiers du Groupe permet à SUEZ de mettre sur le marché les nouvelles solutions de la Révolution de la Ressource : maximisation de l'offre d'eau disponible grâce au dessalement et à la réutilisation des eaux usées traitées ; solutions d'économie circulaire, garantes d'un pilotage des flux plus intégré. Elles sont des outils au service de la transition environnementale des territoires de la planète et du renforcement sur le marché industriel.

Accompagner la transition environnementale des territoires de la planète

Les modèles de l'eau, du recyclage et de la valorisation sont des modèles locaux, élaborés au plus près des besoins et des spécificités des territoires, partout sur la planète. C'est un atout à l'heure où la décentralisation des systèmes correspond à une attente forte. Pour répondre à l'aspiration mondiale des territoires à un mode de développement plus respectueux de l'environnement, SUEZ fait évoluer l'organisation de sa Division Internationale (cinq Business Units géographiques et quatre lignes métiers) afin de renforcer sa dynamique commerciale et accélérer la poursuite de son développement.

Aux États-Unis, en Chine, au Moyen-Orient et en Australie, SUEZ entend renforcer plus encore son ancrage. En Australie, qui représente la plus importante Business Unit de la Division internationale (2 500 employés et un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de dollars australiens), l'ambition commerciale pour le secteur municipal et le secteur industriel s'appuie sur une complète intégration des activités de Recyclage-Valorisation et Infrastructures de traitement.

En Chine, le Groupe est bien positionné pour saisir les opportunités d'une demande croissante de solutions de protection de l'environnement, en privilégiant l'association avec les partenaires locaux, à l'instar de la création de Derun Environnement, issue d'un accord de coopération entre SUEZ et New World Services, d'une part, et Chongqing Water Assets, d'autre part. Le Groupe entend également promouvoir ses deux activités Eau et Déchets dans une démarche commerciale commune afin de répondre à la demande croissante des parcs industriels chinois pour un service de gestion intégrée multi-utilities.
Au Moyen-Orient, en s'appuyant sur sa présence historique depuis 60 ans, SUEZ a l'ambition de développer son savoir-faire en matière de dessalement par osmose inverse et de réutilisation des eaux usées traitées pour répondre à la demande croissante de lutte contre la raréfaction des ressources en eau.

SUEZ souhaite aussi saisir des opportunités de développement attractives dans certaines régions du monde : en Inde, par exemple, où les besoins environnementaux sont colossaux et où SUEZ a été pionnier, en construisant plus de 200 usines de traitement de l'eau.
Ou encore au Maghreb, pour répondre à la demande croissante de nouvelles solutions de traitement pour les déchets municipaux. Le Groupe poursuit également de manière sélective son développement au travers de projets structurants ou d'implantations pérennes dans de nouvelles zones (Afrique subsaharienne, Asie du Sud-Est).

Développer des offres intégrées pour les industriels

SUEZ a pour ambition d'être LA référence environnementale des clients industriels. Ils mettent en œuvre des politiques de développement durable ou de RSE, ils ont pris des engagements Climat à la faveur de la COP21, ils ont la volonté de faire évoluer leurs modèles économiques vers ceux de l'économie circulaire ou de la fonctionnalité.

Cela crée une communauté de valeurs et d'objectifs qui font de SUEZ leur partenaire naturel pour répondre à des besoins multiples : gestion de l'approvisionnement en matières premières et énergétiques, réduction de la consommation d'eau, standards environnementaux, process complexes, performance opérationnelle, réputation et autorisation à opérer. Avec un chiffre d'affaires de 5,5 milliards d'euros et des clients emblématiques tels que Sanofi, Safran, Solvay ou Total, SUEZ est déjà très présent sur ce marché que le Groupe aborde avec un statut particulier – celui de partenaire accompagnateur – et une culture spécifique, celle de la coconstruction, selon des modalités rendues robustes et reconnues grâce à une longue tradition de dialogue et d'ouverture.

SUEZ a l'ambition de faire croître son activité en développant une offre ad hoc sur des secteurs ciblés tels que la construction, le commerce de détail, l'agroalimentaire, le papier, l'activité pharmaceutique et l'énergie, avec deux objectifs : apporter aux clients industriels un approvisionnement régulier et fiable en eau et en matières premières qui répond au double enjeu de sécurisation des ressources et de maîtrise des coûts ; leur permettre d'atteindre l'excellence environnementale grâce à l'intégration, au cœur de leurs process, de notre savoir-faire et des meilleures technologies.

5.5 milliards d'euros de chiffre d'affaires chez nos clients industriels en 2015

deux accélérateurs de la stratégie

Une politique d'innovation ambitieuse et ouverte

Afin d'élaborer les solutions de la Révolution de la Ressource, SUEZ a développé une combinaison unique d'outils de recherche et d'innovation : un réseau mondial de centres de recherche, un fonds d'investissement dédié à l'innovation – SUEZ Ventures – en collaboration avec un écosystème d'experts et de partenaires internationaux.

La recherche et l'innovation sont avant tout des moteurs du perfectionnement de nos savoir-faire, de l'amélioration de nos processus (notamment optimisation énergétique et réduction des émissions de GES) tout comme de la qualité du service rendu : le Groupe continue notamment d'investir de manière significative dans les programmes de recherche liés à la qualité de l'eau potable pour toujours mieux évaluer les risques liés aux mélanges de micropolluants. De nombreux programmes sont également dédiés à l'économie circulaire qui portent autant sur la valorisation énergétique que sur la valorisation matière. Par exemple, le nouveau laboratoire PLAST'Lab travaille avec des clients industriels pour mettre au point des résines à fort taux de produits plastiques recyclés réutilisables dans la fabrication d'emballages ou de montants de fenêtre, tandis que la transformation de déchets plastiques en carburant a été industrialisée à l'échelle de 8 000 tonnes annuelles de production de carburants liquides. C'est la première fois dans le monde que cela a été fait sur une telle échelle.

La politique d'innovation de SUEZ n'est pas uniquement technologique. Elle est aussi sociale, sociétale et juridique. Dans cette perspective, de nombreux partenariats sont mis en œuvre avec le monde universitaire : la recherche sur l'économie des partenariats Public-Privé avec la chaire de l'IAE ; sur la tarification sociale de l'eau avec l'Action Tank Entreprise et Pauvreté d'HEC ; sur les usages et l'imaginaire de l'eau avec l'Université Lyon 3 etc.

L'optimisation de la performance opérationnelle

Le Groupe a toujours porté une attention prioritaire à l'optimisation de la rentabilité de ses activités, notamment au travers de plans d'amélioration continue de la performance. En 2013 et 2014, les économies liées au plan COMPASS (standard interne qui vise à la fois la promotion de l'excellence industrielle et la maîtrise des coûts opérationnels) s'élevaient respectivement à 180 000 et 160 000 millions d'euros, en ligne avec les objectifs fixés. En 2015, le Groupe a maintenu ses actions de performance et d'amélioration continue, que ce soit en termes d'industrialisation des processus, d'efficacité dans les achats ou en matière de réduction des frais généraux et administratifs, dont les gains se sont élevés à 160 millions d'euros.

Pour en savoir plus à propos de la stratégie, Document de Référence 2015, chapitre 6.3

160

millions d'euros de gains en 2015 lorsque le Groupe a maintenu ses actions de performance et d'amélioration continue

REPÈRE

une chaîne de valeur qui s'adapte à l'économie circulaire

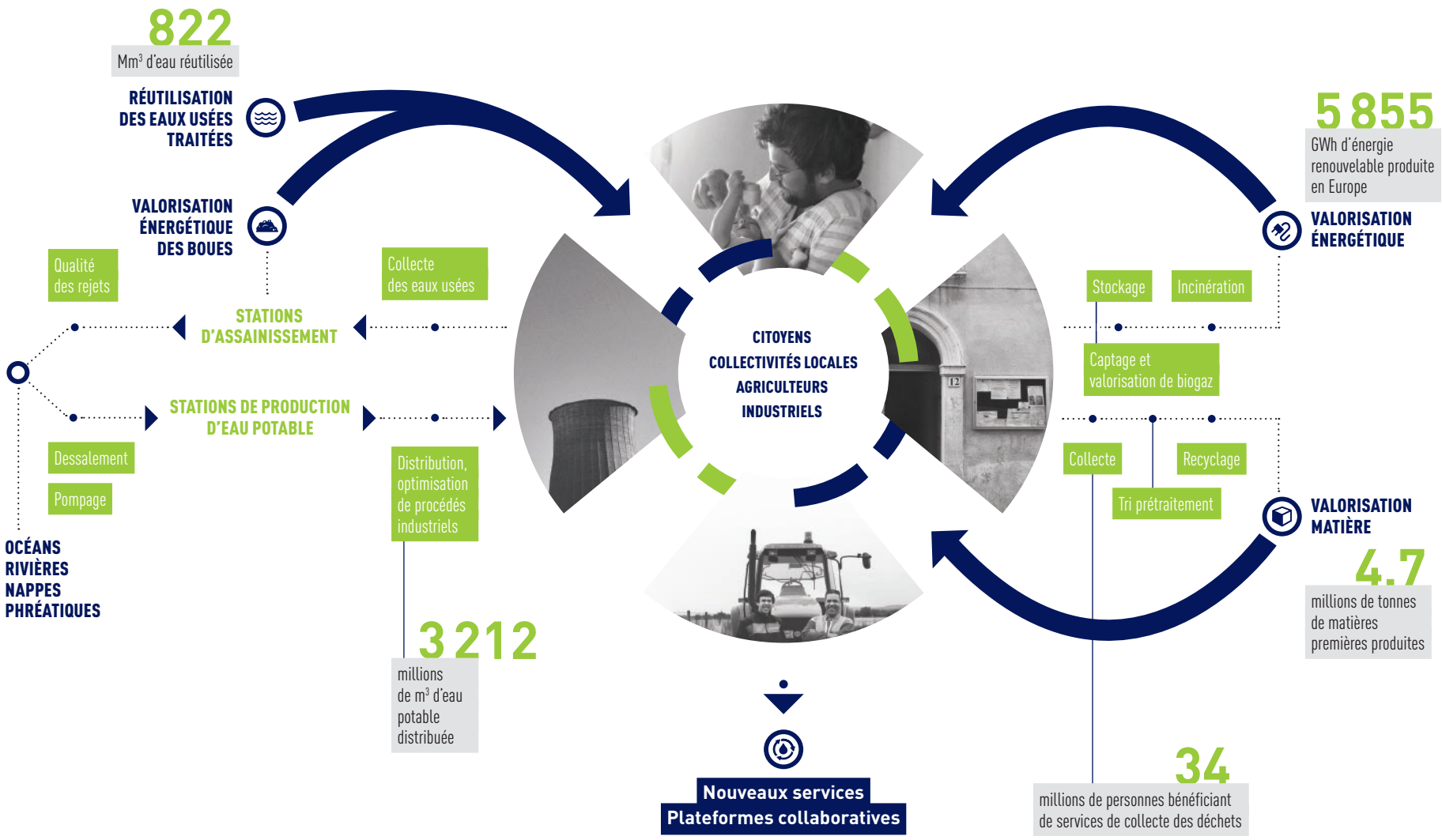

BALISES GRI
G4-4

la stratégie climat de SUEZ

Pour SUEZ, la lutte contre le dérèglement climatique est une priorité absolue. Dans le cadre de ses Feuilles de Route Développement Durable pour 2008-2012 puis 2012-2016, le Groupe s'était déjà fixé des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de préservation de la ressource en eau. L'engagement de SUEZ face au changement climatique fait partie intégrante de son ambition d'être le leader de la gestion durable des ressources.

En octobre 2015, SUEZ a pris 12 nouveaux engagements pour le climat. Ils visent à :

- Poursuivre les efforts pour diminuer l'empreinte carbone du Groupe.
- Promouvoir le modèle de l'économie circulaire, permettant structurellement de réduire les émissions de GES et de protéger les ressources.
- S'adapter aux conséquences du réchauffement climatique sur l'eau.

REPÈRE **12 nouveaux engagements en faveur du climat**

Pilier 1

Atténuer les causes du dérèglement climatique

Renforçant les engagements climat/énergie déjà inscrits dans ses feuilles de route (2008-2012 et 2012-2016) pour ses activités en Europe, les nouveaux objectifs de SUEZ à horizon 2020 et 2030 concernent l'ensemble des activités Eau et Déchets dans le monde.

engagement 1
réduire de 30 % les émissions de GES sur l'ensemble du périmètre d'activité en 2030

engagement 2
faire éviter à ses clients 60 millions de tonnes d'émissions de GES en 2020

engagement 3
multiplier par 2 les volumes de plastiques recyclés d'ici 2020

engagement 4
augmenter de 10 % la production d'énergies renouvelables d'ici 2020

Pilier 2

S'adapter aux conséquences du dérèglement climatique sur l'eau

En 2035, 40 % de la population mondiale vivra dans des régions en stress hydrique : c'est l'une des conséquences principales du dérèglement climatique. Or, l'eau, c'est aussi le développement, l'alimentation, l'agriculture, la santé. SUEZ plaide pour que l'enjeu de l'eau soit traité au même niveau que l'énergie. C'est pourquoi SUEZ prend également des engagements sur l'eau.

engagement 5
proposer systématiquement à ses clients des plans de résilience aux effets du changement climatique

engagement 6
promouvoir les différents usages de l'eau en multipliant par 3 la mise à disposition d'eaux alternatives d'ici 2030

engagement 7
économiser l'équivalent de la consommation d'eau d'une ville de 2 millions d'habitants d'ici 2020

Pilier 3

Constituer des modèles climato-responsables

L'atténuation des émissions de GES et la préservation des ressources, pour être durables, doivent s'inscrire dans de nouveaux modèles économiques et sociaux, qui permettent le découplage entre croissance et consommation des ressources. La conception de ces nouveaux modèles implique une dynamique collective axée sur l'ouverture, l'expérimentation, le croisement d'expertises et la pédagogie.

engagement 8
adopter en 2016 un prix interne du carbone

engagement 9
se mobiliser pour le renforcement du prix carbone

engagement 10
s'engager en faveur de l'économie circulaire

engagement 11
contribuer à la sensibilisation des solutions climat

engagement 12
installer un Comité d'Experts de la transition climatique aux bornes de la Direction Générale de SUEZ

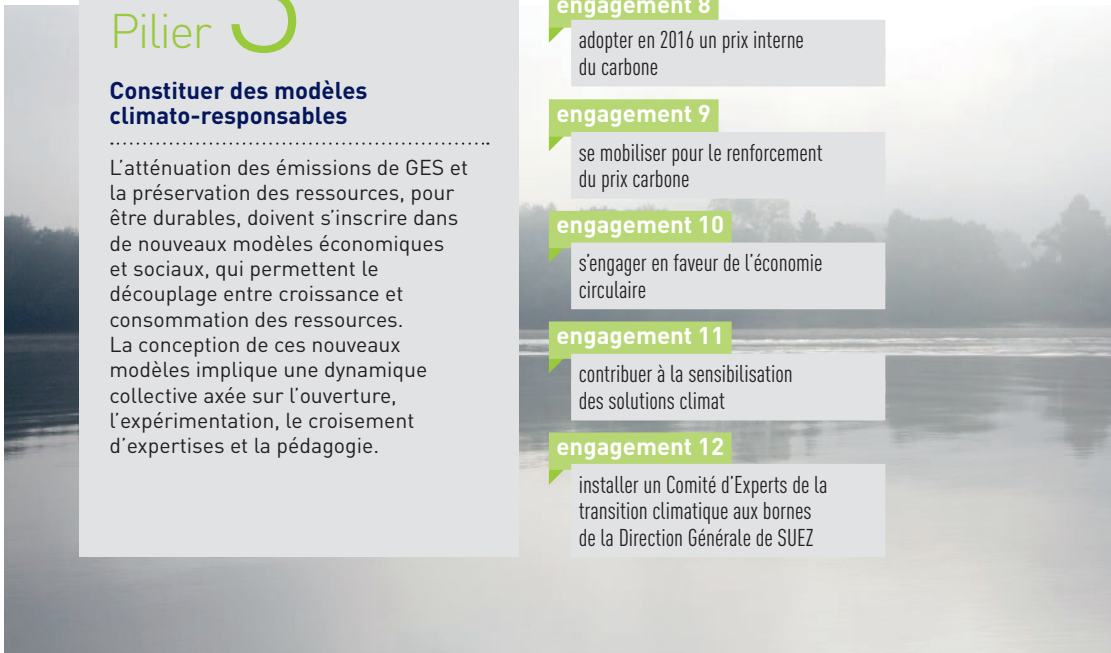

BALISES GRI
G4-DMA — G4-EN19

REPÈRE

notre chaîne de valeur carbone

SUEZ permet d'éviter des émissions de GES à ses clients : les déchets peuvent remplacer les combustibles fossiles, fournir de l'énergie verte, ou être recyclés pour servir de matières premières secondaires.

Les clients du Groupe peuvent ainsi réduire respectivement leurs émissions Scope 1 (issues de la combustion), Scope 2 (issues de la consommation d'électricité) et Scope 3 (liées à la composition des matériaux utilisés). SUEZ souhaite atteindre 60 millions de tCO_2e évitées d'ici 2020.

Les émissions associées aux activités de SUEZ font l'objet d'un engagement de réduction de 30 % d'ici 2030 qui sera atteint grâce à la diminution des émissions de GES des centres de stockage et des flottes de véhicules et par l'augmentation de la consommation d'électricité verte.

SUEZ est aussi attentif aux émissions de GES en amont et en aval de sa chaîne de valeur : celles de ses fournisseurs, qui peuvent être limitées par la politique d'achats durables, et celles de ses consommateurs finaux, avec toutefois un pouvoir d'action plus limité.

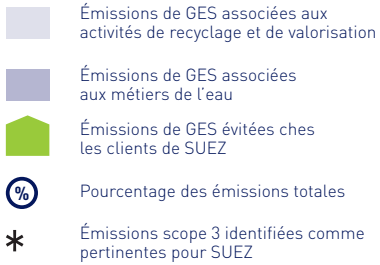

BALISES GRI
G4-DMA — G4-EN15 — G4-EN16

Engagement 2015-2020 : 60 $MtCO_2e$ évitées d'ici 2020

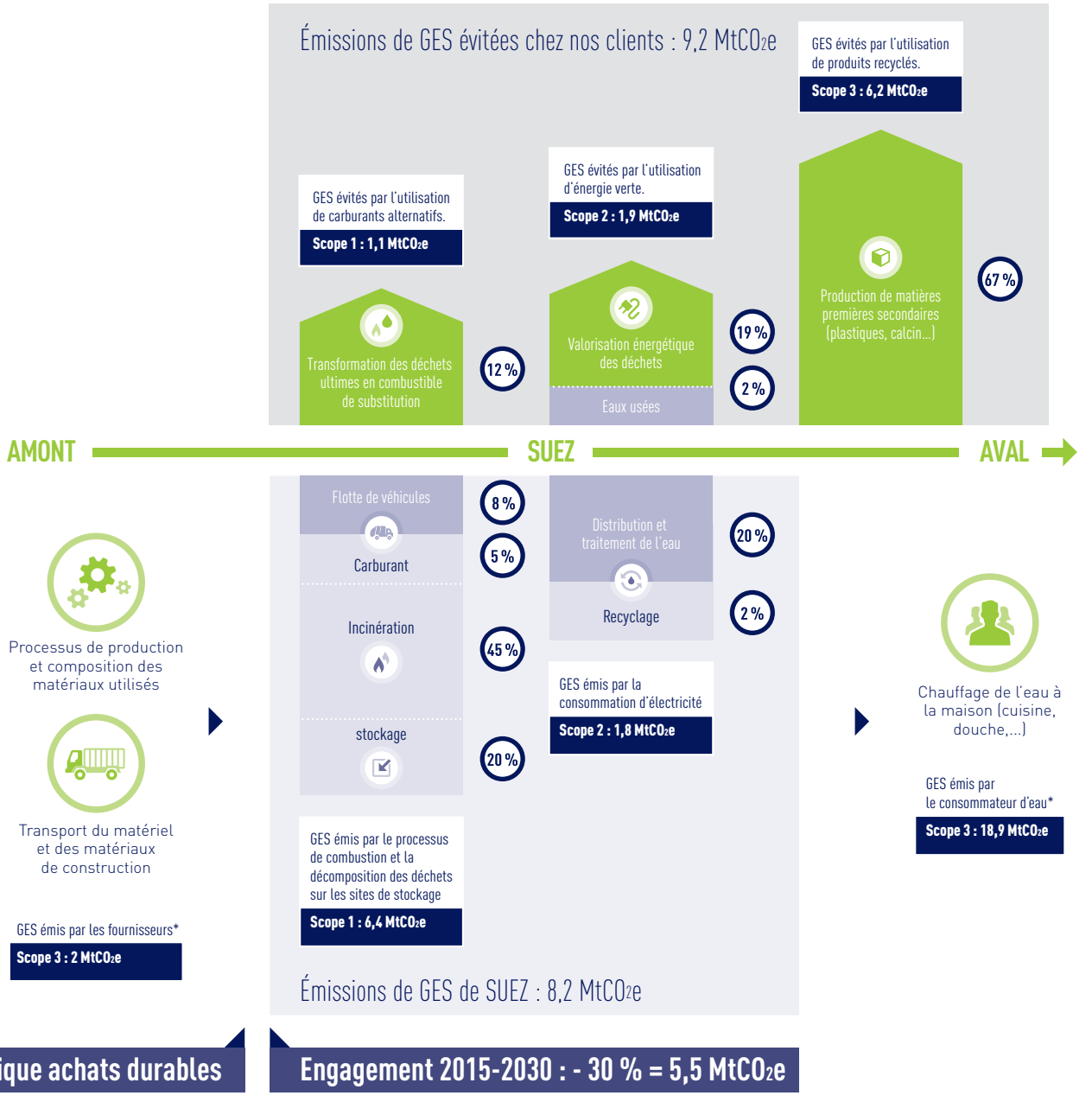

Politique achats durables

Engagement 2015-2030 : - 30 % = 5,5 $MtCO_2e$

des atouts majeurs
pour accompagner la Révolution de la Ressource

SUEZ bénéficie d'atouts majeurs face aux nouveaux défis économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux. Engagé en précurseur dans l'économie circulaire, le Groupe a placé le développement durable et l'approche partenariale au cœur de sa stratégie.

Un modèle économique équilibré qui tire profit des synergies entre ses métiers

Un des principaux atouts du Groupe réside dans la diversité et l'équilibre de ses expositions : contrats de services, contrats court, moyen ou long terme, collectivités locales ou clients industriels, régulé/non régulé, pays matures ou marchés émergents, activités de l'eau/des déchets. Cet équilibre permet de dégager des synergies entre les deux activités : partage des technologies, mutualisation de la recherche et du développement, synergies de fonctionnement (circularité énergétique entre stations d'épuration et unités de valorisation énergétique, par exemple).

Le capital humain, moteur de développement

Les hommes et les femmes de SUEZ sont la clé de la transformation des métiers et les premiers contributeurs à la Révolution de la Ressource, pour apporter des solutions toujours plus innovantes et créatrices de valeur à nos clients. SUEZ s'engage et déploie dans tous ses marchés d'implantation une politique de ressources humaines valorisant l'engagement, la diversité et le développement des compétences de ses collaborateurs.

Une politique sélective de gestion des projets de développement

Afin d'accélérer sa croissance, SUEZ articule une discipline financière stricte et une politique sélective de gestion des projets de développement. Le Groupe s'appuie à la fois sur la croissance organique de ses activités pour renforcer son socle historique, et sur des acquisitions ciblées visant à saisir les opportunités sur les nouveaux marchés et des secteurs prometteurs, tirant parti à l'international des économies en croissance.

SUEZ, par sa position d'acteur de premier plan dans le secteur de l'environnement et son ambition de développement, est exposé à un certain nombre de risques stratégiques qui dépendent de l'évolution de l'environnement réglementaire, économique et concurrentiel de ses métiers.

Afin d'anticiper au mieux ces risques et développer des plans d'action adéquats, une politique de gestion des risques robuste a été mise en place.

Celle-ci vise à fournir une vision complète de la palette des risques, par l'utilisation de méthodologies et d'outils communs à l'ensemble des filiales et des Directions Fonctionnelles.

Pour en savoir plus à propos de la gestion des risques, Document de Référence 2015, chapitre 4

Des risques identifiés et répertoriés

Les risques sont catégorisés (stratégique, financier, opérationnel), évalués (en importance et en fréquence), quantifiés lorsque c'est possible, et leur mode de traitement est revu, ce qui alimente des plans d'action aux différents niveaux de l'entreprise.

En 2015, la définition et l'analyse du risque de réputation ont fait l'objet d'un travail approfondi, pour une meilleure prise en compte des controverses et crises pouvant toucher le Groupe.

Croissance démographique et urbanisation

RISQUES	OPPORTUNITÉS	ATOUTS DE SUEZ	INDICATEURS
• Développement urbain anarchique (bidonville) plus rapide que le développement de l'accès aux services de base	• Croissance exponentielle des besoins des villes et des industries en matière de gestion de la ressource • Nécessité croissante de l'évolution vers la ville durable	• Acteur de référence dans l'aménagement durable de la ville et des territoires • Innovations technologiques, contractuelles et sociétales, pour s'adapter au contexte local	• Nombre de clients • Nombre de nouveaux contrats publics • Nombre de personnes bénéficiant de services d'assainissement (eaux usées traitées) • Nombre de personnes ayant obtenu un accès à l'eau et à l'assainissement
• Pression sur les ressources et conflits d'usage • Fluctuation des prix des matières premières et de l'énergie	• Mise en place de boucles d'économie circulaire • Plus grande attractivité des matières premières secondaires	• Positionnement précurseur sur l'économie circulaire, pour devenir fournisseur et négociant de matières premières secondaires	
• Impact négatif sur les écosystèmes et la biodiversité, du fait de l'augmentation des eaux usées non traitées, de la hausse de la pollution et des pollutions émergentes	• Nécessité de développer des solutions de traitement des eaux usées et des pollutions	• Solutions de gestion intégrée des sites industriels, comprenant la dépollution, la réhabilitation des sites ou sols pollués et la valorisation de la biodiversité • Dispositifs avancés de dépollution et de rejet des eaux usées et des eaux pluviales	

Dérèglement climatique

RISQUES	OPPORTUNITÉS	ATOUTS DE SUEZ	INDICATEURS
• Retard des réglementations environnementales et de santé publique • Pression sur les clients industriels pour intégrer leur empreinte eau et les matières premières secondaires dans leurs processus de production	• Nouvelles opportunités de marché • Diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) par l'économie circulaire • Nécessité de développer de solutions de gestion de la ressource à faible impact environnemental	• Solutions permettant de réduire les GES, d'optimiser la consommation énergétique et de favoriser l'exploitation d'énergies renouvelables	• m^3 d'eau de mer dessalée produits • Énergie produite grâce aux déchets • GES évitées • kWh produits
• Dérèglement du cycle de l'eau et multiplication des zones affectées par une ressource en eau insuffisante, voire en état de stress hydrique	• Nécessité de repenser la relation à l'eau et la gestion de l'eau • Plus grande attractivité des matières premières secondaires	• Solutions de résilience pour la prévention et la gestion des inondations • Ressources alternatives dans les régions marquées par le stress hydrique • Approche élargie au grand cycle de l'eau, et valorisation écosystémique	
• Raréfaction des énergies fossiles	• Identification de nouvelles sources énergétiques	• Valorisation des déchets comme nouvelles sources d'énergie locales et renouvelables	

01 Révolution numérique

RISQUES	OPPORTUNITÉS	ATOUTS DE SUEZ	INDICATEURS
• Arrivée de nouveaux concurrents via l'économie digitale	• Attente de solutions à haute technologie adaptées aux nouveaux besoins des clients	• Business models intégrant les nouvelles technologies (tests technologiques innovation, concours d'idées, l@bs)	• Budget investi en recherche, développement technologique et innovation
			• Nombre de chercheurs et experts
		• Nouvelles solutions dites « SMART », permettant une gestion de plus en plus intelligente et digitalisée pour nos deux métiers	• Nombre de compteurs SMART installés et gérés
• Risques liés à la sécurité des infrastructures	• Attente de solutions hautement sécurisées	• Technologie assurant la sécurité des infrastructures et la protection des données personnelles	• Nombre de risques identifiées et mesures mises en place
• Risques liés à la protection des données personnelles			• Revue du respect strict des réglementations en matière de protection des données

Nouvelles aspirations sociétales

RISQUES	OPPORTUNITÉS	ATOUTS DE SUEZ	INDICATEURS
• Changements de modes individuels de consommation pouvant conduire à une diminution des consommations des ressources	• Exigence plus grande des populations en matière de protection de l'environnement, d'hygiène, de qualité de vie et de santé, mais aussi d'efficacité et de transparence des services publics	• Nouveaux business models vers la fourniture de services en matière d'optimisation des consommations et de la valorisation de la ressource	• Feuille de Route Développement Durable
• Modification des business models pour aller vers plus d'économie circulaire	• Évolution des attentes des industriels concernant la maîtrise du cycle de l'eau et des déchets, devenue une préoccupation majeure tant sur le plan environnemental que sur celui de leur compétitivité et de leur performance économique	• Solutions avancées de valorisation de la ressource en énergie renouvelable, matières premières secondaires ou compost	
• Préoccupations accrues pour les questions de responsabilité	• Attente d'une entreprise plus éthique et engagée pour l'environnement et la société	• Intégration pionnière des dimensions sociales, sociétales et environnementales dans l'ensemble des solutions du Groupe	
• Participation plus active des parties prenantes à la gestion des services	• Attente d'une approche partenariale pour coconstruire des solutions innovantes	• Nombreux partenariats favorisant la prise en compte des attentes des clients et parties prenantes et la création de valeur partagée	

les dilemmes :
l'impérieuse nécessité du dialogue avec les parties prenantes

Les défis du monde contemporain génèrent un certain nombre de risques et d'opportunités pour le Groupe, tels que nous les avons décrits dans les tableaux précédents. Ils peuvent également engendrer des dilemmes qui ne sont pas simples à résoudre car ils renvoient à des conflits entre des logiques, qui, chacune, ont leur légitimité : c'est le dialogue et la concertation qui, bien souvent, permettent de les dépasser. Exemples des problématiques dont le Groupe débat régulièrement avec les parties prenantes.

La valorisation des déchets ne va-t-elle pas à l'encontre de l'objectif « Zéro déchets » ?

Le point de vue selon lequel la valorisation des déchets serait pernicieuse car elle reviendrait à encourager la production de déchets est répandu. Nous pensons que l'objectif de réduction des déchets à la source doit être soutenu : les solutions d'éco-conception que nous développons pour nos clients industriels vont d'ailleurs dans ce sens. En revanche, les quatre milliards de tonnes de déchets produits chaque année sont encore une réalité. Leur valorisation, sous forme de matière première secondaire ou d'énergie, se révèle être performante sur un plan environnemental, économique et social. C'est tout l'enjeu de l'économie circulaire que de favoriser une croissance découplée de la consommation des ressources.

4 milliards de tonnes de déchets produits chaque année dans le monde

L'eau, essentielle à la vie, peut-elle être gérée par une entreprise privée ?

L'autorité publique peut décider de déléguer le service de l'eau à une entreprise publique ou à une régie. Car l'eau est en effet un service : pour être utilisée et contribuer au développement, elle doit être traitée et distribuée 24 h sur 24 h avec une qualité sanitaire et gustative irréprochable. Le mode de gestion déléguée fait l'objet de critiques qu'il s'agit d'entendre, au-delà du clivage public-privé. Il est en effet important de comparer les différents modes de gestion sur des critères comparables et rigoureux, tels que le taux de rendement des réseaux, la qualité de l'eau délivrée, la qualité de service à l'usager. Il est tout aussi important de faire évoluer le service de l'eau pour répondre aux attentes des élus et des habitants, mais également aux enjeux de protection et de disponibilité des ressources. C'est là l'objectif du Contrat pour la Santé de l'Eau de SUEZ qui propose une palette contractuelle étendue, des modes de gouvernance partagée, des mécanismes de rémunération fondés sur la performance environnementale et sociale, ainsi que de nouveaux services tels que les compteurs intelligents pour maîtriser les consommations, ou encore la tarification sociale de l'eau.

La rationalisation des coûts ne nuit-elle pas à l'emploi et à la qualité de service ?

L'industrialisation des métiers de SUEZ, tout comme leur entrée dans l'ère du digital, permet aux collaborateurs d'optimiser leurs interventions, pas de les réduire. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication réduisent les temps et les distances ; elles font apparaître également de nouveaux métiers dans l'activité de l'Eau (nouveaux services à partir de la télérelève ; maintenance des réseaux et des usines intelligents) comme dans l'activité des Déchets (métiers de la valorisation matière et énergétique). La condition sine qua non de cette transformation respectueuse de l'emploi et de la qualité de service est la formation, à laquelle SUEZ dédie une politique ambitieuse *(cf p.39)*.

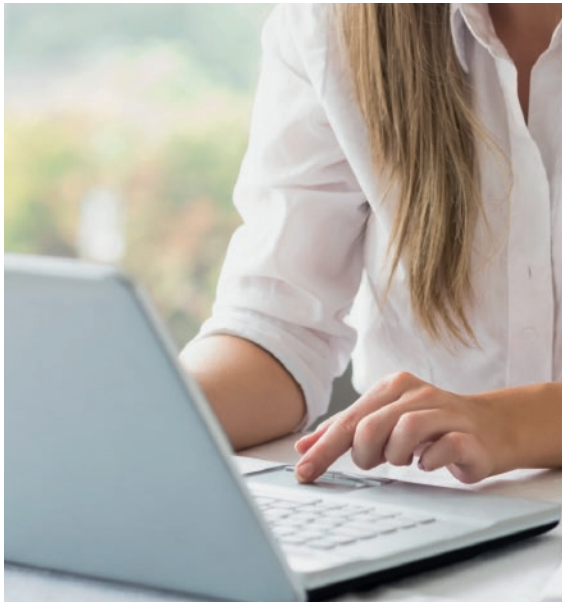

VERS UNE PERFORMANCE GLOBALE

P.31
des succès commerciaux créateurs de valeurs plurielles

P.32-33
la performance opérationnelle est aussi environnementale

P.34-38
des solutions au service de la performance environnementale et économique des clients

P.39-41
la performance sociale 2015 : des salariés engagés dans la transformation du Groupe

P.42-43
les contributions à une économie positive

P.44-45
un Groupe performant au service de tous

P.46-47
une performance responsable saluée par les parties prenantes

des succès commerciaux
créateurs de valeurs plurielles

En 2015, les 4 axes stratégiques de SUEZ ont renforcé ses positions de marché avec d'importants succès commerciaux, tant en Europe qu'à l'international. Les villes et les industriels ont, en effet, fait le choix de solutions qui leur permettent d'allier performance économique et performance environnementale.

REPÈRE **une stratégie qui a généré de nombreux succès commerciaux en 2015**

Cap vers l'économie circulaire

1,9 t VALORISÉE / 1 t ÉLIMINÉE

9,2 $MtCO_2e$ ÉVITÉES

Partenariat innovant pour la DSP de collecte et de traitement des déchets de Covaldem II (Aude) (459 M€)

Unité de valorisation énergétique des déchets et production d'électricité pour le Comté de Suffolk (UK) (1 Md£)

Renouvellement des installations de valorisation des déchets du Syctom en Île-de-France (1,8 Md€ pour le Groupement IP13)

Accélérer le déploiement des solutions intelligentes

2015 : **+23%**
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

2,6 M DE CAPTEURS

15 % DE CLIENTS ÉQUIPÉS DE COMPTEURS TÉLÉRELEVÉS

Solution de décarbonatation dans le cadre du renouvellement du contrat de DSP Eau du Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers (873 M€)

Solutions Aquadvanced à Alençon, Calais et Guingamp

Solutions de valorisation énergétique des boues de stations d'épuration (Strasbourg, Valenton, Annecy, Angers)

Accompagner la transition environnementale des territoires de la planète

2015 : **+17%**
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

822 M DE m^3 D'EAUX USÉES TRAITÉES RÉUTILISÉES

14,7 MILLIONS DE PERSONNES DESSERVIES EN EAU POTABLE ET 7,4 MILLIONS DE PERSONNES DESSERVIES EN ASSAINISSEMENT DANS LES PAYS ÉMERGENTS

Solution d'économie circulaire pour le parc industriel chimique de Changshu (354 M€)

Conception, construction et exploitation d'une usine de dessalement (700 000 hab.) à Barka, au Moyen-Orient

Station de traitement des eaux usées de Prague (contrat de 217 M€ dont 57 M€ pour SUEZ)

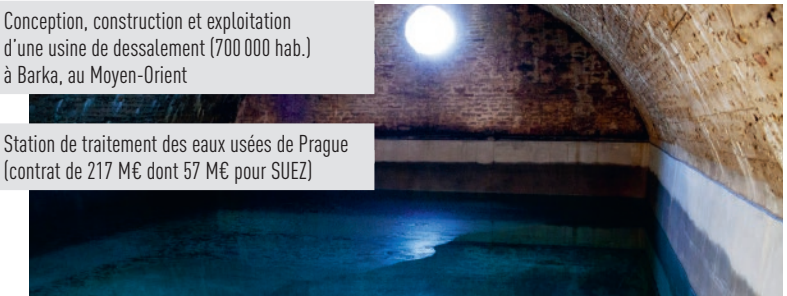

Développer des offres intégrées pour les industriels

2015 : **+37%**
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

1 852 Mt DE CSR VENDUS

Contrat multisites avec Safran

Accord mondial avec Sanofi pour la performance environnementale et économique de ses sites de production

Station de traitement des effluents industriels d'une plate-forme de Solvay

la performance opérationnelle
est aussi environnementale

L'ambition de SUEZ d'être le leader de la gestion durable des ressources se double de l'ambition d'être évalué à l'aune d'une performance globale, qui est à la fois opérationnelle et financière, environnementale, sociale et sociétale et dont les bénéfices sont redistribués à l'ensemble des parties prenantes. La Feuille de Route Développement Durable 2012-2016 a été pensée comme un outil de pilotage de la stratégie de transformation du Groupe. Organisée autour de trois axes (faire de nos clients des leaders de la performance économique et environnementale ; développer les talents de nos salariés pour qu'ils soient des acteurs de la transformation de nos métiers ; faire de nos métiers des contributeurs à l'attractivité des territoires et coconstruire les solutions avec nos parties prenantes), elle fixe des objectifs chiffrés, adossés à des indicateurs de mesure. Les résultats 2015 de ces objectifs rendent compte des performances environnementales, sociales et sociétales du Groupe, et de la manière dont celles-ci se conjuguent pour créer une croissance responsable, et donc impacter la performance financière de SUEZ.

L'amélioration permanente de l'efficacité opérationnelle du Groupe au regard de sa mission de protection de l'environnement répond à une triple nécessité : garantir l'avenir du développement de nos activités en prenant en compte les exigences croissantes de nos clients en matière de coût et de qualité des services ; contribuer à la maîtrise des risques opérationnels liés à nos métiers ; enfin, répondre aux exigences de nos parties prenantes, qui attendent que SUEZ fasse preuve d'exemplarité en ce domaine. Ainsi, cinq des enjeux majeurs issus de notre étude de matérialité sont liés à la performance opérationnelle et environnementale du Groupe : la gestion durable et optimisée de l'eau et des déchets, la diminution des émissions de gaz à effet de serre, la réduction de la consommation d'énergie, la lutte contre la pollution de l'air, la réduction des nuisances pour les riverains.

En 2015, l'activité Eau du Groupe a contribué significativement à l'efficience de la gestion du « petit cycle » de l'eau dans la ville. En matière de distribution d'eau, près de 1,7 million de clients sont désormais équipés de compteurs télérelevés leur permettant de maîtriser leur consommation ; le rendement technique global des réseaux d'eau potable des quatre principales filiales Eau du Groupe (Eau France, Agbar, SUEZ US et Lydec), malgré des problèmes survenus sur le réseau de distribution de Santiago du Chili, s'est à nouveau situé en 2015 au-dessus de 77 %, et le taux de conformité bactériologique des eaux distribuées s'est maintenu à un niveau d'excellence au regard de tous les standards locaux (en France, il est de 99,8 %). En matière d'assainissement des eaux usées, l'année 2015 a été également marquée par une amélioration des rendements épuratoires des installations gérées par le Groupe, que ce soit pour la DBO_5 (+1,6 %) ou pour l'azote (+ 3 %). Les solutions proposées par le Groupe pour le traitement des micropolluants présents dans les eaux usées (pesticides, médicaments, hydrocarbures, métaux lourds, solvants,...) lui ont aussi permis de remporter plusieurs contrats, comme à Sophia Antipolis, Zurich ou Lausanne.

Dans les métiers de la gestion des déchets, l'accompagnement des politiques locales de transition du stockage à la valorisation s'est traduit par une amélioration de l'efficacité environnementale des process. Le développement de la collecte s'accompagne, chez SUEZ, d'une hausse significative du taux de camions roulant au carburant alternatif : 11,3 % en 2015 contre 4,7 % en 2012.

Pour répondre aux attentes citoyennes liées à la qualité de l'air à proximité de ces sites, le Groupe s'attache à atteindre des niveaux de performance supérieurs aux seuils d'émission exigés par les réglementations locales sur les 45 UVE (Unités de Valorisation Énergétique) qu'il gère dans le monde. Il a également réduit, en 2015, les émissions totales de poussières issues des UVE qu'il gère de 56 à 52 tonnes. Parallèlement, le taux de réutilisation des mâchefers issus des UVE a progressé de 3,7 % en 2015. Enfin, 95 % des déchets stockés par le Groupe le sont dans des centres équipés de systèmes de captage et de valorisation du biogaz. Cette progression a participé à la réduction de 680 000 tCO_{2e} des émissions de gaz à effet de serre sur ce poste en 2015.

Pour en savoir plus : Document de Référence 2015, chapitre 6.8 ; Rapport intégré, p.68 à 74

11.3 % de camions roulant au carburant alternatif, contre 4,7 % en 2012

Solution

SUEZ choisi par le Sultanat d'Oman pour la construction de sa principale usine de dessalement

Oman Power and Water Procurement (OPWP), la société en charge de l'approvisionnement en eau et en énergie du Sultanat d'Oman, a choisi en mars 2016 le consortium Barka Desalination Company formé par SUEZ et ses partenaires pour le financement, la construction et l'exploitation pour une durée de 20 ans d'une nouvelle usine de dessalement d'eau de mer à Barka. D'une capacité de 281 000 m^3 par jour, cette installation sera la plus grande usine de dessalement par osmose inverse du Sultanat. Elle sera mise en service en avril 2018.

De manière plus générale, la performance carbone du Groupe lui permet de contribuer à faire éviter davantage d'émissions de gaz à effet de serre à ses clients par ses solutions de valorisation des déchets et des eaux usées (9,2 Mteq.CO_2) qu'il n'en émet lui-même par ses opérations directes (8,2 Mteq.CO_2), ce qu'illustre le profil carbone ci-contre.

Conformément aux engagements de la Feuille de Route Développement Durable du Groupe, le nombre de plans d'action sur des sites sensibles vis-à-vis de la biodiversité a de nouveau fortement progressé en 2015, passant de 144 à 214.

Enfin, la performance opérationnelle de SUEZ :

- A participé à l'atteinte des objectifs du plan de réduction des coûts COMPASS dont les gains nets se sont élevés à 160 M€ en 2015, grâce notamment à l'accent porté sur l'optimisation des tournées de collecte, la maîtrise du coût des consommations d'énergie et la valorisation des capacités de production d'énergie à partir des déchets et des eaux usées. **Les gains liés à l'accroissement de l'efficacité énergétique sur les installations gérées par le Groupe sont ainsi estimés à 4 M€ par an.**
- S'est traduite, en 2015 comme les années précédentes, par un nombre très faible de condamnations liées à des incidents affectant l'environnement (cinq en 2015 contre sept en 2014).
- A été récompensée par une satisfaction des consommateurs d'eau à nouveau supérieure à l'objectif de 80 % fixé en 2012 par la Feuille de Route Développement Durable du Groupe.

REPÈRE

le profil Carbone du Groupe SUEZ en 2015

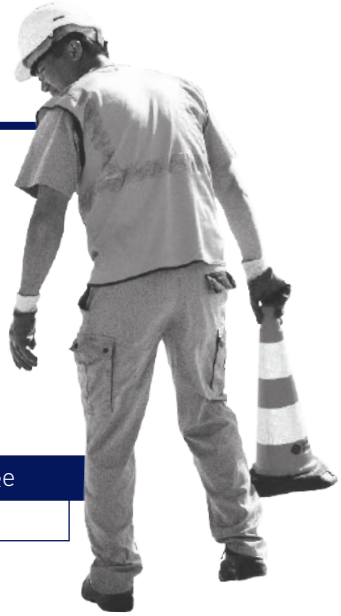

Émissions produites CO_2e

8 158 687 tonnes

PAR ACTIVITÉ (en tCO_2e)

Déchets	6 125 324
Eau	2 006 363

PAR SOURCE (en tCO_2e)

Incinération	3 702 067
Électricité	1 790 763
Stockage	1 624 580
Transport	620 378
Autres	420 899

Émissions évitées CO_2e

9 181 045 tonnes

PAR ACTIVITÉ (en tCO_2e)

Déchets	9 021 887
Eau	159 158

PAR SOURCE (en tCO_2e)

Valorisation matière	6 201 521
Valorisation énergétique	1 873 974
Combustibles solides de récupération	1 105 550

BALISES GRI
G4-DMA — G4-EN15 — G4-EN16 — G4-EN18

des solutions au service de la performance environnementale et économique des clients

L'engagement de SUEZ de faire de ses clients les leaders de la performance économique et environnementale passe par la sécurisation, la qualité, l'efficience et la valorisation des ressources dont ils ont la responsabilité.

Des ressources sécurisées et de qualité

Les industriels, tout autant que les agriculteurs et les collectivités locales, ont pris toute la mesure de la vulnérabilité des ressources, notamment des ressources en eau, et attendent des solutions qui permettent de réduire le risque de stress hydrique, déjà avéré dans certaines régions du monde.

La réutilisation des eaux usées en fait partie : le Groupe a traité, en 2015, 822 millions de m^3 d'eau usées en vue de leur réutilisation, et a été retenu pour la fourniture des équipements de la station de recyclage des eaux usées de Huai Fang, à Pékin, qui traitera dès 2016 les effluents de plus de trois millions d'habitants.

En 2015, SUEZ a conforté son leadership mondial dans le dessalement de l'eau de mer par osmose inverse avec plus de 250 usines construites dans le monde équipées de cette solution. Le contrat de recherche signé en janvier 2015 avec Abu Dhabi Future Energy Compagny, le Masdar Institute of Science and Technology et ENGIE vise à innover pour réduire la facture carbone et économique d'une technologie qui reste encore très énergivore : une alimentation 100 % solaire, objet de cette recherche, permettrait d'offrir dans cette région aride tout comme dans le reste du monde une solution dont la performance environnementale serait globale.

Solution

Au Brésil, des circuits en boucle d'eaux industrielles pour lutter contre le stress hydrique.

À proximité d'un fleuve dont le débit chute depuis plusieurs années en raison de la sécheresse, la Companhia Siderurgica Nacional, l'un des plus grands producteurs de métaux ferreux du pays, a fait appel à SUEZ pour se doter d'une installation qui permet la réutilisation de 4 500 m^3 d'eaux usées par jour pour les usages liés au refroidissement et au process, ce qui lui confère une plus grande autonomie d'approvisionnement en eau tout en réduisant les risques de pollution du fleuve.

BALISES GRI
G4-21 — G4-DMA — G4-EN10

De nouveaux services pour une gestion efficiente des ressources.

Les villes ont à résoudre cette équation redoutable de permettre à leurs habitants un accès au moindre coût à des ressources de qualité. Défi qui, pour être relevé, passera par un changement radical dans les modalités de gestion des ressources. Les solutions de Smart Water en sont une étape clé. Ainsi, en 2015, la Communauté urbaine d'Alençon comme le Syndicat Mixte pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint-Cloud (SMGSEVESC) ont choisi la solution Aquadvanced de SUEZ : cet outil de pilotage et d'optimisation des réseaux d'eau potable permet de suivre en temps réel l'ensemble des flux hydrauliques et de détecter les fuites à l'aide de capteurs multiparamètres. Les données collectées constituent également une aide à la décision dans la politique d'investissement. Tout comme pour l'eau, les collectivités locales ont besoin de gagner en performance et en efficacité dans toutes les étapes du traitement et de la valorisation des déchets. **Les technologies numériques du Smart Waste sont également un outil puissant de cette optimisation :** pour piloter en temps réel le service de collecte (capteurs embarqués dans des camions géolocalisés et connectés), pour réduire le volume de déchets et favoriser le recyclage grâce à des dispositifs de tarification incitative s'appuyant sur des systèmes d'information, ou encore en améliorant la qualité de la valorisation des déchets et en favorisant le recyclage grâce à l'utilisation de robots trieurs.

Ces nouvelles technologies du numérique dessinent le visage de la ville du futur, celle de la ville-ressource : une ville, qui, parce qu'elle aura une vision à 360° de l'ensemble de ses flux, sera créatrice de nouvelles ressources. Les plateformes numériques vont dans ce sens : elles permettent la collecte, l'analyse, le stockage et la mise à disposition de la donnée urbaine (mobilité, qualité de vie, services urbains, infrastructures, etc.). Saint-Étienne est la première ville de France à décider de la mise en œuvre d'un projet de plateforme digitale, lauréat de l'appel à projets du MEDDE « Démonstrateurs industriels pour la ville durable », de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ANRU « ville durable et solidaire », et fruit d'une réflexion commune de la ville de Saint-Étienne, de Saint-Étienne Métropole, de SUEZ et de leurs partenaires.

BALISES GRI
G4-DMA

Solution

Lancement du Smart Operation Center

Le digital constitue un formidable levier pour répondre aux défis environnementaux auxquels sont confrontées les collectivités locales. Pour les accompagner et renforcer la performance de leurs services d'eau et d'assainissement, SUEZ a mis en place au Pecq (Yvelines) le premier centre pour la supervision de l'ensemble des infrastructures de télérelève et de Smart Water en France et à l'international : le Smart Operation Center.

Cette plateforme garantit la performance des infrastructures et la restitution d'informations fiables et actualisées aux collectivités locales et aux exploitants du service de l'eau.

Cette vision globale permet de détecter au plus tôt tout incident (fuites, panne de compteur, chute du niveau de pression…) pour une meilleure réactivité dans la résolution des dysfonctionnements signalés.

Ce centre supervisera, à terme, l'ensemble des objets communicants appliqués à l'environnement (compteurs d'eau, de gaz et multifluides, capteurs pour les bennes d'apport volontaire de déchets…) pour accompagner les collectivités dans la gestion durable de leurs ressources.

Des ressources valorisées : l'économie circulaire en marche

Accessibles, protégées et optimisées, industriels et collectivités sont de plus en plus nombreux à attendre que leurs ressources soient également valorisées. En effet, l'inscription dans une dynamique d'économie circulaire leur permet à la fois une gestion plus économique de leurs ressources, qu'il s'agisse de l'eau ou des déchets, mais également moins émettrice de gaz à effet de serre et potentiellement créatrice d'emplois. Pour répondre à ces demandes croissantes, SUEZ a, en 2015, augmenté la part des déchets valorisés tout en en perfectionnant les techniques grâce au Smart Waste.

Et en effet, sur les 24,8 millions de tonnes de déchets traitées par le Groupe en Europe, un peu plus de 65 % sont valorisées. Le ratio valorisation versus élimination a sensiblement progressé entre 2014 et 2015, passant de 1,52 à 1,90 pour un objectif fixé à 2 (engagement 2 de la Feuille de Route Développement Durable du Groupe) à l'horizon 2016. Cette évolution a permis de mettre sur le marché 4,7 millions de tonnes de matières premières secondaires (papiers, cartons, verre, métaux, plastiques, bois) et d'augmenter fortement la production d'énergie renouvelable : + 14 % de production d'énergie utile sur le périmètre déchets Europe, avec la mise en service de nouvelles installations en France, telles que l'usine de production de vapeur verte ROBIN sur la plateforme industrielle de Roussillon, ou l'unité de valorisation énergétique de Teeside, l'un des 11 contrats de type PFI (Private Finance Initiative) conclus par le Groupe au Royaume Uni. La production de combustibles solides de récupération vendus en 2015 reste stable par rapport à l'année précédente.

Le modèle de l'économie circulaire concerne également l'activité Eau : le ratio énergie produite/énergie consommée est passé de 7,3 % en 2014 à 7,8 %, progression due à la mise en service de nouvelles installations de cogénération, comme à Pontiac, aux États-Unis, ou de Biovalsan, unité d'injection de biométhane dans le réseau de distribution de gaz naturel à Strasbourg.

Le modèle de l'économie circulaire est dépendant du prix des matières premières et de l'électricité. Malgré leur baisse respective et un contexte économique défavorable, le chiffre d'affaires de l'activité Recyclage et Valorisation en Europe est passé de 6,32 milliards d'euros en 2014 à 6,36 milliards d'euros en 2015 tandis qu'elle a permis de faire éviter 9 millions de tCO_2e aux clients de SUEZ. La poursuite d'une tendance sur laquelle SUEZ s'engage pour l'avenir : le Groupe prévoit de faire éviter à ses clients 60 millions de tCO_2e d'ici à 2020, et de coconstruire avec eux des modèles économiques fondés sur la performance environnementale et notamment carbone, en fonction des scénarios d'évolution du prix du carbone dans les différents pays dans lesquels le Groupe est présent.

Solution

Une offre de gestion intégrée des déchets pour les pays émergents

Leader dans la valorisation des déchets dans les pays émergents, SUEZ a développé l'offre Smart Cells, qui propose des solutions modulaires et adaptées aux contextes locaux, accélérant le passage de l'élimination à la valorisation des déchets municipaux et industriels, en lien avec les politiques climat/énergie et les politiques environnementales des autorités locales. Cette offre permet également de soutenir la croissance économique locale et l'intégration sociale des récupérateurs informels.

REPÈRE

tonnes de déchets destinés à la valorisation

Ratio tonnes de déchets destinés à la valorisation pour une tonne de déchets destinés à l'élimination (périmètre déchets Europe)

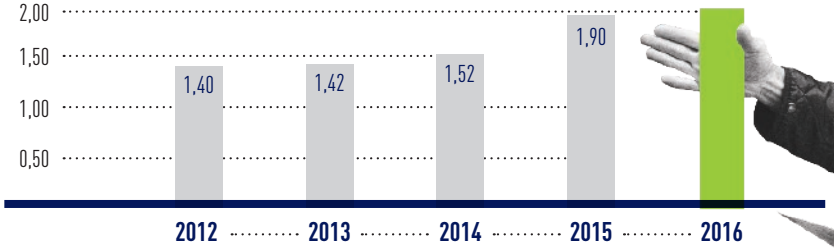

BALISES GRI
G4-DMA — G4-EN23

Solution

Expérimenter de nouvelles formes de dialogue entre experts et Grand Public

Dans le cadre de la Conférence sur le Climat, SUEZ a soutenu le 21 novembre 2015 au Musée de l'Homme à Paris le « Blackmarket for Useful Knowledge and Non-Knowledge ». Invitant à réfléchir aux nouveaux rôles de l'humain, l'événement a mis en scène des conversations en tête-à-tête entre le public et 75 experts de différents domaines comme les sciences et techniques, les sciences humaines, l'agriculture, la contre-culture, la religion. Les échanges se sont articulés autour de sujets tels que le changement climatique et l'Anthropocène, soit la période où l'influence de l'Homme sur le système terrestre est devenue prédominante. À côté des débats officiels sur la politique climatique mondiale, auxquels le public n'est pas convié, cette performance proposait une autre représentation de la démocratie écologique.

L'innovation partenariale comme nouveau levier de croissance

Le modèle de l'économie circulaire est un nouveau business model. Il nécessite une nouvelle gouvernance qui réunit l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur (entreprises, startups, collectivités, associations locales) au sein d'instances dédiées et qui favorise la coconstruction de solutions de plus en plus transversales. La coconstruction devient ainsi une expertise contractuelle, que SUEZ consolide grâce à sa longue expérience en matière de dialogue et de partenariat. Elle se révèle être un véritable levier de croissance, et prend des formes diverses, comme en témoignent de nombreux exemples en 2015. Et notamment :

- **La gestion partagée entre la collectivité locale et l'opérateur privé :** ainsi, Dôle et SUEZ ont créé Doléa Eau et Doléa Assainissement, les deux premières SemOp (Sociétés d'économie mixte à opération unique) de France. La collectivité décide à voix égale avec l'opérateur des actions à mettre en œuvre, ouvrant la voie à un mode inédit de gestion, transparent et partagé.

- **Le pilotage partenarial de solutions avec les clients industriels :** ainsi au sein de l'accord-cadre de trois ans renouvelable conclu entre SUEZ et Sanofi en 2015, dont l'objectif est d'accroître la performance économique et environnementale de ses sites de production grâce à une gestion optimisée de ses ressources, les équipes des deux entreprises travaillent ensemble pour choisir les technologies de pointe les plus adaptées, rédiger les manuels opératoires et assurer en commun le pilotage du projet.

Solution

De la gestion des ressources en eau au partage des savoir-faire : l'exemple de Singapour

En juin 2015, SUEZ a signé un protocole d'accord, d'une période de cinq ans renouvelable, avec l'Agence Nationale de l'Eau de Singapour (Public Authority Board) portant sur la gestion des ressources en eau. Engagé dans l'innovation sociale, cet accord prévoit notamment le partage de savoir-faire et le développement commun de technologies, à travers trois projets de recherche dans les technologies de Smart Water et l'optimisation énergétique du traitement des eaux usées. De plus, SUEZ a ouvert un centre d'innovation, composé de 15 chercheurs et ingénieurs qui soutiendront, par le biais de l'innovation, le développement de projets dans ce pays.

BALISES GRI
G4-DMA

- **Les expertises augmentées grâce à la complémentarité des partenaires :** SUEZ et trois partenaires chinois, dont le numéro 1 de la valorisation énergétique des déchets en Chine et l'opérateur public de l'eau de la ville de Chongqing, ont créé Derun Environnement, une joint-venture qui donne naissance à un acteur majeur des services à l'environnement et couvre un large champ d'activités : production et distribution d'eau potable, traitement et recyclage des eaux usées, recyclage et valorisation énergétique des déchets, dépollution des sols…

- **La contribution à l'incubation des entrepreneurs sociaux et environnementaux :** pour encourager les initiatives innovantes en matière de gestion des déchets, MakeSense et SUEZ se sont associés pour lancer la plateforme collaborative Future of Waste. L'objectif est d'identifier de nouveaux business models et soutenir des entrepreneurs sociaux et environnementaux qui développent des solutions innovantes de réduction, de réemploi, de recyclage et/ou de valorisation des déchets.

Solution

Future of Waste : une communauté pour développer l'économie circulaire

Début 2014, pour encourager les initiatives innovantes en matière d'économie circulaire dans la gestion des déchets, MakeSense et SUEZ s'associent pour lancer la plateforme collaborative Future of Waste. Son objectif ? Identifier de nouveaux business models et soutenir des entrepreneurs sociaux et environnementaux qui développent des solutions innovantes de réduction, de réemploi, de recyclage et/ou de valorisation des déchets.

Future of Waste encourage l'émergence de solutions innovantes en résolvant les problématiques auxquelles sont confrontés les entrepreneurs au quotidien, via l'utilisation d'une palette d'outils collaboratifs (plateforme digitale, challenges) et d'ateliers de créativité (hold-up) auxquels participent bénévolement les collaborateurs SUEZ. Les entrepreneurs bénéficient ainsi de l'expertise du Groupe, ainsi que d'un accompagnement tout au long du développement de leur projet. Dans le cadre de la COP21, Future of Waste a lancé son premier Impact Program « Waste & Climate », qui a mobilisé, en trois semaines, 400 personnes, dont 50 collaborateurs du Groupe, sur 30 ateliers à Paris, Bruxelles, Toulouse, Nantes, Mexico, Dakar et Etterbeek. Il a donné lieu à la conception d'une base de données open source et d'une méthodologie dédiée permettant aux entrepreneurs sociaux de mesurer leurs impacts climatiques.

Seulement deux ans après sa création, Future of Waste est devenue une communauté active réunissant plus de 100 entrepreneurs et plusieurs centaines de passionnés. Au total, 80 ateliers de résolution de défis ont été organisés dans 17 villes différentes, dont cinq hors de France.

la performance sociale 2015 :
des salariés engagés dans la transformation du Groupe

La Révolution de la Ressource commence par soi-même, c'est dire l'importance du renforcement de l'adhésion des 82 536 collaborateurs autour de la marque unique et de leur fédération autour d'une culture commune.

C'est tout le sens de la démarche de dialogue interne Imagine Together, qui a obtenu de très bons résultats autant en termes de taux de participation que d'approbation au programme proposé : une preuve tangible de l'engagement des salariés autour de la nouvelle ambition du Groupe. Un engagement qu'il convient maintenant de mesurer sur le long terme : SUEZ a décidé de systématiser la réalisation d'enquêtes d'engagement dans le Groupe et de mesurer l'engagement de ses collaborateurs tous les deux à trois ans à partir de 2015, avec un référentiel commun pour l'ensemble de ses filiales.

Ainsi associés à la stratégie du Groupe, les collaborateurs le sont également dans le cadre du dialogue social : plus de 84 % des collaborateurs de SUEZ dans le monde disposent d'instances de représentation du personnel, le Groupe contribuant à leur mise en place dans ses filiales internationales, y compris dans les pays où l'existence de celles-ci n'est pas obligatoire.

L'accompagnement de la transformation des métiers, axe majeur de la stratégie du Groupe, est une des clés de l'engagement des collaborateurs : cette année encore, la politique de ressources humaines s'est particulièrement orientée vers la formation, avec en ligne de mire la montée des compétences, en lien avec les axes de développement du Groupe. Les résultats 2015 sont en hausse significative par rapport à l'année précédente : plus des deux tiers des collaborateurs du Groupe, quelle que soit leur catégorie professionnelle, ont bénéficié d'une formation. **La durée moyenne de formation annuelle s'établit à 17,3 heures par an en 2015 contre 16,7 en 2014.** Des résultats qui laissent envisager l'atteinte de l'objectif fixé par la Feuille de Route Développement Durable pour 2016, à savoir 18 heures de formation par salarié et par an.

En ajoutant les heures d'e-learning, formule particulièrement adaptée aux collaborateurs éloignés des lieux de formation et générant des économies significatives par rapport au système présentiel (de l'ordre de 3 millions d'euros par an), le nombre moyen d'heures de formation par salarié en 2015 est de 25 heures.

BALISES GRI
G4-20 — G4-DMA

Solution

Création de la Direction Learning et Diversité

La Direction Learning et Diversité, créée en janvier 2015, au sein de la Direction des Ressources humaines Groupe, a pour mission de développer pour les Business Units une offre de formation adaptée à la fois aux priorités stratégiques du Groupe et aux spécificités culturelles locales.

Elle concourt à la transformation de SUEZ en un groupe intégré, le learning étant un moyen de développer la transversalité des compétences en associant des collaborateurs de métiers différents.

Le catalogue de formation propose une offre variée comme des partenariats avec d'autres entreprises, des interventions de business schools, ou des programmes plus personnalisés comme le coaching.

REPÈRE

proportion de collaborateurs ayant bénéficié d'une formation

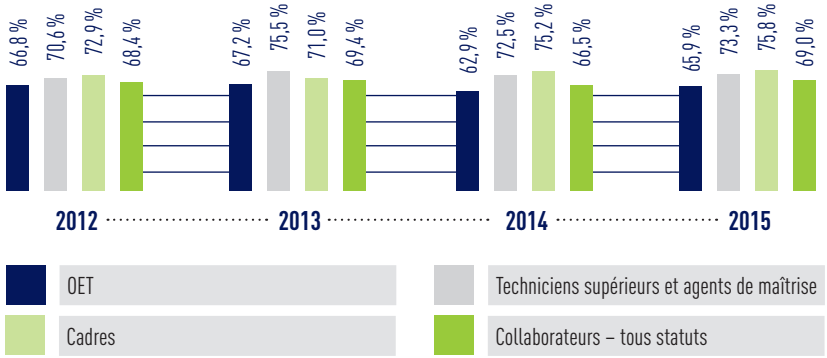

La diversité au service de l'engagement

Agir pour l'égalité des chances est un axe de la responsabilité sociale auquel SUEZ est très attaché : lutter contre les discriminations, promouvoir la diversité, ainsi que l'intégration de la Génération Y et des seniors sont des objectifs de la Feuille de Route Développement Durable mis en œuvre dans le cadre d'un programme structuré et installé dès 2010, le programme Diversity. Il donne, cette année encore, des résultats encourageants.

L'accord sur l'égalité professionnelle fait partie des quatre accords fondamentaux qui ont été signés par la Direction du Groupe et par les principales instances représentatives du personnel (Comité de Groupe France et Comité d'Entreprise européen) depuis 2013, date de déconsolidation du Groupe avec ENGIE. SUEZ a également obtenu en 2014, pour une période de quatre ans, le label d'État Diversité sur le périmètre de ses activités en France.

En 2015, la proportion de femmes est en progression dans l'ensemble du Groupe, au global (20,4 % de l'effectif total, pour 20,1 % en 2014), ainsi que dans l'encadrement : 28,2 % en 2015, contre 27,6 % en 2014, ce qui témoigne d'efforts notables, particulièrement dans les pays où l'accès au marché du travail est moins aisé pour les femmes. Un résultat que le programme de mentoring lancé en 2014, tout comme le réseau des femmes de SUEZ, dont le coup d'envoi a été donné le 8 mars 2016, permettra de faire encore progresser tant il est vrai que ces outils sont robustes pour accélérer la carrière des femmes.

La promotion de la diversité porte également sur d'autres publics tels que les personnes handicapées (1,8 % des salariés en moyenne globale, dont 3,1 % en France et 5,4 % en Allemagne) et vise à favoriser l'intégration des seniors : ils sont engagés pour certains d'entre eux dans le programme Génération Link, qui facilite le partage de connaissances et de compétences intergénérationnel, tandis que le pourcentage de collaborateurs de plus de 55 ans en CDI est passé de 15,4 % à 15,9 % en 2015.

REPÈRE

taux de femmes dans l'encadrement

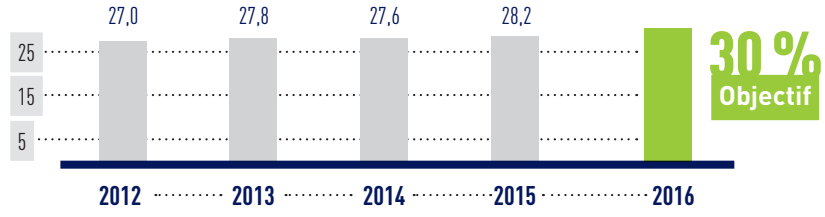

08/03/2016
Coup d'envoi du réseau des femmes de SUEZ

Solution

JUMP : nouveau programme d'excellence pour former et développer de jeunes talents

JUMP est le premier graduate program dédié aux étudiant(e)s en fin d'études, passionné(e)s par les activités de l'environnement et du développement durable. Il a pour but de former, grâce à un accompagnement individualisé, les candidats aux fonctions de management ou d'expertise en leur offrant des opportunités de s'intégrer et d'évoluer au sein du Groupe SUEZ. Il leur est ainsi donné la possibilité d'effectuer successivement un stage, un contrat en CDD puis une mission en VIE au sein du Groupe.

Pour en savoir plus : Document de Référence 2015, chapitre 17 ; Rapport intégré, p.68 à 74

BALISES GRI
G4-DMA

Santé et Sécurité au travail : la condition sine qua non de la performance du Groupe

L'enquête de matérialité le démontre de manière très claire : la santé et la sécurité au travail sont des enjeux prioritaires aux yeux des collaborateurs, mais également pour les clients, et notamment les clients industriels. Le Groupe s'est fixé pour objectif une diminution de 30 % du taux de fréquence des accidents du travail, et de 10 % de leur taux de gravité à l'horizon de sa Feuille de Route Développement Durable, c'est-à-dire entre 2011 et 2016, afin de conforter la place de SUEZ parmi les entreprises les plus performantes en ce domaine de son secteur d'activité.

Afin d'engager l'ensemble du personnel dans l'atteinte de ces objectifs, un accord européen sur la santé et la sécurité a été signé en 2014 avec le Comité d'Entreprise européen du Groupe, et ses principes ont été déclinés dans les politiques de ressources humaines de toutes les filiales du Groupe hors Europe.

En 2015, l'amélioration constatée au cours de dernières années sur ces indicateurs clés s'est poursuivie. Le taux de fréquence des accidents du travail dans le Groupe a été de 10,05 pour un objectif à 2016 de 10, et le taux de gravité de 0,53 pour un objectif à 2016 de 0,54. L'amélioration est surtout notable dans l'activité Déchets dans les pays émergents, où le risque d'accidents du travail est plus élevé. Dans l'activité Eau, alors que l'objectif à 2016 avait été atteint dès 2014, une légère dégradation est à noter, imputable essentiellement à l'activité Eau du Groupe en France. Le « contrat sécurité » liant Eau France à la Direction Santé Sécurité du Groupe a, en conséquence, été immédiatement réexaminé.

L'action lancée en 2013, destinée à mobiliser l'ensemble du personnel autour des « 10 règles qui sauvent » avec un objectif de 0 accident mortel chaque année dans le Groupe, s'est poursuivie en 2015, avec un accent particulier sur les risques d'accidents sur la voie publique, qui est le lieu où se produisent les accidents les plus graves, et qui sont souvent des accidents de tiers.

Vers un indicateur de retour sur investissement dans le capital humain

L'obtention une nouvelle fois en 2015 par SUEZ de la certification « Top Employeur France 2015 » pour ses bonnes pratiques de gestion des ressources humaines est un marqueur important de la performance sociale du Groupe, gage d'attractivité et de fidélisation des salariés.

En outre, la contribution de la performance sociale à la performance globale du Groupe s'évalue aussi en mesurant le retour sur l'investissement dans le capital humain. Cet indicateur met en regard, avec 2008 pour année de référence, les dépenses annuelles liées à la formation et à la promotion de la mobilité interne, et les coûts évités grâce à l'évolution du taux de turnover, de l'absentéisme et du taux de gravité des accidents du travail. En 2015, l'indicateur de retour sur investissement est de 2,25, ce qui signifie que les coûts évités depuis 2008 sont plus de deux fois supérieurs aux dépenses engagées. Par ailleurs, la performance sociale de SUEZ est souvent un facteur différenciant de ses offres, ou en constitue un volet spécifique.

Solution

Les « contrats sécurité » : l'engagement des dirigeants du Groupe

Chaque dirigeant de filiale du Groupe est lié à la Direction Santé Sécurité de SUEZ par un contrat d'objectif, le « contrat sécurité », qui lui fixe des objectifs chiffrés à atteindre en matière d'indicateurs clés, mais insiste également sur la mise en œuvre des actions qui permettront de les atteindre : formation du management, maîtrise des risques majeurs liés à l'activité de la filiale ou de ses clients, prévention des maladies professionnelles, actions vis-à-vis des sous-traitants, notamment dans les pays où les exigences locales sont moins fortes que celles du Groupe. Ce contrat fait l'objet d'une revue annuelle, et le respect de ses dispositions fait partie des éléments d'appréciation pour le calcul de la part de rémunération variable du dirigeant de la filiale ainsi que de son équipe de management.

BALISES GRI
G4-DMA — G4-LA6

les contributions
à une économie positive

La responsabilité de SUEZ s'exprime par la contribution à des enjeux d'intérêt collectif, et notamment : la lutte contre le dérèglement climatique évoquée précédemment, l'emploi et le développement local en France comme à l'international, l'accès aux services essentiels, le partage des savoir-faire.

La contribution à l'emploi et au développement local

En 2015 et sur le périmètre France, **le Groupe a réalisé un quart de ses achats auprès de PME et TPE,** acteurs essentiels de la vitalité des territoires, en ligne avec les objectifs de la nouvelle politique Achats responsables (cadre d'action commun à l'ensemble des Directions Fonctionnelles qui la déclinent chacune sur leur périmètre en un plan d'actions opérationnel) ; celle-ci vise également à nouer des partenariats avec les fournisseurs intégrant des objectifs de RSE.

Autres acteurs essentiels au développement local, **ceux de l'économie sociale et solidaire :** en 2015, le montant des achats réalisés auprès du secteur protégé et adapté en France (EA/ESAT) a de nouveau progressé pour atteindre plus de 6 millions d'euros, tandis qu'un partenariat a été signé avec le Mouvement des Entrepreneurs Sociaux (MOUVES) pour imaginer, avec les entreprises sociales, les solutions locales aux besoins sociaux et environnementaux. C'est également dans le cadre de partenariats noués avec des ONG ou des acteurs de l'Économie sociale et solidaire, tels que « 100 chances, 100 emplois » ou Passeport d'Avenir que SUEZ a continué à se mobiliser en 2015 pour favoriser l'insertion des publics en difficulté. Le Groupe s'engage par ailleurs à faire progresser le taux de salariés en contrat d'alternance et d'insertion (en 2015, il était de 1,6 % de l'effectif total, et représentait 6 millions d'euros de masse salariale et 304 emplois en France) et œuvre également pour rendre efficientes, en France, les clauses sociales introduites par les collectivités locales dans leurs appels d'offres.

Dans les pays émergents, l'enjeu est celui de l'intégration de l'économie informelle pour laquelle SUEZ travaille à des solutions spécifiques. Ainsi, au Maroc, la réhabilitation du site de stockage des déchets ménagers de la ville de Meknès intègre les récupérateurs informels déjà présents sur le site en leur proposant de s'organiser en coopérative afin de maintenir leur activité tout en améliorant leurs conditions de travail et de sécurité.

L'accès aux services essentiels

Adoptés en septembre 2015 par les Nations Unies, les Objectifs de Développement Durable, qui viennent encadrer l'agenda du développement à l'horizon 2030, nous ont rappelé qu'en dépit des progrès importants qui ont été réalisés, la lutte contre les inégalités en matière d'accès universel aux services essentiels dans le monde constitue encore un enjeu majeur, puisqu'il est estimé que respectivement 700 millions et 2,5 milliards de personnes ne disposent toujours d'aucun accès à l'eau et à l'assainissement.

Fort de son expérience en matière d'accès aux services, le Groupe propose aujourd'hui aux collectivités un panel de solutions adaptées pour leur permettre de prendre la mesure des problématiques d'accès et d'y répondre via le pilotage et l'implantation de projets portant sur trois enjeux distincts : l'extension de l'accès physique, la garantie d'un accès financièrement abordable et l'accès universel aux équipements sanitaires dans la ville. Le déploiement de ces solutions s'appuie sur un comité technique de 20 experts opérant sur les cinq continents.

Avec ces solutions, le Groupe fait progresser le nombre de personnes disposant d'un accès aux services essentiels (à ce jour, 14,7 millions de personnes raccordées au service d'eau potable et 7,4 millions au service d'assainissement dans les pays émergents et en développement), conformément aux Objectifs de Développement Durable.

6 millions d'euros de masse salariale, c'est ce qui correspond aux contrats d'alternance et d'insertion engagés en 2015 par le Groupe en France.

2.5 milliards de personnes ne disposent toujours d'aucun accès à l'assainissement

BALISES GRI
G4-21 — G4-DMA — G4-EC8

Solution

Lydec célèbre les 10 ans du programme INDH-INMAE en faveur de l'accès aux services

Suite au lancement de l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH) par Sa Majesté le Roi du Maroc Mohammed VI en 2005, Lydec a lancé le programme INDH-INMAE, qui a fêté ses 10 ans en 2016. Défini en étroite collaboration avec les autorités, le projet vise à développer un accès individuel aux services d'eau et d'assainissement pour 500 000 habitants des quartiers défavorisés du Grand Casablanca. À l'heure actuelle, 470 millions de dirhams (soit environ 47 millions d'euros) ont été investis pour la mise en service effective de 35 000 connexions et 24 000 ménages supplémentaires devraient être desservis d'ici la fin de l'année 2016.

Le partage des savoirs

C'est l'un des neuf enjeux prioritaires identifiés dans la matrice de matérialité. C'est aussi l'un des engagements de la Feuille de Route Développement Durable. SUEZ favorise la diffusion de ses compétences auprès de structures d'enseignement et de formation. Avec la promotion 2015, ils seront près de 150 diplômés du Master Executive ParisTech « SUEZ – Eau pour tous » : SUEZ a notamment accompagné les étudiants à Ouagadougou et à Kampala, dans le cadre du module « Responsabilité sociétale et accès aux services essentiels » coanimé avec le GRET, pour échanger avec les opérateurs locaux sur leur approche du service dans les quartiers informels.

Nos collaborateurs diffusent aussi leurs savoirs dans le cadre de partenariats universitaires comme la Chaire « Usages de l'eau et rationalités économiques pour une Smart & Sustainable Mediterranean City » avec l'université Nice Sophia Antipolis et la métropole Nice Côte d'Azur, ou la Chaire Économie des Partenariats Public-Privé avec l'IAE Panthéon Sorbonne. À l'échelle locale, ce sont plusieurs centaines d'opérations de sensibilisation au développement durable qui sont organisées auprès du public chaque année et à travers le monde, avec le soutien de SUEZ.

Pour en savoir plus : Document de Référence 2015, chapitre 6.8 ; site internet http ://www.suez-environnement.fr/groupe/mecenat-partenariats/

Solution

Soutenir les usagers en situation de précarité financière à Barcelone

Pour répondre aux enjeux liés à la précarité, SUEZ déploie depuis plusieurs années en Espagne des mécanismes d'aide permettant de soutenir les usagers en difficulté financière dans de nombreuses villes du pays. Ainsi en 2012, un Fonds de Solidarité disposant d'une enveloppe de 3,2 millions d'euros fut créé à Barcelone pour soutenir les foyers rencontrant des difficultés financières. Pour assurer l'efficacité de ce dispositif, le Fonds a établi des partenariats étroits avec les services sociaux et des ONG (Croix Rouge, Caritas). Moins de cinq ans après la création du Fonds, 55 000 foyers ont déjà bénéficié d'échéanciers adaptés et de subventions les aidant à s'acquitter de leurs factures.

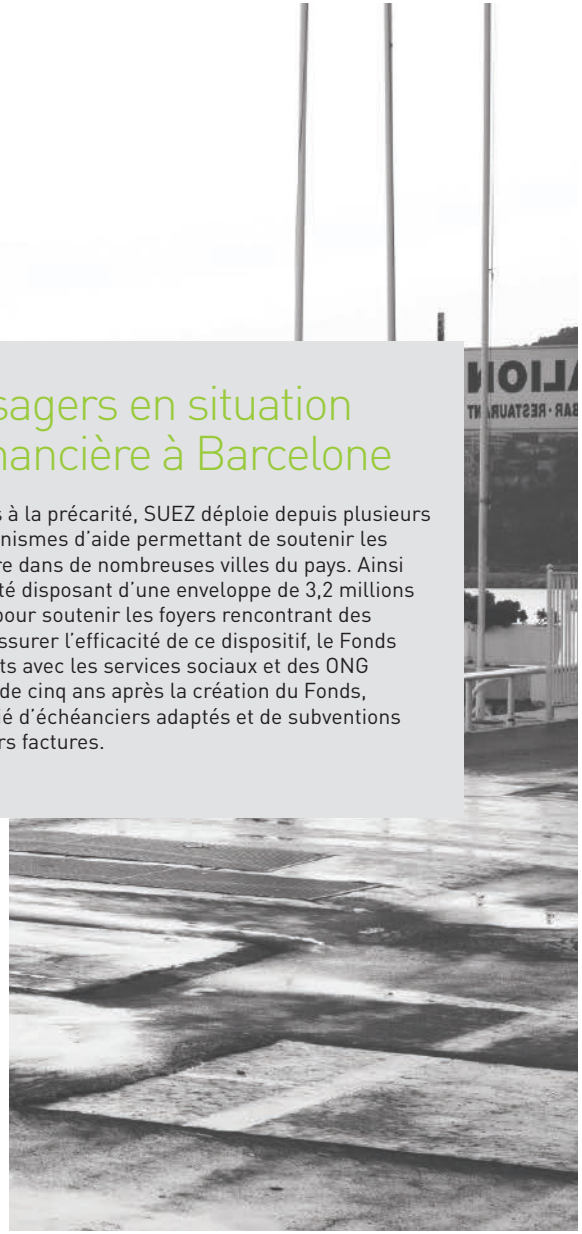

BALISES GRI
G4-EC8

un Groupe performant
au service de tous

En 2015, SUEZ a de nouveau réalisé une performance financière solide, qui illustre la capacité du Groupe à s'adapter dans un environnement volatil et contrasté.

Des objectifs financiers 2015 atteints ou dépassés

SUEZ a réalisé un chiffre d'affaires de 15 135 millions d'euros en 2015, en progression brute de + 5,7 % et en hausse organique de + 2,7 %, avec des effets de périmètre et de change favorables (respectivement, + 0,5 % et + 2,5 %). La contribution aux 2,7 % de croissance organique est liée à celle de la Division internationale (+ 9,3 %) et de la Division Eau Europe (+ 3,2 %), alors que la croissance organique de la Division Recyclage et Valorisation Europe a connu un recul de 1,1 %. La structure du chiffre d'affaires 2015 reste équilibrée entre la France (34 %), le reste de l'Europe (35 %) et le reste du monde (31 %). Il est réalisé à parité dans les deux activités Eau et Déchets (respectivement 51 % et 49 %).

L'EBIT[1] s'élève à 1 381 millions d'euros, en forte croissance brute (+ 10,1 %) et en croissance organique de + 4,5 %. Les EBIT des Divisions Eau Europe et Recyclage-Valorisation Europe sont en croissance organique de, respectivement, + 7,2 % et + 5,7 %. La Division International reste stable (+ 0,3 %). La marge EBIT sur chiffre d'affaires progresse, passant de 8,8 % en 2014 à 9,1 % en 2015. Elle bénéficie pleinement du programme COMPASS d'optimisation des coûts qui a permis de générer 160 millions d'euros d'économies sur l'année.

Le résultat net part du Groupe atteint quant à lui 408 millions d'euros. Le cash-flow libre représente 1 047 millions d'euros, supérieur à l'objectif annuel du Groupe. Les investissements nets se sont élevés à 1 626 millions d'euros, en progression de 23 %. La dette financière nette s'établit à 8 083 millions d'euros au 31 décembre 2015 et le ratio de dette nette/EBITDA ressort à 2,9 fois. Les effets de change ont contribué à un accroissement de celle-ci à hauteur de 326 millions d'euros. L'agence de notation financière Moody's a réitéré, en mai 2015, le rating A3 avec perspective stable attribué au Groupe.

SUEZ améliore sa création de valeur avec un ROCE en hausse à 7,9 % (contre 7,8 % en 2014).

Des résultats qui ont permis au Groupe d'accroître le montant de ses investissements (en progression de 23 %) et notamment de ses investissements financiers. Plusieurs acquisitions ont été menées en 2015 : elles ont permis à SUEZ d'accélérer son internationalisation et d'élargir le portefeuille de ses solutions. Ainsi en Australie, le rachat des minoritaires dans l'activité Recyclage-Valorisation favorise le déploiement, au sein d'une structure unique, d'une stratégie d'intégration des deux activités Eau et Déchets, pour accroître la performance du Groupe, créer des synergies et proposer des réponses globales aux appels d'offres sur un marché australien à fort potentiel. En Inde, SUEZ a racheté Driplex, l'un des principaux acteurs du marché de l'eau industrielle indien. Toujours dans le domaine de l'eau industrielle, la même logique a prévalu avec le rachat de Poseidon au Canada (spécialisé dans la conception et la fabrication d'équipements innovants de séparation par flottation pour le traitement des eaux industrielles) et B&V Group au Royaume-Uni.

Pour en savoir plus : Document de Référence 2015, chapitre 9 ; site internet http ://www.suez-environnement.fr/finance/

1 Résultat d'exploitation.

REPÈRE

évolution du chiffre d'affaires en 2015

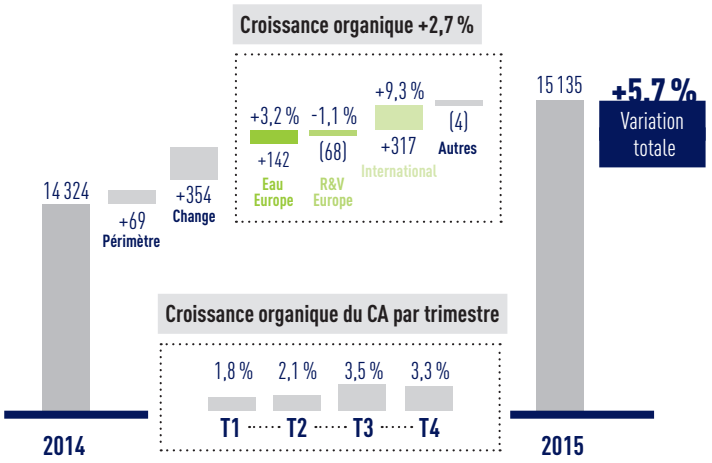

REPÈRE

principaux indicateurs financiers 2015

En M€	2014	2015	Croissance organique
CHIFFRE D'AFFAIRES	14 324	15 135	+2,7 %
EBITDA	2 643	2 751	+0,3 %
EBIT	1 255	1 381	+4,5 %
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	417	408	
CASH FLOW LIBRE	1 093	1 047	
INVESTISSEMENTS NETS	1 349	1 630	
DETTE NETTE	7 186	8 083	
DETTE NETTE/EBITDA	2,72x	2,94x	

BALISES GRI
G4-9

Une redistribution de valeur fortement contributrice au développement des territoires

SUEZ participe activement au développement économique des territoires où il est implanté et attache une importance accrue à son ancrage local et aux relations avec ses différentes parties prenantes.

En 2016, le Groupe a souhaité expliciter la manière dont il redistribue la valeur qu'il crée avec ses principales parties prenantes.
Dans ce cadre, des travaux d'identification et de caractérisation des flux financiers vers les différents acteurs de son environnement ont été menés.
Présentés dans l'infographie ci-contre, ils s'appuient principalement sur les données comptables rendues publiques par le Groupe, notamment dans son Document de Référence, et sur les informations fournies par les systèmes de reporting internes (reporting achats, RH et mécénat/sponsoring).

Cette première étape sera enrichie ultérieurement par une mesure des impacts économiques indirects que SUEZ génère dans l'ensemble du tissu économique régional, national et international.

BALISES GRI
G4-12 — G4-DMA

REPÈRE

redistribution des flux financiers générés par l'activité de SUEZ en 2015

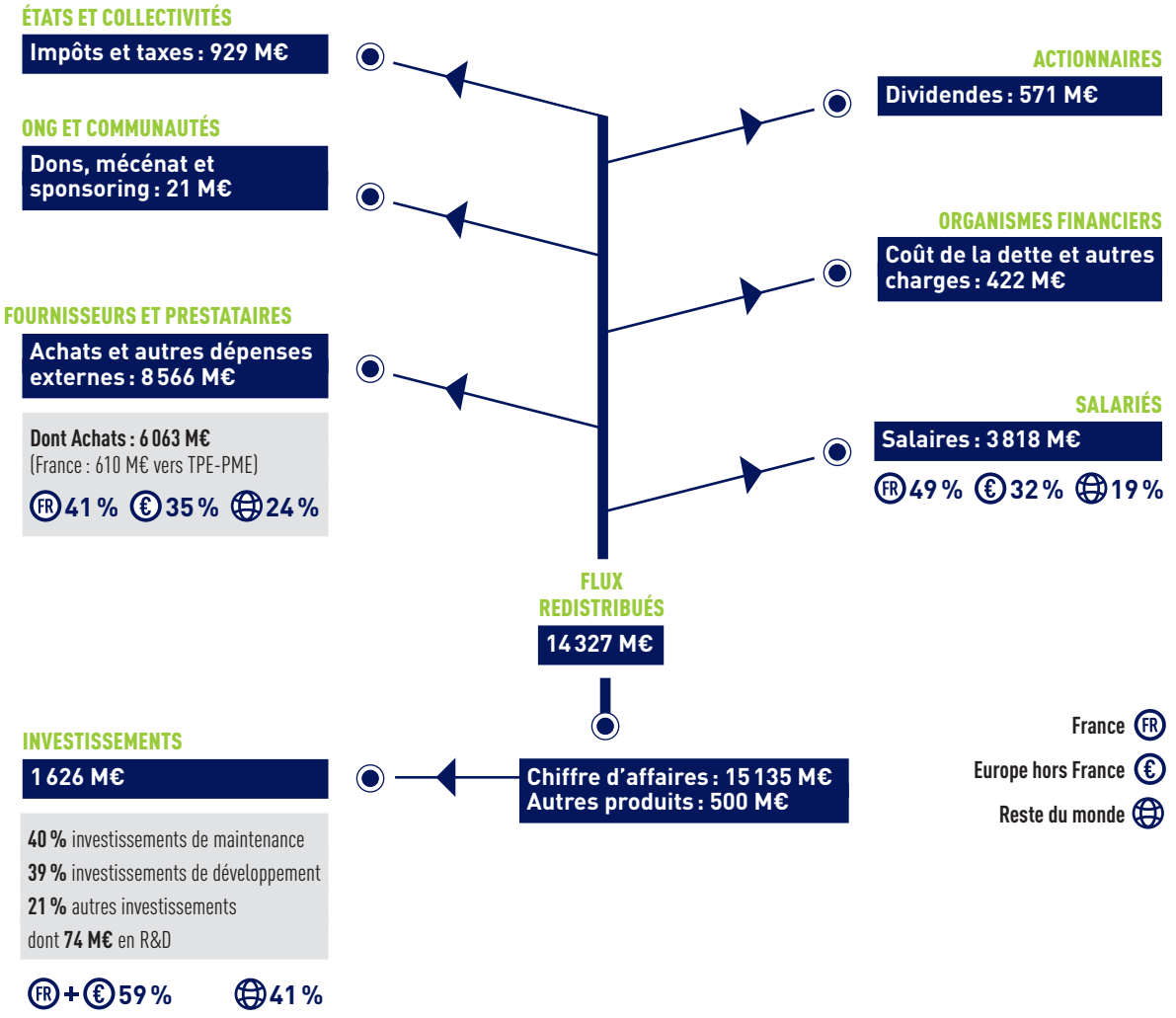

Sources : Document de Référence 2015 et reportings internes (achats, ressources humaines, mécénat/sponsoring).

une performance responsable
saluée par les parties prenantes

Depuis sa création, SUEZ s'est progressivement affirmé comme un leader de son secteur au regard de l'évaluation des organismes de notation extra-financiers, en étant notamment présent dans les indices les plus prestigieux. Les notations obtenues permettent de communiquer sur la performance ESG auprès des parties prenantes, mais sont également des outils indispensables au pilotage stratégique du Groupe. Tout particulièrement, elles permettent de relier enjeux économiques et enjeux extrafinanciers et de donner une impulsion aux démarches managériales dans les domaines environnementaux et sociaux.

Vigeo Rating

Vigeo est le premier expert européen de l'analyse, de la notation et de l'audit-conseil des organisations en matière de responsabilité sociale des entreprises. SUEZ est évalué tous les deux ans au sein de la catégorie « Opérateurs de services d'eau et de déchets ». Lors de son évaluation par Vigeo en 2015, il s'est classé en première position parmi les sept entreprises de son secteur.

Dow Jones Sustainability Index

Cet indice, créé en 1999 par Standards and Poors Dow Jones Indices en liaison avec l'agence RobecoSAM, récompense, sur un panel de 2500 entreprises représentant les plus importantes capitalisations boursières, les 10 % des entreprises de chaque secteur d'activité ayant les meilleures performances en matière de responsabilité sociale et environnementale. SUEZ est présent dans le DJSI World depuis la création du Groupe et dans le DJSI Europe depuis 2009. Le Groupe a obtenu en 2015 un score global de 79/100, ce qui le range dans la catégorie Silver Class. SUEZ est le seul Groupe de services à l'environnement d'envergure mondiale à bénéficier d'un tel score.

CDP (ex-Carbone Disclosure Project)

Avec près de 2000 entreprises mondiales répondant à son enquête annuelle, le CDP est devenu la référence de la notation des entreprises en matière de responsabilité face au changement climatique. En 2015, la notation de SUEZ a à nouveau marqué une très forte progression en matière de transparence sur sa stratégie climat (99/100 contre 95/100 en 2014), ce qui marque notamment une reconnaissance de son engagement dans la préparation de la COP21, et a confirmé la progression réalisée en 2013 par le Groupe en matière de performance climat (notation B).

En 2015 également, le Global Compact a renouvelé la notation « GC Advanced » de SUEZ après avoir examiné le contenu de sa « Communication sur le Progrès » au regard des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Enfin, le Groupe a utilisé dès 2014 les standards de publication GRI G4-32 de la Global Reporting Initiative en accord avec l'option « Critères Essentiels », dans la rédaction de son Rapport de Développement Durable.

BALISES GRI
G4-29

REPÈRE la notation de SUEZ par les agences de notation extra-financière

Agence de notation	Indices	2010	2011	2012	2013	2014	2015
sam	Dow Jones Sustainability Indexes	71	77	84	80[1]	80	79
oekom research	Corporate Responsibility Prime		B prime			B prime	
vigeo	EURONEXT vigeo		56		59		58
EIRIS	FTSE4Good				99	90	85
CDP	CDP Climate Disclosure Leader 2014	74	84	84	88	95	99
SUSTAINALYTICS	STOXX					82,2	83

Toutes les notations sont sur 100 sauf indication contraire
1 Baisse de la notation résultant d'un changement de méthodologie.

REPÈRE intégration progressive de SUEZ dans les indices les plus prestigieux

2008 — 1re Feuille de Route Développement Durable (2008-2012)

2009 — 1re Entrée dans le Dow Jones Sustainability Index (DJSI)

2010 — Entrée dans les indices Ethibel et ASPI

2011 — Entrée dans l'indice FTSE4Good

2012 — 2e Feuille de Route Développement Durable (2012-2016)

SUEZ classé sector leader par le DJSI

2015 — SUEZ DJSI Silver Class member

UNE GOUVERNANCE

favorisant la performance responsable

P.49
une structure d'actionnariat, gage de stabilité et de soutien à la stratégie du Groupe

P.50-52
un Conseil d'Administration diversifié et complémentaire

P.53
une politique de rémunération favorisant la création de valeurs plurielles

P.54-56
un engagement éthique qui s'impose à tous les niveaux du Groupe

P.57
le dialogue avec les parties prenantes, une boussole stratégique

une structure d'actionnariat, gage de stabilité et de soutien à la stratégie du Groupe

Le développement durable : un motif de fierté et de fidélité pour les actionnaires de SUEZ

À l'occasion de l'ouverture de la Conférence des Nations Unies sur le Climat à Paris en décembre 2015, SUEZ a consulté les actionnaires individuels du Groupe. Trois grands enseignements ressortent de l'enquête.

- **95 %** des actionnaires estiment que l'instauration d'une marque unique au service de l'économie circulaire et de la gestion durable des ressources est bénéfique pour le Groupe.
- **92 %** considèrent que la Feuille de Route Développement Durable de SUEZ pour 2016 a un impact significatif sur la performance du Groupe.
- **98 %** des actionnaires individuels expriment leur confiance dans l'avenir de SUEZ.

Une gouvernance dynamique et imprégnée de l'histoire de SUEZ

Depuis la création en 1858 de la Compagnie universelle du canal de SUEZ par Ferdinand de Lesseps, SUEZ a accompagné les grandes évolutions sociétales : l'hygiène publique au XIX[e] et, au XX[e] siècle, le confort urbain et la qualité de vie. Plusieurs dates clés ont structuré son histoire récente et fait évoluer sa gouvernance, pour lui permettre aujourd'hui de relever le défi de la Révolution de la Ressource.

- **En 1997,** Lyonnaise des Eaux fusionne avec la Compagnie Financière de SUEZ afin de créer le Groupe SUEZ Lyonnaise des Eaux, premier Groupe mondial de services de proximité.
- **En 2003,** les activités Eau et Déchets sont regroupées au sein de SUEZ Environnement.
- **En 2008,** dans le cadre de la fusion entre SUEZ et Gaz de France, SUEZ parachève le regroupement de l'intégralité de ses activités liées à l'environnement au sein d'une nouvelle société, SUEZ Environnement Company, qui est introduite en Bourse.
- **En 2012,** ENGIE (ex-GDF SUEZ) et l'ensemble des membres du pacte d'actionnaires de la société décident du non-renouvellement de ce pacte au 22 juillet 2013. ENGIE réaffirme sa volonté de devenir un partenaire stratégique de long terme et l'actionnaire de référence de SUEZ.
- **En 2015,** toutes les marques commerciales composant le Groupe se fédèrent autour d'une seule et même marque, SUEZ, positionnée sur la gestion durable des ressources.

Pour en savoir plus sur la structure d'actionnariat du Groupe : Document de Référence 2015, chapitre 18 ; site Internet : http://www.suez-environnement.fr/finance/l-action/structure-capital/

Une répartition équilibrée du capital, gage de pérennité et de stabilité

Le capital de SUEZ est réparti de manière équilibrée entre les différents actionnaires. Les actionnaires stratégiques de long terme du Groupe – ENGIE, actionnaire de référence et La Caixa – disposent au 31 décembre 2015 d'une part de 39,2 % du capital, ce qui renforce la capacité du Groupe à déployer une stratégie ambitieuse.

De même, la part de l'actionnariat individuel de 6,6 % constitue un véritable gage de stabilité et de soutien à la stratégie de long terme pour SUEZ, renforcé par la fidélité et la confiance de ses collaborateurs, qui détiennent 4,2 % du capital, une part supérieure à celle de la moyenne des sociétés françaises. En 2015, SUEZ a d'ailleurs reçu le Prix de l'Évolution de l'Actionnariat Salarié, qui récompense l'entreprise dont le taux d'actionnariat salarié a connu une progression significative au cours des dernières années. Pour SUEZ, ce taux a plus que triplé entre 2010 et 2015.

REPÈRE **structure du capital de SUEZ**

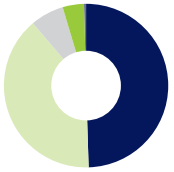

au 31 décembre 2015

39,2 % Actionnaires stratégiques	4,2 % Salariés
49,6 % Institutionnels	6,6 % Individuels
	0,4 % Autocontrôle

Les capitaux propres totaux du Groupe s'établissent au 31/12/2015 à 6 805,4 millions d'euros.

un Conseil d'Administration diversifié et complémentaire

Déterminer les orientations stratégiques de SUEZ et veiller au respect de sa performance globale

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité du Groupe et veille à leur mise en œuvre. Il réunit des experts et des professionnels expérimentés d'horizons différents. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Gérard Mestrallet en assure la présidence et Jean-Louis Chaussade, administrateur, exerce le mandat de Directeur Général de la société.

Les principales questions traitées par le Conseil d'Administration en 2015 ont porté sur la marche des affaires et les projets, la situation financière, les résultats et la situation de financement du Groupe. Sa gouvernance interne a évolué avec, en particulier, l'arrivée de trois nouveaux membres et la modification de la composition des Comités.

Cinq Comités spécialisés sont chargés d'étudier les questions que le Conseil d'Administration ou son Président soumet à leur examen : le Comité d'Audit et des Comptes, le Comité Éthique et Développement Durable, le Comité des Nominations et de la Gouvernance, le Comité des Rémunérations, et le Comité Stratégique.

• **Gérard Mestrallet**
Président du Conseil d'Administration

REPÈRE **composition du Conseil d'Administration**

au 31 décembre 2015

18
administrateurs

REPÈRE **les Comités du Conseil d'Administration**

	Taux d'indépendance[1]	Taux d'assiduité	Nombre de réunions en 2015
Comité d'Audit et des Comptes	80 %	77 %	5
Comité Éthique et Développement Durable	67 %[1]	100 %	3
Comité des Nominations et de la Gouvernance	75 %	100 %	1[2]
Comité des Rémunérations	75 %[1]	100 %	1[2]
Comité Stratégique	63 %	96 %	3

12
réunions en 2015

85
% de taux de présence

1 Calculé conformément aux recommandations du code AFEP-MEDEF.

2 Ces comités ont été créés le 28 juillet 2015. Ils étaient précédemment regroupés au sein d'un seul Comité des Nominations et des Rémunérations. Au total, ces comités se sont réunis 3 fois en 2015.

Le Comité Éthique et Développement Durable

Ce Comité veille au respect des valeurs individuelles et collectives sur lesquelles le Groupe fonde son action et des règles de conduite que chacun des collaborateurs doit appliquer.

Au nombre de ces valeurs figurent les responsabilités particulières du Groupe à l'égard de la protection de l'environnement et du développement durable. Il s'assure également de la mise en place et de l'évaluation des politiques d'hygiène et de sécurité. Enfin, il examine les politiques en matière de responsabilité sociale et environnementale

Principaux travaux 2015

- Revue des résultats de la Feuille de Route Développement Durable et examen des résultats de notation extra-financière du Groupe.
- Validation de la stratégie climat et mobilisation dans le cadre de la COP21.
- Suivi du dialogue avec les parties prenantes et revue de la matrice de matérialité.
- Revue de la performance santé et sécurité du Groupe.
- Revue du dispositif éthique et du rapport du Déontologue.
- Examen de la composante sociétale des offres du Groupe.
- Revue de la politique diversité et égalité professionnelle du Groupe.

BALISES GRI
G4-34

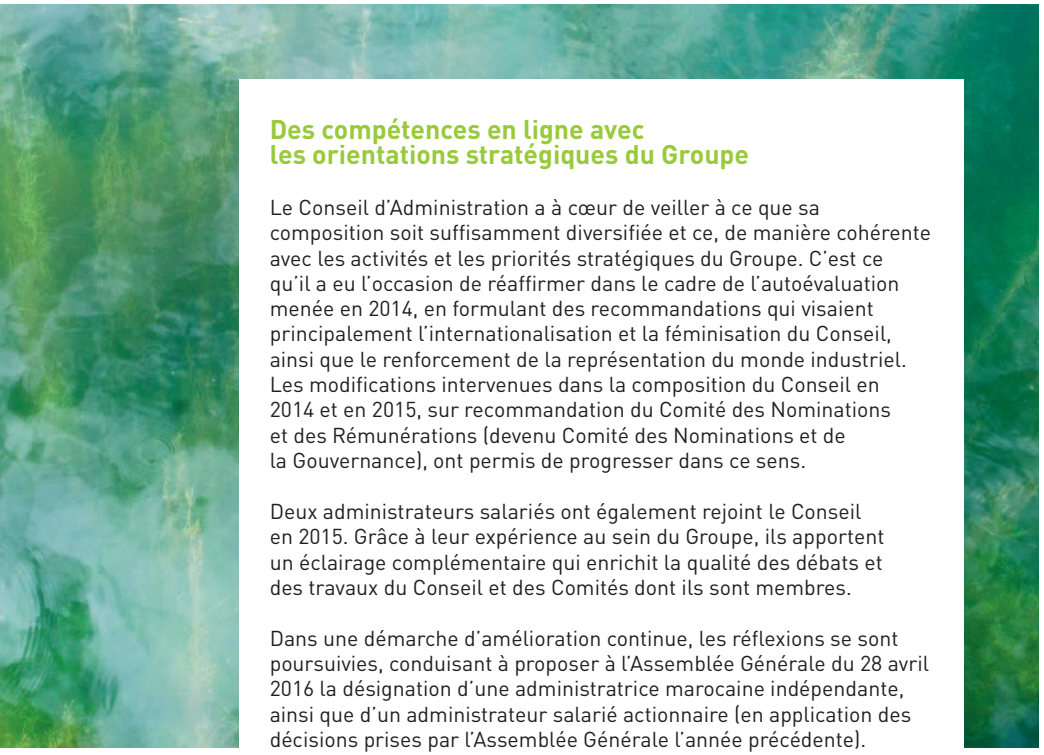

Des compétences en ligne avec les orientations stratégiques du Groupe

Le Conseil d'Administration a à cœur de veiller à ce que sa composition soit suffisamment diversifiée et ce, de manière cohérente avec les activités et les priorités stratégiques du Groupe. C'est ce qu'il a eu l'occasion de réaffirmer dans le cadre de l'autoévaluation menée en 2014, en formulant des recommandations qui visaient principalement l'internationalisation et la féminisation du Conseil, ainsi que le renforcement de la représentation du monde industriel. Les modifications intervenues dans la composition du Conseil en 2014 et en 2015, sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations (devenu Comité des Nominations et de la Gouvernance), ont permis de progresser dans ce sens.

Deux administrateurs salariés ont également rejoint le Conseil en 2015. Grâce à leur expérience au sein du Groupe, ils apportent un éclairage complémentaire qui enrichit la qualité des débats et des travaux du Conseil et des Comités dont ils sont membres.

Dans une démarche d'amélioration continue, les réflexions se sont poursuivies, conduisant à proposer à l'Assemblée Générale du 28 avril 2016 la désignation d'une administratrice marocaine indépendante, ainsi que d'un administrateur salarié actionnaire (en application des décisions prises par l'Assemblée Générale l'année précédente).

REPÈRE **chiffres clés relatifs au Conseil d'Administration**

au 31 décembre 2015

37,5%
taux de mixité[1]

33,3%
administrateurs non-français

5
nationalités

1 Calculé conformément aux recommandations du code AFEP-MEDEF.

Le Comité d'Audit et des Comptes

Ce Comité est chargé d'aider le Conseil d'Administration à veiller à l'exactitude des comptes sociaux et consolidés du Groupe, ainsi qu'à la qualité du contrôle interne et de l'information délivrée aux actionnaires et aux marchés. Il a la faculté de demander l'assistance d'experts extérieurs, et notamment des Commissaires aux comptes du Groupe.

Principaux travaux 2015

- Examen des comptes annuels et semestriels, des résultats trimestriels et des communiqués de presse y afférent.
- Examen de la situation du financement et de la dette du Groupe.
- Examen des prévisions de résultats, des prévisions de trésorerie et des documents de gestion prévisionnelle.
- Suivi de l'exécution du plan d'audit interne 2015 et des principales conclusions des audits, suivi de l'avancement des plans de contrôle internes, revue des plans d'audit interne et de contrôle interne pour 2016.
- Revue de la présentation des risques établie par le Comité de Direction, et des actions mises en place pour gérer les risques identifiés.
- Examen de la situation fiscale du Groupe et de la politique en matière d'assurances.

- **Jean-Louis Chaussade**
  Directeur Général de SUEZ

Le Comité de Direction, instance de réflexion et de décision, examine les principales décisions et orientations du Groupe et fixe les objectifs en matière d'activité et de performance économique, environnementale, sociale et sociétale des Business Units.

Au 30 avril 2016, le Comité de Direction comprend huit membres aux côtés de Jean-Louis Chaussade, Directeur Général.

- **Jean-Marc Boursier**
  DGA Groupe, en charge de l'activité Recyclage & Valorisation Europe

- **Angel Simon**
  DGA Groupe, en charge de l'activité Eau Europe

- **Marie-Ange Debon**
  DGA Groupe en charge de l'International

- **Christophe Cros**
  DGA Groupe en charge des Finances

- **Jean-Yves Larrouturou**
  DGA Groupe en charge de la Performance, Secrétaire Général

- **Frédérique Raoult**
  Directrice du Développement Durable et de la Communication Groupe

- **Denys Neymon**
  DRH Groupe et DG Infrastructures de Traitement

- **Thierry Mallet**
  Directeur de l'Innovation, du Marketing et de la Performance Industrielle Groupe

L'organisation opérationnelle du Groupe s'appuie sur le Comité exécutif, instance de management et d'animation des activités se réunissant tous les deux mois sous la présidence du Directeur Général. Il est composé de 23 membres : les neuf membres du Comité de Direction et les 14 Directeurs Généraux des principales Business Units et représentants des fonctions support.

BALISES GRI
G4-34

REPÈRE

compétences et missions des organes de direction du Groupe

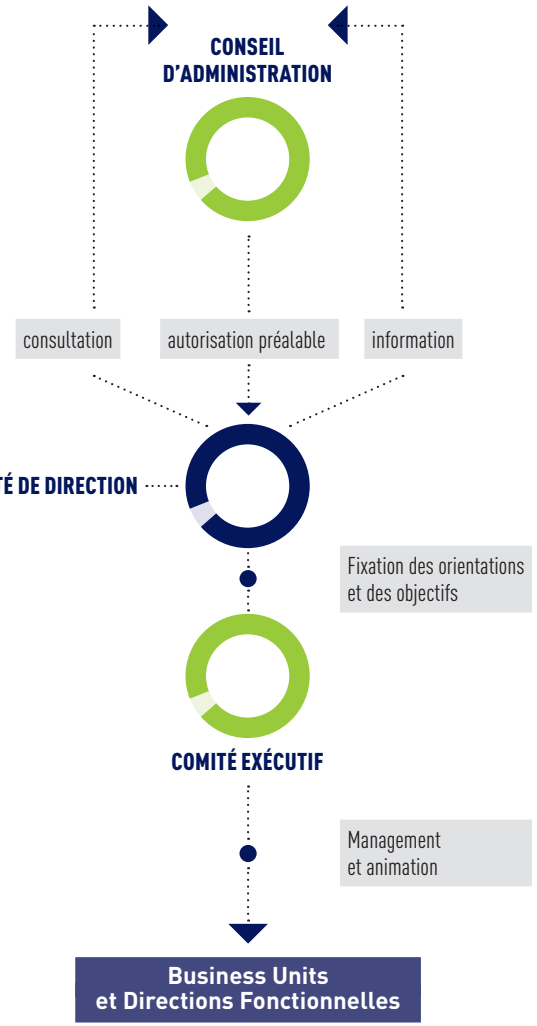

une politique de rémunération favorisant la création de valeurs plurielles

À travers une politique de rémunération dynamique et équilibrée, SUEZ associe l'ensemble de ses salariés à la réussite et aux performances futures du Groupe. Cette politique s'inscrit pleinement en accord avec les valeurs et les engagements sociétaux de SUEZ.

Reposant sur des principes d'équité et de compétitivité, la politique de rémunération du Groupe s'appuie sur trois composantes : une rémunération fixe annuelle, une rémunération variable annuelle et – pour certains collaborateurs – une rémunération variable à long terme, définie à horizon de trois ans. Ces éléments reposent sur des critères d'attribution et de performance exigeants, reflétant la capacité du Groupe à créer de la valeur plurielle économique, financière, environnementale et sociale, en accord avec les engagements de SUEZ. Par ailleurs, leurs horizons d'attribution sont également répartis dans le temps afin de refléter la création de valeur à court et long termes. SUEZ partage sa réussite avec l'ensemble des collaborateurs et du management, depuis la Direction Générale jusqu'aux managers de proximité, en tenant compte à la fois de la performance collective et de la performance individuelle de chacun de ses collaborateurs.

Selon les profils de collaborateurs, la part de la rémunération variable annuelle représente :

- **En moyenne un tiers de la rémunération annuelle des cadres dirigeants (« Top executives »).** Plus de la moitié de cette part de rémunération variable repose sur des critères extrafinanciers (atteinte des objectifs individuels, attitudes de leadership, performance santé et sécurité du Groupe).
- **Entre 10 et 20 % de la rémunération annuelle des cadres et agents de maîtrise.** Chez Eau France, plus de la moitié de cette part de rémunération variable repose également sur des critères extrafinanciers (atteinte des objectifs individuels, performance santé et sécurité et performance métiers de la Business Unit). Une pratique à l'étude dans d'autres BUs.

L'objectif de la rémunération variable à long terme est d'associer les collaborateurs au développement futur de l'entreprise et à la création de valeur, de fidéliser et de reconnaître la performance de certaines catégories de salariés.

L'actionnariat salarié est un instrument de rémunération supplémentaire offert aux collaborateurs du Groupe, destiné à les associer à la reconnaissance de sa performance par les marchés financiers. Deux plans d'actions gratuites mondiaux ont été lancés en 2009 et 2013, complétés par deux campagnes d'augmentation de capital réservées aux salariés en 2011 et 2014. Leurs taux de souscription témoignent de la confiance des salariés dans leur Groupe.

Enfin, en fonction des pratiques et des réglementations locales, SUEZ propose à ses salariés des bénéfices complémentaires, comme des dispositifs de prévoyance, de couverture des frais de santé, de retraite et d'épargne salariale.

Pour en savoir plus : Document de Référence 2015 chapitres 15 et 17 ;
site internet : http ://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2016/04/document-de-reference-2015.pdf

REPÈRE — mobiliser les collaborateurs et le management pour la réussite du Groupe

En complément de la rémunération fixe annuelle, qui rétribue le niveau de responsabilité, l'expérience et la tenue de poste de la fonction occupée, SUEZ propose à ses collaborateurs les supports suivants pour reconnaître leur niveau d'engagement dans la performance globale du Groupe, les critères de performance liés à ces supports étant adaptés à la position hiérarchique et aux métiers des différentes catégories de bénéficiaires.

Support de rémunération	Périmètre	Performance économique et financière	Performance extra-financière
Rémunération variable annuelle	Ensemble des collaborateurs du Groupe	Principaux indicateurs financiers[1]	Attitudes de leadership telles que définies par le Groupe[2] Mise en œuvre et résultats des plans d'action métiers[3] Performance santé et sécurité
Rémunération variable à long terme (LTI)	1 800 bénéficiaires : Top executives, cadres et agents de maîtrise particulièrement performants	Résultats financiers récurrents du Groupe cumulés sur 3 ans Total Shareholder Return (TSR) cumulé sur 3 ans	Taux de parité F/H au sein de l'encadrement
Plan d'actionnariat salarié	Ensemble des collaborateurs du Groupe	Cours de Bourse de l'action SUEZ	

1 Résultat net récurrent, EBITDA, Free cash flow, ROCE, Plan COMPASS d'optimisation des dépenses d'exploitation.
2 Engagement, orientation client, esprit d'entreprise, coopération, apprentissage par les différences.
3 Ex. : rendement des réseaux d'eau potable, performance de l'assainissement, taux de déchets valorisés etc.

un engagement éthique
qui s'impose à tous les niveaux du Groupe

Construite à partir des valeurs fondamentales du Groupe, la démarche éthique de SUEZ s'incarne au quotidien dans les actions de chacun de ses collaborateurs et est au cœur des relations avec l'ensemble des parties prenantes, dans l'ensemble des pays dans lesquels le Groupe est présent.

Les valeurs d'entreprise de SUEZ s'expriment à travers nos façons d'agir. L'éthique du Groupe se reconnaît dans des principes fondamentaux qui guident nos comportements : la conformité aux lois et réglementations, l'intégrité, la loyauté et l'honnêteté, le respect d'autrui.

La politique éthique de SUEZ a été conçue dans le but de promouvoir une culture de Groupe qui encourage un comportement responsable de la part de chaque collaborateur. Elle s'appuie sur trois piliers :

- Une Charte, complétée par des guides pratiques et des procédures.
- Une gouvernance constituée en particulier du Comité Éthique et Développement Durable, du Conseil d'Administration, du Comité de Conformité Éthique et du réseau des déontologues.
- Des instruments de reporting éthique.

SUEZ est également signataire de plusieurs chartes et initiatives globales qui structurent son engagement et s'imposent à l'ensemble des collaborateurs au quotidien dans leurs activités et leurs échanges avec les parties prenantes. Au cœur des attentes de ces dernières, l'éthique a été identifiée comme un sujet prioritaire pour SUEZ, lors de l'exercice de matérialité conduit en 2015.

Le lobbying : un enjeu de transparence et d'intégrité

Le lobbying fait l'objet d'une attention croissante de la part des parties prenantes. Afin de renforcer les pratiques de lobbying responsable, SUEZ a adopté dès 2013 un code de conduite interne, en ligne avec sa Charte éthique, qui contient huit engagements clés pour chaque collaborateur ou consultant impliqué en son nom dans des activités de lobbying.
SUEZ dialogue en permanence avec les institutions publiques au niveau local, mais aussi au niveau national, européen et international. Engagé dans une démarche de transparence, SUEZ est inscrit au registre des représentants d'intérêt auprès des institutions européennes et rend publiques annuellement, sur le site de la Commission européenne et du Parlement français, de nombreuses informations telles que les centres d'intérêt du Groupe ou les coûts liés aux activités de représentation auprès des institutions européennes (frais de personnel, cotisations aux associations professionnelles, prestataires externes). Ceux-ci étaient de l'ordre de 800 000 € en 2015.

Les thèmes couverts par la politique éthique

- Le respect des règles de la concurrence.
- Le respect de la confidentialité des informations.
- La prévention des conflits d'intérêts.
- Le respect des règles anticorruption.
- Le respect des règles encadrant le financement des partis politiques.
- Le respect des Droits Humains.

REPÈRE **nos principes appliqués**

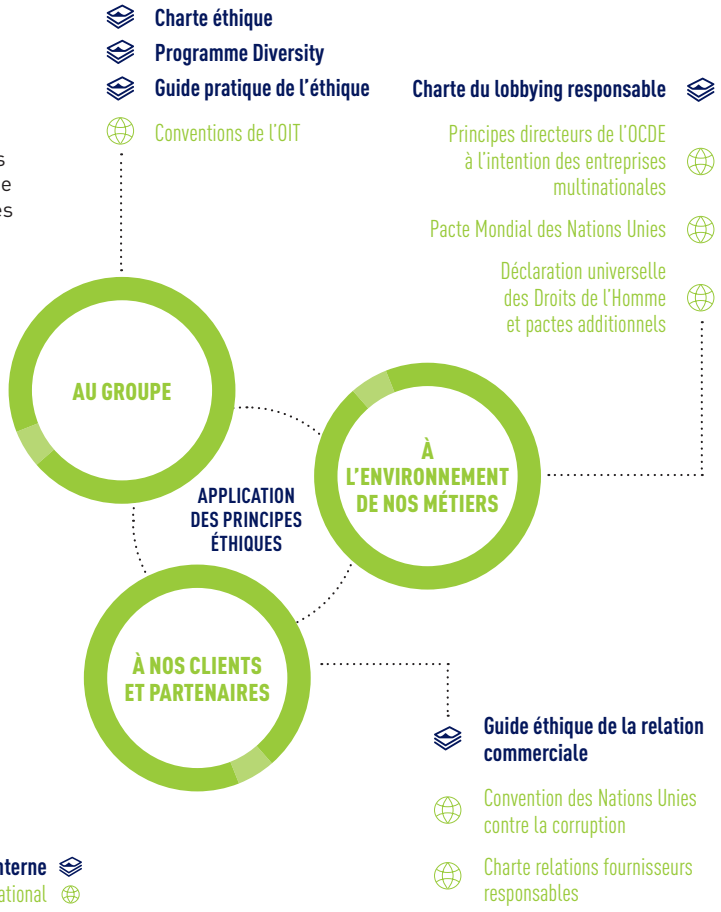

BALISES GRI
G4-56

La gestion des risques éthiques intégrée dans les dispositifs de décision et de contrôle

Les risques liés à l'éthique sont pris en compte dans les décisions d'investissement prises par les Comités d'Engagement à tous les niveaux du Groupe. L'éthique figure également parmi les sujets du tronc commun du programme d'audits : diffusion des documents éthiques, actions de formation et de sensibilisation menées et fonctionnement du reporting des incidents éthiques font l'objet de revues générales systématiques des entités du Groupe.

en 2015

0
Condamnation pour non-respect des règles commerciales

1
Rapport annuel du Déontologue soumis au Comité de Direction et examiné par le Conseil d'Administration

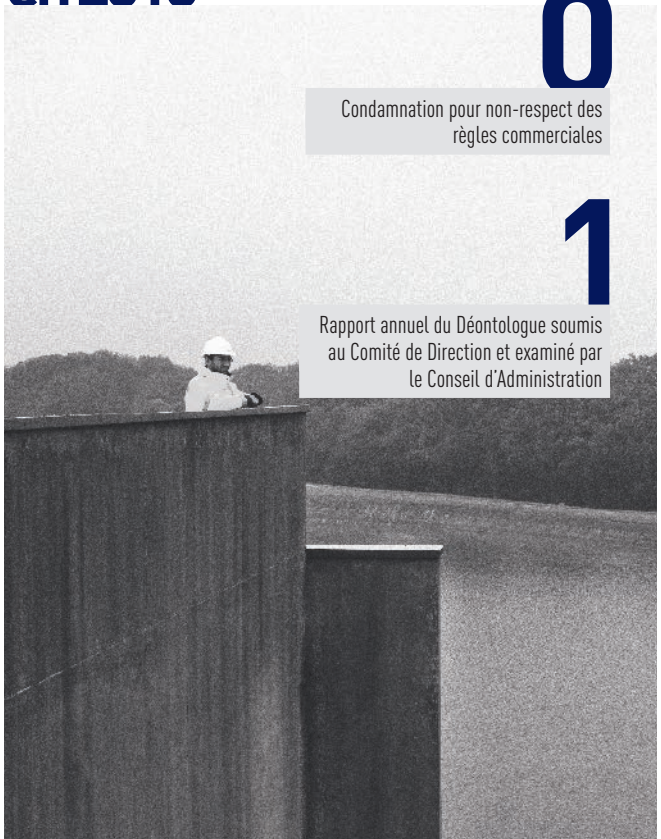

BALISES GRI
G4-56

REPÈRE

une gouvernance pour assurer un comportement éthique à tous les niveaux de l'entreprise

Comité Éthique et Développement Durable

Supervise les politiques éthiques et développement durable. Veille au respect des valeurs individuelles et collectives du Groupe.

Déontologue du Groupe (Secrétaire Général)

Intègre l'éthique dans la vision, la stratégie, le management et les pratiques de SUEZ.

27 Déontologues

Veillent à la bonne application du dispositif éthique dans les filiales et entités du Groupe

Conseil d'Administration

Détermine les orientations du Groupe et veille à leur mise en œuvre.

Comité de Direction

Fixe les objectifs de la démarche éthique du Groupe et s'assure de la conformité de l'activité des filiales et entités du Groupe à celle-ci.

Comité de Conformité Éthique

Composé du Secrétaire Général, du Directeur des Ressources Humaines, du Directeur Juridique et du Directeur de l'Audit interne.

Pour en savoir plus sur le dispositif éthique de SUEZ : Document de Référence 2015, chapitre 4.2.5 ;
site internet : http ://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2016/04/document-de-reference-2015.pdf

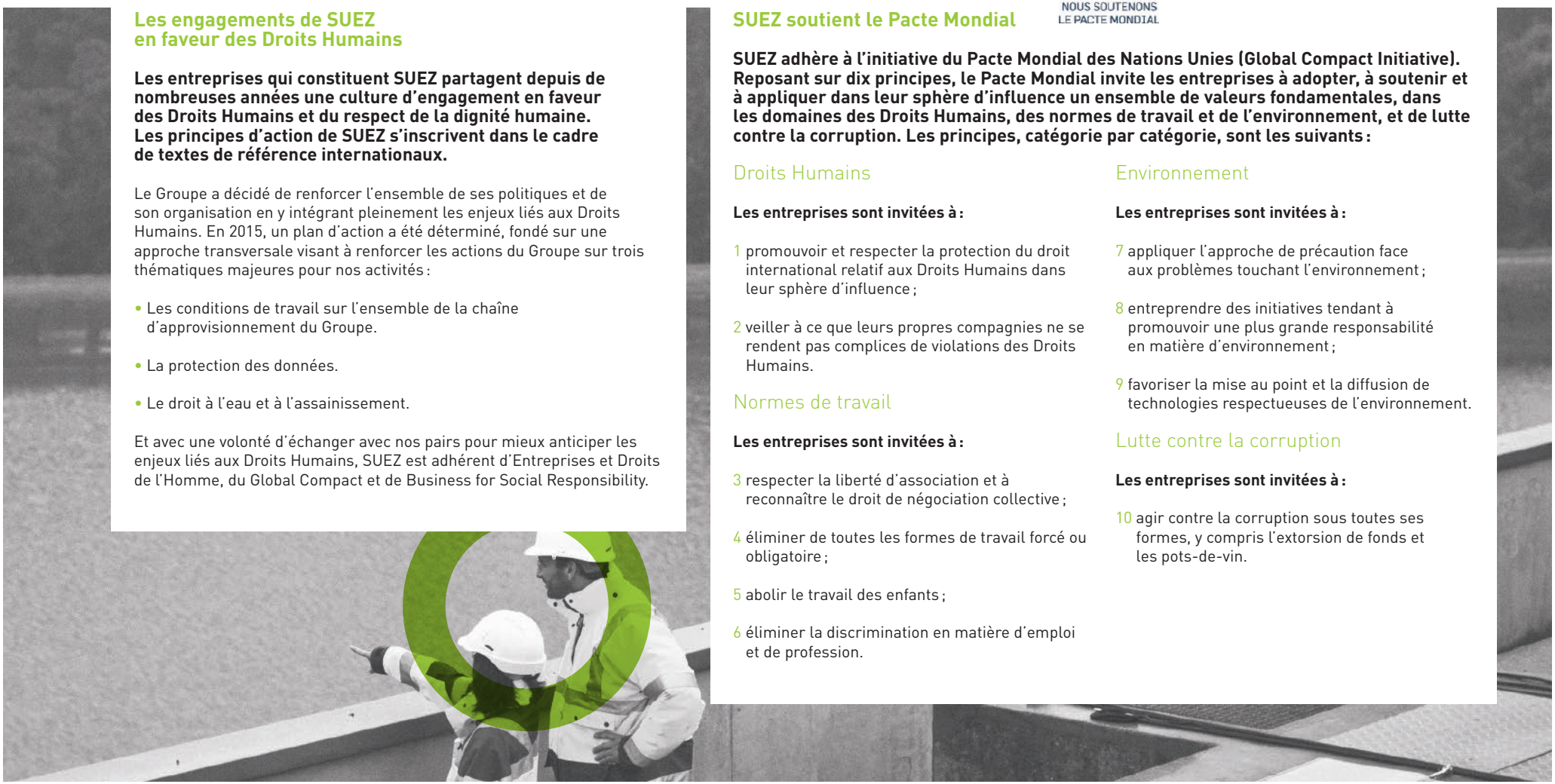

Les engagements de SUEZ en faveur des Droits Humains

Les entreprises qui constituent SUEZ partagent depuis de nombreuses années une culture d'engagement en faveur des Droits Humains et du respect de la dignité humaine. Les principes d'action de SUEZ s'inscrivent dans le cadre de textes de référence internationaux.

Le Groupe a décidé de renforcer l'ensemble de ses politiques et de son organisation en y intégrant pleinement les enjeux liés aux Droits Humains. En 2015, un plan d'action a été déterminé, fondé sur une approche transversale visant à renforcer les actions du Groupe sur trois thématiques majeures pour nos activités :

- Les conditions de travail sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du Groupe.
- La protection des données.
- Le droit à l'eau et à l'assainissement.

Et avec une volonté d'échanger avec nos pairs pour mieux anticiper les enjeux liés aux Droits Humains, SUEZ est adhérent d'Entreprises et Droits de l'Homme, du Global Compact et de Business for Social Responsibility.

SUEZ soutient le Pacte Mondial

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

SUEZ adhère à l'initiative du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact Initiative). Reposant sur dix principes, le Pacte Mondial invite les entreprises à adopter, à soutenir et à appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des Droits Humains, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption. Les principes, catégorie par catégorie, sont les suivants :

Droits Humains

Les entreprises sont invitées à :

1 promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits Humains dans leur sphère d'influence ;

2 veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des Droits Humains.

Normes de travail

Les entreprises sont invitées à :

3 respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;

4 éliminer de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

5 abolir le travail des enfants ;

6 éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

Les entreprises sont invitées à :

7 appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;

8 entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;

9 favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

Les entreprises sont invitées à :

10 agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Pour en savoir plus à propos des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies ; site internet https://www.unglobalcompact.org/

le dialogue avec les parties prenantes, une boussole stratégique

Dans un monde de plus en plus contraint, la gestion durable des ressources requiert une véritable collaboration entre les acteurs. Il s'agit de faire mieux avec moins en rapprochant les énergies. S'efforçant depuis dix ans de structurer le dialogue avec les parties prenantes de ses activités, SUEZ contribue à l'amélioration de la gouvernance des ressources.
Ce dialogue est aussi une boussole stratégique pour le Groupe, partie intégrante de sa gouvernance d'entreprise.
SUEZ participe activement aux initiatives collectives qui œuvrent en faveur de l'adoption d'un langage commun et de lignes directrices en matière de dialogue avec les parties prenantes.

- **À l'échelle internationale,** le Groupe est membre du comité de pilotage de l'Initiative pour la Gouvernance de l'Eau de l'OCDE dont les travaux ont conduit en juin 2015 à l'adoption de principes directeurs sur la gouvernance de l'eau à l'attention des États membres de l'OCDE (OECD Principles on Water Governance). **En France,** SUEZ a participé au développement de Principes directeurs pour un dialogue constructif avec les Parties Prenantes, sous l'égide du Comité 21, et a contribué à la rédaction du Guide méthodologique, publié en 2015. SUEZ veille à l'intégration de ces lignes directrices dans ses procédures internes.
- **À l'échelle du Groupe,** SUEZ organise régulièrement et à tous les échelons pertinents, des réunions de concertation, afin d'améliorer l'adéquation de la stratégie de l'entreprise avec les attentes sociétales. En 2015, les résultats de l'exercice de matérialité ont fait l'objet de trois panels consultatifs et une consultation thématique sur le thème de la ville durable a également rassemblé experts et parties prenantes du sujet.
- **À l'échelle locale,** le dialogue avec les parties prenantes est un vecteur essentiel de la performance opérationnelle et de l'ancrage territorial. Pour accompagner les filiales, SUEZ développe ainsi depuis plusieurs années une méthode de planification et d'animation du dialogue, traduite dans un logiciel, le « Stakeholder Toolkit », et forme régulièrement ses managers à sa mise en œuvre.

REPÈRE

l'organisation du dialogue chez SUEZ

Dialogue volontaire dans le respect des principes coconstruits avec les parties prenantes (OCDE, Comité 21)

Stratégie d'entreprise

IDENTIFIER LES ENJEUX ÉMERGENTS

PRENDRE EN COMPTE LES INTÉRÊTS DES PARTIES PRENANTES

Charte éthique (2009), Feuille de Route Développement Durable (2012), matrice de matérialité et Rapport intégré (2015)

Produits & services

COCONSTRUIRE DES SOLUTIONS INNOVANTES ET ADAPTÉES

Contrat pour la Santé de l'Eau (2011), Solutions pour des villes durables (2015)

Contrats & projets

ALLER AU-DELÀ DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES POUR FAVORISER L'ACCEPTABILITÉ

EN AMONT ET EN PHASE DE CONSTRUCTION ET D'OPÉRATION

MAIS AUSSI EN AVAL DANS UNE LOGIQUE DE PROGRÈS CONTINU

Comités de gouvernance, réseaux de sentinelles, etc.

BALISES GRI
G4-16 — G4-26 — G4-27

perspectives

Hélène Valade
@helene_valade

Directrice du Développement Durable
de @SUEZ

L'étape de préparation du Rapport intégré est importante : dès lors qu'elle mobilise les différentes fonctions internes, elle permet à la fois de sensibiliser aux vertus de l'exercice, mais également de consolider une vision commune de ce qu'est la performance globale de l'entreprise tout comme des indicateurs qui sont susceptibles d'en rendre compte. C'est aussi une étape nécessaire, car le Rapport intégré s'inscrit en rupture avec les formes traditionnelles d'expression de l'entreprise : la prospective, la transversalité, la mise en regard des indicateurs, la démonstration de la rationalité économique de la RSE : tout cela est neuf. C'est pourquoi l'exercice n'est pas facile et nous considérons que **ce premier Rapport intégré s'inscrit dans une démarche de progrès : nous comptons d'ailleurs sur vos réactions, sur celles de l'ensemble des parties prenantes de SUEZ pour le faire évoluer.**

Le point de vue des personnes, qu'elles soient expertes, responsables d'ONG, chercheurs ou clientes, que nous avons consultées pendant la phase de préparation a déjà été très précieux, et **nous les remercions de leurs conseils avisés tout en espérant avoir répondu à leurs premières attentes.**

La démarche de construction du Rapport intégré intervient à un moment très spécifique de l'histoire de SUEZ : celui de la fédération des collaborateurs sous une marque unique, celui de la transformation des métiers pour en accentuer la synergie au profit de l'économie circulaire, celui de la coconstruction des modèles et des solutions, celui de la mise en œuvre d'une organisation plus matricielle. Le Rapport intégré rend compte de cette ambition de transformation de SUEZ en un Groupe intégré ; il en est aussi un instrument puissant. D'autant que l'exercice de matérialité, véritable socle du Rapport, nous incite à nous inscrire résolument dans cette perspective de transversalité : points de vue internes et externes se rejoignent pour souligner l'importance de l'optimisation des ressources au bénéfice de la santé des hommes comme de la planète.

L'exercice de matérialité est aussi une brique essentielle de la préparation de la Feuille de Route Développement Durable 2020 de SUEZ. Son volet Climat est déjà mis en œuvre : 12 engagements ont été pris à horizons 2020 et 2030 ; ils permettent d'inscrire le Groupe sur une trajectoire 2 degrés, et au-delà, de coconstruire des modèles climato-responsables : la mise en œuvre de prix du carbone internes facilitera le fléchage des investissements et des programmes de recherche vers les solutions bas carbone, tandis que la mesure et l'évaluation du goodwill carbone serviront à expérimenter de nouveaux modèles de prix.
Les engagements climat concernent également l'adaptation des conséquences du dérèglement climatique sur les ressources en eau, enjeu sur lequel le Groupe, en particulier au Maroc, se mobilisera au moment de la COP22. Mais l'enquête de matérialité a mis en exergue d'autres défis que nous tenterons de relever dans cette nouvelle Feuille de Route : étendre le champ thématique notamment aux questions des mers et des océans ; mieux intégrer les enjeux de gouvernance ; renforcer les objectifs existants en matière de mixité, de Droits Humains, d'accès aux services essentiels, de biodiversité ; s'inscrire dans le cadre des Objectifs de Développement Durable.

La Feuille de Route 2020 sera, comme la précédente, intégrée à la stratégie et poursuivra trois ambitions.

- Piloter la transformation de l'entreprise en instaurant une ligne de conduite, un véritable SUEZ way, déclinable à l'échelle du Groupe, des filiales, des modalités de commercialisation et de mise en œuvre des contrats.
- Articuler de manière harmonieuse et efficace engagements, indicateurs et plans de progrès.
- Concourir à l'alignement de la performance financière et extra-financière.

Les collaborateurs de SUEZ prendront une large part à son élaboration : elle est un support de leur engagement ; elle se veut aussi le support d'une économie plus positive, plus contributrice et plus inclusive.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

P.60-61
la Feuille de Route Développement Durable 2012-2016

P.62
note méthodologique relative au reporting annuel

P.63-65
rapport des Commissaires aux comptes

P.66-67
index du contenu GRI G4
option de conformité – critères essentiels

P.68-74
indicateurs environnementaux, sociaux et sociétaux

la Feuille de Route
Développement Durable 2012-2016

PRIORITÉ 1

Innover pour développer nos activités et faire de nos clients des leaders de la performance économique et environnementale

engagement 1

Aider nos clients à mieux gérer l'ensemble du cycle de l'eau

- Réduire les pertes des réseaux d'eau potable pour éviter le gaspillage d'un volume d'eau équivalent à la consommation annuelle d'une ville de deux millions d'habitants.
- Viser l'équipement de plus de 20 % de nos clients en compteurs télérelevés.
- Faire progresser la réutilisation des eaux usées traitées.

engagement 2

Aider nos clients à optimiser la gestion et la valorisation de leurs déchets

- Atteindre en 2016, en Europe, le ratio de deux tonnes de déchets destinés à être valorisés pour une tonne de déchets destinés à être éliminés.
- Développer les filières de production et de commercialisation de combustibles solides de substitution.

engagement 3

Améliorer l'empreinte environnementale de nos installations et de nos services

- Atteindre en 2016 le ratio de deux tonnes d'émissions de gaz à effet de serre évitées pour une tonne émise (périmètre Déchets Europe).
- Augmenter de 15 % (environ 700 GWh supplémentaires par rapport à 2011) la production utile d'énergie (périmètre Déchets Europe), soit la consommation annuelle d'énergie de plus de 100 000 Européens.
- Biodiversité : faire progresser le nombre de plans d'action, réglementaires et volontaires, mis en œuvre sur des sites sensibles situés dans ou à proximité de zones protégées.
- Améliorer l'efficacité énergétique des usines de production d'eau potable et des stations d'épuration, à service rendu équivalent.
- Augmenter, pour l'activité Eau, le ratio production d'énergie/consommation d'énergie (indicateur : kWh d'énergie produits/kWh d'énergie consommés).

engagement 4

Améliorer la satisfaction et la confiance de nos clients

- Viser le taux de 80 % de clients (consommateurs) satisfaits dans l'activité Eau.
- Viser le taux de 80 % de clients (entreprises et collectivités) satisfaits dans l'activité Déchets.
- Faire progresser le nombre de contrats incluant des objectifs de performance environnementale et de qualité de service.

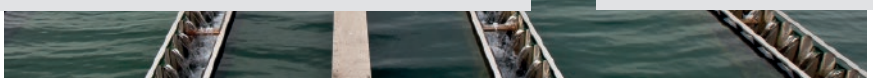

PRIORITÉ 2

Développer les talents de nos salariés pour qu'ils soient des acteurs de la transformation de nos métiers

engagement 5

Investir dans le développement de nos collaborateurs

- Atteindre 18 heures de formation et de développement personnel en moyenne par collaborateur et par an.
- Faire progresser la proportion de collaborateurs ayant bénéficié d'une formation, au global et par catégorie.
- Faire progresser la proportion de recrutements par mobilité interne (population cadres en France).

engagement 6

Renforcer l'engagement de nos collaborateurs et la qualité de vie au travail

- Améliorer le taux de participation aux enquêtes d'engagement.
- Développer, dans le prolongement des enquêtes internes, les plans d'amélioration de l'engagement des collaborateurs.
- Maintenir au plus bas – a minima de la moyenne des pays où nous intervenons – le taux de démission (turnover volontaire).
- Favoriser le dialogue avec les représentants du personnel sur la conception et le déploiement de la politique de développement durable.

engagement 7

Agir pour l'égalité des chances

- Atteindre 30 % de femmes dans l'encadrement du Groupe.
- Faire progresser la part des femmes dans les instances de direction du Groupe et de ses filiales.
- Développer l'employabilité via l'insertion et l'alternance.
- Obtenir le label Diversité en France.
- Faire progresser les taux d'embauche et de maintien dans l'emploi des salariés de plus de 55 ans.

engagement 8

Nous mobiliser tous pour assurer la sécurité au travail

- Ramener le taux de fréquence des accidents du travail dans l'activité Eau à 5 en 2016, et à 15 dans l'activité Déchets ; localement, atteindre les meilleurs résultats de nos secteurs d'activité.
- Réduire d'au moins 10 % le taux de gravité des accidents du travail.
- Renforcer et systématiser les visites de sécurité sur le terrain impliquant les membres des instances de direction des filiales.
- Renforcer la prise en compte dans le reporting des accidents concernant les personnels intérimaires.
- Améliorer en permanence la qualité de vie au travail.
- Réduire le taux d'absentéisme.

PRIORITÉ 3

Faire de nos métiers des contributeurs à l'attractivité des territoires et coconstruire les solutions avec nos parties prenantes

engagement 9

Contribuer à une économie responsable par l'emploi et le développement local

- Contribuer au développement équilibré des territoires en favorisant les fournisseurs locaux et les structures employant des personnes handicapées.
- Réaliser tous les ans une étude de cas sur les retombées économiques et sociales des activités du Groupe dans un territoire et la publier dans le Rapport de développement durable.

engagement 10

Coconstruire des solutions et dialoguer avec nos parties prenantes

- Proposer aux autorités la mise en place de structures de dialogue avec les parties prenantes lors de la signature de nouveaux contrats de taille significative (>300 000 habitants).
- Systématiser, pour les projets d'installations industrielles complexes et à fort enjeu territorial le dialogue en amont avec les parties prenantes, et réaliser chaque fois une analyse préalable des impacts territoriaux.
- Organiser régulièrement des stakeholder sessions à l'échelle du Groupe, afin d'associer ONG, élus et experts aux évolutions et à l'évaluation de notre politique de développement durable.

engagement 11

Diffuser et partager nos savoir-faire

- Former plus de 100 professionnels et managers des services de l'eau et de l'assainissement dans les pays en développement.
- Soutenir les initiatives environnementales et sociales des territoires et augmenter le nombre de personnes touchées par nos programmes de sensibilisation au développement durable.
- Diffuser des études de cas sur les retombées économiques et sociales de nos activités dans les territoires.

engagement 12

Favoriser l'accès aux services essentiels de l'eau et de l'assainissement

- Consacrer au moins 4 millions d'euros par an, via le Fonds SUEZ Initiatives, à des actions favorisant l'accès aux services essentiels dans les pays en développement et à l'insertion sociale en France.
- Compléter le dispositif de reporting de développement durable par des indicateurs permettant de suivre la contribution du Groupe aux Objectifs du Millénaire pour le Développement et la mise en œuvre des droits essentiels à l'eau et à l'assainissement (nombre de personnes connectées aux services et paramètres caractérisant ce droit).

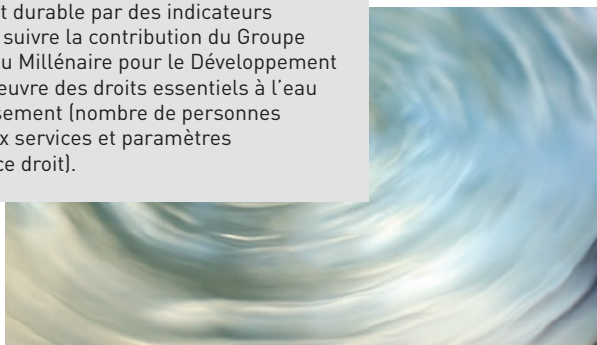

BALISES GRI
G4-DMA

note méthodologique
relative au reporting annuel

Principes

Afin de piloter le déploiement de ses actions environnementales, sociales et sociétales, de maîtriser les risques associés et de favoriser la communication avec les parties prenantes, SUEZ s'est engagé, dès 2003, à mettre en place un système de reporting spécifique sur ces domaines. Ce système a été développé sur la base des recommandations issues des travaux conduits au sein d'instances de dialogue internationales comme le Global Reporting Initiative (GRI) ou le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). Il couvre notamment l'ensemble des informations demandées par l'article 225 de la loi française du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite « Grenelle II » – art. R. 225-102-1 du Code de commerce) et par son décret d'application du 24 avril 2012.
SUEZ exerce à travers ses filiales des métiers très différents dans le domaine de l'eau et des déchets, avec une grande diversité de formes contractuelles, et qui s'illustrent par la mise en œuvre de modes opératoires très variés sur plusieurs milliers d'installations dans le monde. Cette grande diversité de situations, outre l'évolution constante du périmètre opérationnel du Groupe, rend particulièrement complexe la définition et la stabilisation des indicateurs pertinents, ainsi que le calcul et le recueil des données chiffrées. SUEZ poursuit ainsi ses efforts pour disposer de données auditées par des tiers, d'une fiabilité toujours accrue. Ceci afin de faire de ce reporting extra-financier un outil de pilotage toujours plus performant au service des ambitions de la Feuille de Route Développement Durable et de responsabilité sociétale du Groupe, mais aussi un outil de dialogue autour de l'amélioration continue de sa performance globale.

Contrôles et vérifications externes

Depuis l'exercice 2012, les travaux confiés par le Groupe à un organisme tiers indépendant en matière de contrôle externe s'inscrivent dans les obligations de l'article 225 de la loi française du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite « Grenelle II » – art. R. 225-102-1 du Code de commerce), à savoir :

- une attestation relative à la présence dans le rapport de gestion et le Document de Référence de toutes les informations requises par l'art. R. 225-102-1 du Code de commerce et par son décret d'application du 24 avril 2012 ;
- un avis motivé sur la sincérité des informations publiées dans le rapport de gestion et le Document de Référence, avec l'expression d'une conclusion d'assurance modérée sur le fait que ces informations sont présentées, sous tous leurs aspects significatifs, de manière sincère.

Les indicateurs environnementaux, sociaux et sociétaux couverts par cette conclusion d'assurance modérée sont indiqués par des caractères spéciaux (X) dans le tableau général de reporting des indicateurs p. 68 à 74.

Il est à noter que pour l'exercice 2015, le Groupe a fait figurer pour la première fois l'intégralité de son « profil carbone » (émissions produites par SUEZ et émissions évitées aux clients de SUEZ) dans son rapport de gestion et son Document de Référence. La conclusion d'assurance modérée émise par l'organisme tiers indépendant s'applique ainsi également aux informations environnementales qui ont permis le calcul de ce profil.

Au-delà de ces obligations réglementaires, et dans la continuité des précédents exercices menés au sein du Groupe GDF-SUEZ et de ses branches jusqu'en 2007, puis du Groupe SUEZ Environnement, le Groupe SUEZ a confié pour l'exercice 2015 aux services spécialisés de ses Commissaires aux comptes :

- une mission de vérification en assurance raisonnable de quatre indicateurs environnementaux calculés reposant sur 37 indicateurs environnementaux primaires, dont 33 vérifiés en assurance raisonnable;
- une mission de vérification en assurance raisonnable de 10 indicateurs sociaux calculés reposant sur 32 indicateurs sociaux primaires vérifiés en assurance raisonnable, et de vérification en assurance modérée de huit indicateurs sociaux calculés;
- une mission de vérification en assurance raisonnable de deux indicateurs sociétaux.

Les indicateurs vérifiés couverts par cette conclusion d'assurance raisonnable sont indiqués par des caractères spéciaux (XX) figurant dans le tableau général de reporting des indicateurs p. 68 à 74.

La nature des travaux réalisés et les conclusions des Commissaires aux comptes désignés organismes tiers indépendants, en date du 23 février 2016, sont disponibles en p. 63 à 65 du présent rapport.

Contribution du reporting annuel au suivi de la Feuille de Route de SUEZ

Les reportings environnementaux, sociaux et sociétaux permettent, après traitement des données collectées, d'assurer la traçabilité des indicateurs chiffrés de la Feuille de Route Développement Durable 2012-2016 du Groupe.

Par ailleurs, et dans la mesure où la Feuille de Route Développement Durable est le cadre d'une démarche de progrès, certains des indicateurs, assortis d'objectifs chiffrés à atteindre en 2016 selon des plans d'action dédiés, ne portent pas systématiquement sur l'ensemble des métiers ou sur l'ensemble du périmètre couvert par les reportings environnementaux et sociaux du Groupe. Ces restrictions de périmètre ont été indiquées au cas par cas. Il est par ailleurs à noter que, pour permettre la mise en perspective des indicateurs 2013 à 2015 de la Feuille de Route, ces derniers ont été également calculés selon la même définition et le même périmètre pour l'année de référence 2012.

Pour en savoir plus sur les méthodologies relatives aux reportings environnementaux et sociaux du Groupe, se référer aux pages 113 et 245-246 du Document de Référence 2015
http ://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2016/04/document-de-reference-2015.pdf

BALISES GRI
G4-17 — G4-28 — G4-29 — G4-30

rapport
des Commissaires aux comptes

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant accrédité par le COFRAC[1] sous le numéro 3-1050 et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de la société Suez Environnement Company, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015, présentées dans les chapitres 6.8 et 17 du Document de Référence, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un Rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la Société, composés des protocoles du reporting RH, Santé et Sécurité et Environnement (ci-après les « Référentiels ») dont un résumé figure dans les chapitres 6.8 et 17 du Document de Référence et disponibles sur demande auprès de la Direction du Développement Durable, de la Direction de la Performance Ressources Humaines et de la Direction Santé Sécurité.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le Rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE) ;
- d'exprimer, à la demande de la société, une conclusion d'assurance raisonnable sur le fait que les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe (XXX) dans les chapitres 6.8 et 17 du Document de Référence, ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Référentiels.

Nos travaux ont été effectués par une équipe de douze personnes entre octobre 2015 et février 2016 pour une durée d'environ 20 semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité et le rapport d'assurance raisonnable, à la norme internationale ISAE 3000[2].

1 Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr.
2 ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information.

Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du même code avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée aux paragraphes 6.8.1.8 et 17.2.6 du Document de Référence.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE.

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une trentaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès de la Direction du Développement Durable, de la Direction de la Performance Ressources Humaines et de la Direction Santé Sécurité, en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la Société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les Informations RSE que nous avons considérées les plus importantes[1] :

- au niveau de l'entité consolidante et de la Direction du Développement Durable, de la Direction de la Performance Ressources Humaines et de la Direction Santé Sécurité, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées[2] en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 50 % des effectifs et entre 48 et 94 % des informations quantitatives environnementales[3].

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

[1] **Informations environnementales :**

- Indicateurs (informations quantitatives) : la production d'énergie et la consommation d'énergie (primaire et secondaire) de l'activité Eau du Groupe, la production d'énergie renouvelable des activités Déchets et Eau du Groupe, la consommation d'énergie électrique de l'activité Déchets du Groupe, les émissions directes de Gaz à Effet de Serre (GES) de l'activité Déchets, émanant de process ou d'équipements appartenant ou contrôlés par le Groupe, et les émissions indirectes de Gaz à Effet de Serre (GES) de l'activité Déchets liées à la consommation d'électricité et de chaleur, les émissions indirectes GES de l'activité Eau du Groupe, la contribution aux émissions de GES évitées de l'activité Déchets du Groupe, et le rendement technique des réseaux de l'activité Eau du Groupe.

Informations sociales et sociétales :

- Indicateurs sociaux (informations quantitatives) : effectif total, répartition de l'effectif entre cadres et non-cadres, part de femmes dans l'effectif, part de femmes dans l'encadrement, répartition de l'effectif par catégories d'âges, turnover, turnover volontaire, nombre de recrutements en contrats permanents, nombre de recrutements en contrats non-permanents, taux d'embauche, nombre annuel d'heures de formation, proportion de collaborateurs ayant bénéficié d'une formation, salaires bruts, taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt, taux de gravité, nombre d'accidents mortels,
- Indicateurs sociétaux (informations quantitatives) : montant annuel de dotation du Fonds Suez Initiatives, nombre de professionnels des services eau/assainissement des pays en voie de développement formés via le Fonds SUEZ Initiatives.

[2] **Informations sociales :**
Agbar, Lydec, Lyonnaise des Eaux France, Sita CZ, Sita Blanca, Sita El Beida, SUEZ Deutschland, SUEZ Recycling & Recovery Netherlands, SUEZ Recycling & Recovery UK, Sita Waste Services, Sita Centre Est, SUEZ Water Inc. (ex United Water), Sita Ile-de-France.

Informations environnementales :
Lyonnaise des Eaux France, SUEZ Water Inc. (ex United Water), Agbar, Sita France, SUEZ Recycling & Recovery Netherlands, SUEZ Suomi (Finlande), Sita Polska, SUEZ Recycling & Recovery Pty (ex Sita Australia).

[3] Dont 72 % des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) directes et indirectes du Groupe (Profil Carbone).

Rapport d'assurance raisonnable sur une sélection d'Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Concernant les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe (XXX) dans les chapitres 6.8 et 17 du Document de Référence, nous avons mené des travaux de même nature que ceux décrits dans le paragraphe 2 ci-dessus pour les informations RSE considérées les plus importantes mais de manière plus approfondie, en particulier en ce qui concerne le nombre de tests.

L'échantillon sélectionné représente ainsi 50 % des effectifs et entre 66 et 94 % des informations environnementales identifiées par le signe (XXX) dans les chapitres 6.8 et 17 du Document de Référence.

Nous estimons que ces travaux nous permettent d'exprimer une assurance raisonnable sur les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe (XXX) dans les chapitres 6.8 et 17 du Document de Référence.

Conclusion

À notre avis, les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe (XXX) dans les chapitres 6.8 et 17 du Document de Référence ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Référentiels.

Paris-La Défense, le 23 février 2016
Les commissaires aux comptes
ERNST & YOUNG et Associés

Alexis Gazzo
Associé, Département Développement Durable

Bruno Perrin
Associé

index du contenu GRI G4

option de conformité – critères essentiels

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION

		Page	
Éléments généraux d'information	Rapport intégré 2015	Document de Référence 2015	Vérification externe
STRATÉGIE ET ANALYSE			
G4-1	p.4		Oui, Document de Référence p.230
PROFIL DE L'ORGANISATION			
G4-3	p.4		Oui, Document de Référence p.230
G4-4	p.5 ; 23	p.43-44	Oui, Document de Référence p.230
G4-5		p.38	Oui, Document de Référence p.230
G4-6	p.5	p.43-44	Oui, Document de Référence p.230
G4-7		p.38	Oui, Document de Référence p.230
G4-8	p.5	p.43-44 ; 64	Oui, Document de Référence p.230
G4-9	p.44 ; 69-72		Oui, Document de Référence p.230
G4-10	p.72-73	p.238-239	Oui, Document de Référence p.230
G4-11		p.244	Oui, Document de Référence p.230
G4-12	p.45	p.15 ; 17	Oui, Document de Référence p.230
G4-13		p.39 ; 378	Oui, Document de Référence p.230
G4-14	p.56		Oui, Document de Référence p.230
G4-15	p.56		Oui, Document de Référence p.230
G4-16	p.57	p.119-121	Oui, Document de Référence p.230
ASPECTS ET PÉRIMÈTRES PERTINENTS IDENTIFIÉS			
G4-17	p.62	p.244	Oui, Document de Référence p.230
G4-18	p.6 ; 14		Non
G4-19	p.15		Non
G4-20	p.32 ; 39		Non
G4-21	p.34 ; 42		Non
G4-22	Aucun retraitement de données effectué		Oui, Document de Référence p.122-124
G4-23	Aucun changement significatif de périmètre ou frontières des aspects matériels identifiées		Oui, Document de Référence p.122-124
IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES			
G4-24	p.6 ; 14-15		Non
G4-25	p.6 ; 14-15		Non
G4-26	p.14 ; 57		Non
G4-27	p.6 ; 15 ; 57		Non
PROFIL DU RAPPORT			
G4-28	p.62		Oui, Document de Référence p.122-124
G4-29	p.46 ; 62		Oui, Document de Référence p.122-124
G4-30	p.62		Oui, Document de Référence p.122-124
G4-31	p.58		Oui, Document de Référence p.122-124
G4-32	p.63 ; 66-67		Oui, Document de Référence p.122-124
G4-33	p.63-65		Oui, Document de Référence p.122-124
GOUVERNANCE			
G4-34	p.50-52		Oui, Document de Référence p.230
ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ			
G4-56	p.54-55		Oui, Document de Référence p.230

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES D'INFORMATION

DMA et indicateurs	Page		Omission(s) identifiée(s)	Raison(s) de(s) l'omission(s)	Explication(s) de(s) l'omission(s)	Vérification externe
	Rapport intégré 2015	Document de Référence 2015				
CATÉGORIE : ÉCONOMIE						
ASPECT : IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS						
G4-DMA	p.37 ; 42 ; 45 ; 61					Non
G4-EC8	p.42-43 ; 74					Oui, Document de Référence p.230
CATÉGORIE : ENVIRONNEMENT						
ASPECT : ÉNERGIE						
G4-DMA	p.32-33 ; 36 ; 60					Non
G4-EN3	p.68 ; 70-71					Oui, Document de Référence p.122-124
G4-EN5	p.68 ; 70	p.104				Oui, Document de Référence p.122-124
ASPECT : EAU						
G4-DMA	p.34-35 ; 60					Non
G4-EN8	p.68-69					Non
G4-EN10	p.34 ; 70					Non
ASPECT : ÉMISSIONS						
G4-DMA	p.24-25 ; 33 ; 60					Non
G4-EN15	p.25 ; 33 ; 68-69	p.109				Oui, Document de Référence p.122-124
G4-EN16	p.25 ; 33 ; 69	p.109				Oui, Document de Référence p.122-124
G4-EN18	p.33 ; 74					Oui, Document de Référence p.122-124
G4-EN19	p.24 ; 69	p.110				Non
G4-EN20	p.69					Non
ASPECT : EFFLUENTS ET DÉCHETS						
G4-DMA	p.36 ; 60					Non
G4-EN23	p.36 ; 70-71 ; 74					Oui, Document de Référence p.122-124
G4-EN24	p.68					Non
CATÉGORIE : SOCIAL						
SOUS-CATÉGORIE : PRATIQUES EN MATIÈRE D'EMPLOI ET TRAVAIL DÉCENT						
ASPECT : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL						
G4-DMA	p.41 ; 61					Non
G4-LA6	p.41 ; 73 ; 74	p.236 ; 242	Informations santé-sécurité sur les sous-traitants indépendants	Données actuellement non-disponibles	**2016 :** Déploiement effectif de la procédure de collecte des données au niveau du Groupe **2017 :** Reporting des données santé-sécurité relatives aux sous-traitants indépendants pour les activités pertinentes dans les documents publics	Oui, Document de Référence p.122-124 ; 116 ; 236
ASPECT : FORMATION ET ÉDUCATION						
G4-DMA	p.39 ; 60					Non
G4-LA9	p.73-74	p.243				Oui, Document de Référence p.122-124
G4-LA10	p.74	p.243				Oui, Document de Référence p.122-124
ASPECT : DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES						
G4-DMA	p.40 ; 61					Non
G4-LA12	p.72-74	p.172	Répartition par groupes minoritaires	Existence d'interdiction légale	« Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (Chapitre II, Section 1, Article 8) »	Oui, Document de Référence p.122-124

indicateurs

environnementaux, sociaux et sociétaux[1]

Indicateurs

Les indicateurs relatifs aux objectifs quantitatifs des 12 engagements de la Feuille de Route 2012-2016 de SUEZ sont surlignés.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

SECTION	Vérification par les Commissaires aux comptes		Unité	GRI G4	2012	2013	2014	2015
	Assurance modérée	Assurance raisonnable						
MANAGEMENT								
PROPRETÉ – Part de l'activité (tonnage) couverte par un certificat ISO 14001			%	N/A	84,0	87,3	98	85,3
EAU – Part de l'activité (en volume) couverte par un certificat ISO 14001			%	N/A	68,1	73,6	59	58
Condamnations liées à des dommages occasionnés à l'environnement			Nb	G4-EN29	3	3	7	5
Indemnités payées pour les condamnations (liées à des incidents affectant l'environnement)			K€	G4-EN29	1 715	22	406	455
Nombre total et volume des déversements accidentels significatifs			Nb	G4-EN24	0	0	0	0
ÉNERGIE								
Capacité installée – Électricité – Valorisation du biogaz			MWe	G4-EN3	134	172	187	184
Capacité installée – Électricité – Valorisation énergétique des déchets ménagers			MWe	G4-EN3	517	515	513	550
Capacité installée – Chaleur – Valorisation du biogaz			MWth	G4-EN3	67	199	55	94
Capacité installée – Chaleur – Valorisation énergétique des déchets ménagers			MWth	G4-EN3	1 632	1 587	1 631	1 636
Consommation d'énergie – Déchets uniquement – Électrique[2]	x	xx	MWhe	G4-EN3	587 000	558 360	617 935	616 233
Consommation d'énergie – Eau uniquement – Électrique[2]	x	xx	MWhe	G4-EN3	4 170 000	4 542 515	4 251 884	4 646 124
Consommation d'énergie – Eau et déchets – Électrique[2]	x	xx	MWhe	G4-EN3	4 757 000	5 100 875	4 869 819	5 262 357
Consommation d'énergie – Eau et déchets – Gaz naturel[2]	x	xx	MWhe	G4-EN3	436 250	387 973	394 658	501 872
Consommation d'énergie – Eau et déchets – Autres combustibles[2]	x	xx	MWhe	G4-EN3	3 201 198	3 899 284	3 701 628	6 075 772
Consommation d'énergie – Déchets – Total des consommations d'énergie[2]	x	xx	MWhe	G4-EN3	3 473 482	3 344 816	3 308 170	5 935 609
Consommation d'énergie – Eau – Total des consommations d'énergie		xx	MWhe	G4-EN3	4 920 966	6 043 316	5 657 935	5 954 653
Consommation d'énergie par tonne de déchets non dangereux traitée			kWhe / t	G4-EN5	33	35	33	107
Consommation d'électricité (production et distribution) par m³ d'eau potable produite[3]		xx	Whe / m³	G4-EN5	519	426	424	446
Consommation d'énergie par m³ d'eau usée collectée et traitée			Whe / m³	G4-EN5	937	611	770	904

1 Périmètre : sociétés consolidées en intégration globale (IG).
2 Assurance raisonnable sur le périmètre Déchets Europe.
3 Assurance raisonnable sur périmètre Eaux France + Agbar + United Water + Lydec.
4 GES inclus : CO_2 (non biogénique), CH_4, N_2O.
5 Turnover : nombre de licenciements et de démission/effectif moyen.
6 Turnover volontaire : nombre de démissions/effectif moyen.
7 Taux d'embauche : nombre de recrutements en CDI et en CDD/effectif moyen.
8 Taux d'embauche en CDI : nombre de recrutements en CDI/nombre de recrutements en CDI et CDD.
9 Sur la base d'une durée théorique de 8 jours par semaine.
10 Nombre d'heures supplémentaires/nombre d'heures travaillées.
11 Taux de fréquence : nombre d'accidents avec arrêts x 1 000 000/nombre d'heures travaillées.
12 Taux de gravité : nombre de journées indemnisées x 1 000/nombre d'heures travaillées.
13 Amélioration méthodologique dans le calcul de l'indicateur en 2015.

SECTION	Vérification par les Commissaires aux comptes		Unité	GRI G4	2012	2013	2014	2015
	Assurance modérée	Assurance raisonnable						
EAU								
PROPRETÉ – Consommation d'eau			m^3	G4-EN8	9 588 054	9 345 524	9 699 999	7 624 649
AIR								
Émissions directes de GES[2 4]	x	xx	tCO_2e	G4-EN15	5 695 329	5 426 088	6 086 997	6 364 728
— dont Propreté – Activité de collecte	x	xx	tCO_2e	G4-EN15	558 591	567 390	521 896	537 263
— dont Propreté – Incinération	x		tCO_2e	G4-EN15	2 275 013	2 066 971	2 310 006	3 292 122
— dont Propreté – Stockage	x	xx	tCO_2e	G4-EN15	2 048 755	2 066 051	2 303 761	1 624 580
— dont Propreté – Traitement des déchets industriels dangereux	x		tCO_2e	G4-EN15	385 778	291 446	295 934	409 946
— dont Propreté – Autres émissions directes	x	xx	tCO_2e	G4-EN15	NC	NC	242 958	121 828
— dont Eau – Traitement des eaux usées	x		tCO_2e	G4-EN15	427 191	434 230	412 442	378 990
Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone			t	G4-EN20	0	0	0	0
Émissions indirectes de GES[4]	x		tCO_2e	G4-EN16	1 473 660	1 977 016	1 796 765	1 790 762
— dont Propreté – Consommation annuelle d'électricité[2]	x	xx	tCO_2e	G4-EN16	280 698	314 587	287 272	163 389
— dont Eau – Consommation annuelle d'électricité	x		tCO_2e	G4-EN16	1 192 962	1 662 429	1 509 493	1 627 374
Contribution aux émissions évitées de GES	x		tCO_2e	G4-EN19	7 545 530	8 238 948	8 886 832	9 173 526
— dont Propreté – Par la valorisation matière	x		tCO_2e	G4-EN19	5 065 676	5 776 890	5 606 494	6 194 001
— dont Propreté – Par la valorisation énergétique (incinération)	x		tCO_2e	G4-EN19	1 025 734	998 694	1 086 369	1 272 549
— dont Propreté – Par la valorisation énergétique (stockage)	x		tCO_2e	G4-EN19	376 258	400 422	381 656	372 440
— dont Propreté – Par la valorisation énergétique des déchets dangereux	x		tCO_2e	G4-EN19	71 176	73 300	76 854	69 827
— dont Propreté – Par les combustibles alternatifs préparés et fournis par SE	x		tCO_2e	G4-EN19	920 367	899 250	1 585 521	1 105 551
— dont Eau – Par la valorisation énergétique	x		tCO_2e	G4-EN19	86 219	90 391	149 938	159 158
DISTRIBUTION ET PRODUCTION D'EAU POTABLE								
Quantité d'eau souterraine prélevée			Mm^3	G4-EN8	553	693	669	759
Quantité d'eau de surface prélevée			Mm^3	G4-EN8	3 216	3 213	3 430	3 411
Nombre de stations de traitement d'eau potable			Nb	G4-9	1 177	1 154	1 154	1 148
Volume annuel produit (injecté sur le réseau)[3]		xx	Mm^3	G4-9	4 752	4 954	4 325	4 418
Volume d'eau potable distribuée[3]		xx	Mm^3	G4-9	3 362	4 275	3 185	3 212
Rendement technique des réseaux de distribution d'eau potable[3]		xx	%	N/A	76,80	76,41	76,40	75,88
Longueur des réseaux			km	N/A	251 292	250 905	248 891	252 482
Quantité de réactifs utilisés pour le traitement d'eau potable			t	G4-EN1	129 144	115 703	90 004	92 689
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES								
Nombre total de stations d'épuration			Nb	G4-9	2 266	2 180	2 188	2 309
Longueur des réseaux			km	N/A	122 054	123 917	128 062	132 146
Quantité d'eau usée traitée			Mm^3	G4-9	3 316	3 981	4 641	4 298
Quantité de DBO entrant en station d'épuration			t	G4-EN22	811 719	924 765	1 031 723	1 104 018
Quantité de DBO sortant de station d'épuration			t	G4-EN22	62 304	83 690	101 099	92 528

SECTION	Vérification par les Commissaires aux comptes		Unité	GRI G4	2012	2013	2014	2015
	Assurance modérée	Assurance raisonnable						
Rendement épuratoire – Quantité de DBO5 éliminée des stations d'épuration			%	G4-EN22	92	91	90	92
Quantité d'azote entrant en station d'épuration			t	G4-EN22	144 767	147 365	176 051	170 260
Quantité d'azote sortant en station d'épuration			t	G4-EN22	54 526	50 279	65 231	57 820
Rendement épuratoire – Quantité d'azote éliminée des stations d'épuration			%	G4-EN22	62	66	63	66
Quantité de réactifs utilisés dans le traitement d'assainissement			t	G4-EN1	84 742	93 470	121 551	79 608
Taux des eaux réutilisées après traitement			%	G4-EN10	23	20	20	19
Taux de boues réutilisées (valorisées agronomiquement)			%	G4-EN23	71	63	68	73
Production d'énergie électrique		xx	GWh	G4-EN3	NC	102	209	184
Production d'énergie thermique		xx	GWh	G4-EN3	NC	149	287	280
ACTIVITÉS DES SERVICES DE COLLECTE								
Nombre d'habitants desservis par la collecte			Nb	G4-9	49 292 436	52 276 940	36 216 532	33 945 986
Nombre de clients industriels et commerciaux desservis par la collecte			Nb	G4-9	466 275	417 349	410 077	400 227
Tonnage total de déchets ménagers et assimilés collectés			t	G4-EN23	11 582 456	10 507 863	9 629 682	10 074 889
Tonnage total de déchets médicaux collectés			t	G4-EN23	159 954	149 847	134 704	134 992
Tonnage total de déchets industriels et commerciaux collectés (DIB)			t	G4-EN23	14 002 761	11 988 467	11 425 490	10 617 434
Tonnage de déchets dangereux collectés			t	G4-EN23	1 186 878	1 083 568	1 186 399	1 083 570
Nombre total de camions de collecte de déchets, de nettoiement, d'assainissement			Nb	G4-EN30	12 174	12 545	12 271	11 967
Taux du parc de camions roulant aux carburants alternatifs			%	G4-EN30	4,7	2,9	8	11
Consommation mesurée de carburant diesel par camion			m^3/Nb	G4-EN5	14,6	15,0	14,2	14,9
Consommation moyenne de carburant diesel à la tonne collectée			l/t	G4-EN5	7,4	6,7	7,5	6
ACTIVITÉS DE TRI/RECYCLAGE								
Nombre de sites exerçant une activité de transfert des déchets			Nb	G4-9	270	385	332	336
Nombre de sites exerçant une activité de tri/recyclage			Nb	G4-9	373	349	362	356
Tonnage de matières valorisées sortant des centres de tri			t	G4-EN23	8 781 841	8 568 410	7 954 843	10 468 000
Quantité de matière première de recyclage			t	G4-EN23	NC	3 500 000	4 101 701	4 707 664
ACTIVITÉS DE COMPOSTAGE								
Nombre de sites de compostage			Nb	G4-9	128	123	127	121
Tonnage entrant			t	G4-EN23	2 081 652	2 209 965	2 041 291	1 786 805
Tonnage de compost produit			t	G4-EN23	847 401	901 538	916 963	853 797
Tonnage de boues pour épandage traitées pour une valorisation matière			t	G4-EN23	573 197	569 970	513 281	120 413
ACTIVITÉS DE TRAITEMENT THERMIQUE DES DÉCHETS NON DANGEREUX								
Nombre d'usines d'incinération des déchets urbains			Nb	G4-9	48	46	44	45
Tonnage de déchets incinérés[2]		xx	t	G4-EN23	6 662 964	6 225 817	6 762 114	6 975 291
Émissions de SOx			t	G4-EN21	385	297	344	398

SECTION	Vérification par les Commissaires aux comptes		Unité	GRI G4	2012	2013	2014	2015
	Assurance modérée	Assurance raisonnable						
Émissions de NOx			t	G4-EN21	4 291	3 894	4 126	4 342
Émissions de poussières			t	G4-EN21	45	53	56	52
Quantité de Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinérateurs produites			t	G4-EN23	299 317	278 946	207 920	216 373
Taux de valorisation des mâchefers			%	G4-EN23	90	96	84	88
Quantité d'énergie électrique produite[2]	x	xx	MWhe	G4-EN3	2 862 674	2 704 202	2 789 228	3 066 185
Quantité d'énergie thermique vendue[2]	x	xx	MWhth	G4-EN3	1 960 373	1 942 843	1 971 686	2 360 104
ACTIVITÉS DE STOCKAGE DE DÉCHETS								
Nombre de centres de stockage de déchets (K1 + K2 + K3)			Nb	G4-9	141	127	130	129
Tonnage entrant en centres de stockage de déchets non dangereux			t	G4-EN23	15 960 908	18 501 616	16 315 366	15 349 521
Quantité de lixiviat traité			m^3	G4-9	3 084 549	3 107 766	3 490 151	3 131 519
Part de déchets stockés dans des centres équipés d'un système de captage et de traitement du biogaz			%	G4-EN23	94	74	82	95
Quantité de méthane collecté et traité			Nm^3	G4-EN7	140 330 221	107 167 914	98 026 777	92 669 433
Quantité de méthane valorisé en énergie			Nm^3	G4-EN7	332 594 670	293 058 622	310 873 507	300 295 045
Quantité d'électricité produite à partir du biogaz			MWhe	G4-EN3	830 182	919 918	919 427	865 871
ACTIVITÉS LIÉES AU TRAITEMENT DES DÉCHETS DANGEREUX								
Nombre d'incinérateurs de déchets dangereux			Nb	G4-9	9	9	9	9
Nombre de plateformes de déchets dangereux (prétraitement et transfert)			Nb	G4-9	172	122	132	180
Nombre d'installations de stockage de déchets dangereux (décharges K1)			Nb	G4-9	16	16	17	17
Nombre de sites de traitement de déchets d'activités de soins			Nb	G4-9	7	7	5	5
Déchets dangereux traités – Total sans les sols contaminés			t	G4-EN23	2 705 737	2 204 273	2 319 303	2 330 365
— dont valorisés en cimenterie			t	G4-EN23	482 776	411 566	410 141	430 279
— dont incinérés			t	G4-EN23	348 982	360 820	355 649	440 431
Tonnage de sols traités/valorisés			t	G4-EN23	1 310 184	1 530 656	1 361 477	1 413 555
Quantité d'énergie alternative fournie par la valorisation de déchets sous forme de combustibles			tep	G4-EN3	244 327	283 445	206 973	136 317
Tonnage entrant en décharge K1			t	G4-EN23	627 500	613 860	613 948	592 570
ACTIVITÉS LIÉES AUX DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES								
Nombre de sites de traitement des déchets électriques et électroniques en fin de vie			Nb	G4-9	10	9	9	10
Tonnage de déchets électriques et électroniques en fin de vie traité par des activités de valorisation matière et recyclage (démantèlement et désassemblage)			t	G4-EN23	18 704	23 918	27 583	68 325
TOTAL								
Total de déchets traités			t	G4-EN23	44 403 767	40 587 456	40 776 345	39 403 953
% de produits vendus et de leurs emballages recyclés ou réutilisés			%	G4-EN28	Aucun produit vendu n'est susceptible d'être emballé			

INDICATEURS SOCIAUX

SECTION	Vérification par les Commissaires aux comptes			Valeur absolue				Valeur relative			
	Assurance modérée	Assurance raisonnable	GRI G4	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR DIVISION											
Eau Europe			G4-9	22 208	39 817	24 161	24 206	27,9 %	50,3 %	29,8 %	29,3 %
Propreté Europe			G4-9	34 561	22 423	35 558	35 544	43,4 %	28,3 %	43,9 %	43,1 %
International			G4-9	22 038	16 230	20 462	21 047	27,7 %	20,5 %	25,3 %	25,5 %
Consulting							779				0,9 %
Services centraux			G4-9	742	749	809	960	0,9 %	0,9 %	1,0 %	1,2 %
Total		xx	G4-9	79 549	79 219	80 990	82 536	100 %	100 %	100 %	100 %
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE											
France			G4-9	34 776	33 468	33 125	32 969	43,7 %	42,2 %	40,9 %	39,9 %
Europe (hors France)			G4-9	29 974	29 521	29 554	30 566	37,7 %	37,3 %	36,5 %	37 %
Amérique du Nord			G4-9	3 367	3 312	3 390	3 650	4,2 %	4,2 %	4,2 %	4,4 %
Amérique du Sud			G4-9	240	293	395	459	0,3 %	0,4 %	0,5 %	0,6 %
Afrique / Moyen-Orient			G4-9	6 165	7 231	8 830	8 938	7,7 %	9,1 %	10,9 %	10,8 %
Asie / Océanie			G4-9	5 027	5 394	5 696	5 954	6,3 %	6,8 %	7,0 %	7,2 %
Total		xx	G4-9	79 549	79 219	80 990	82 536	100 %	100 %	100 %	100 %
RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TRANCHE D'ÂGE (POUR L'EFFECTIF EN CDI)											
- de 25 ans	x		G4-LA12			1 863		2,8 %	3 %	2,3 %	2,2 %
25-29 ans	x		G4-LA12			6 722		8,8 %	8 %	8,3 %	8,3 %
30-34 ans	x		G4-LA12			10 124		12,7 %	12,5 %	12,5 %	12,5 %
35-39 ans	x		G4-LA12			11 096		14,2 %	13,9 %	13,7 %	13,8 %
40-44 ans	x		G4-LA12			13 039		16,4 %	16,4 %	16,1 %	15,7 %
45-49 ans	x		G4-LA12					16,7 %	16,7 %	16,4 %	16,2 %
50-54 ans	x		G4-LA12					14,3 %	14,8 %	15,3 %	15,4 %
55-59 ans	x		G4-LA12					10,1 %	10,8 %	11,0 %	11,4 %
60-64 ans	x		G4-LA12					3,4 %	3,7 %	3,8 %	3,9 %
65 ans et +	x		G4-LA12					0,6 %	0,6 %	0,6 %	0,6 %
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR GENRE											
Hommes		xx	G4-LA12	*63 858*	*63 280*	*64 711*	*65 699*	*80,3 %*	*79,9 %*	79,9 %	79,6 %
Femmes		xx	G4-LA12	*15 691*	*15 939*	*16 279*	*16 837*	*19,7 %*	*20,1 %*	20,1 %	20,4 %
Total		xx	G4-LA12	79 549	79 219	80 990	82 536	100 %	100 %	100 %	100 %
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CSP ET PAR GENRE											
Cadres		xx	G4-10	11 261	11 441	12 077	12 586	14,2 %	14,4 %	14,9 %	15,2 %
Hommes		xx	G4-10			*8 741*	*9 033*				
Femmes		xx	G4-10			*3 336*	*3 553*				
Techniciens supérieurs et agents de maîtrise (TSM)		xx	G4-10	16 162	16 476	17 112	17 721	20,3 %	20,8 %	21,1 %	21,5 %
Hommes		xx	G4-10			*11 010*	*11 437*				
Femmes		xx	G4-10			*6 102*	*6 284*				
Ouvriers, employés, techniciens (OET)		xx	G4-10	52 126	51 302	51 801	52 229	65,5 %	64,8 %	64 %	63,3 %
Hommes		xx	G4-10			*44 920*	*45 220*				

SECTION	Vérification par les Commissaires aux comptes			Valeur absolue				Valeur relative			
	Assurance modérée	Assurance raisonnable	GRI G4	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015
Femmes		xx	G4-10			*6 881*	*7 009*				
Total		xx	G4-10	79 549	79 219	80 990	82 536	100 %	100 %	100 %	100 %
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR TYPE DE CONTRAT ET PAR GENRE											
Contrats à durée indéterminée (CDI)	x		G4-10		73 809	75 364	75 933	93,0 %	93,2 %	93,1 %	92 %
Hommes	x		G4-10			*60 536*	*60 801*				
Femmes	x		G4-10			*14 828*	*15 094*				
Autres contrats	x		G4-10		5 410	5 626	6 603	7,0 %	6,8 %	6,9 %	8 %
Hommes	x		G4-10			*4 135*	*4 000*				
Femmes	x		G4-10			*1 491*	*1 288*				
Total	x		G4-10		79 219	80 990	82 536	100 %	100 %	100 %	100 %
PROPORTION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS L'EFFECTIF											
Pourcentage de collaborateurs handicapés par rapport à l'effectif total fin de période	x		G4-LA12					1,8 %	1,8 %	1,8 %	1,8 %
EMPLOI											
Turnover[5]	x		G4-LA1					6,4 %	6,4 %	6,5 %	5,6 %
Turnover volontaire[6]		xx	G4-LA1					3,3 %	3,0 %	3,1 %	3,0 %
Taux d'embauche[7]	x		G4-LA1					18,6 %	18,2 %	19,0 %	20,5 %
Taux d'embauche en CDI[8]	x		G4-LA1					45,3 %	42,8 %	44,7 %	42,3 %
RECRUTEMENTS											
Nombre de recrutements externes en CDI	x		G4-LA1	6 743	6 203	6 890	7 112				
Nombre de recrutements externes en CDD	x		G4-LA1	8 137	8 287	8 535	9 718				
Total	x		G4-LA1	14 880	14 490	15 425	16 830				
CONDITIONS DE TRAVAIL											
Taux d'absentéisme (jours d'absence / personne)[9]	x		G4-LA6	11,6	11,8	11,5	11,4				
Taux d'heures supplémentaires[10]	x		G4-LA6					4,3 %	4,8 %	4,1 %	4,1 %
SÉCURITÉ AU TRAVAIL											
Maladies professionnelles reconnues			G4-LA6		56	53	76				
Nombre d'accidents mortels (collaborateurs)	x		G4-LA6	5	4	4	2				
Taux de fréquence[11]		xx	G4-LA6	13,32	12,17	11	10,05				
Taux de gravité[12]		xx	G4-LA6	0,6	0,54	0,54	0,53				
FORMATION											
Nombre d'heures de formation par personne formée		xx	G4-LA9					24	25	25	25
Dépenses moyennes de formation par personne formée	x		G4-LA9					537 €	489 €	504 €	478 €
Pourcentage effectif formé			G4-LA9					68,4 %	69,4 %	66,5 %	69,4 %
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF FORMÉ PAR GENRE											
Hommes			G4-LA9			*42 779*	*45 652*			*79,1 %*	*79,7*
Femmes			G4-LA9			*11 271*	*11 628*			*20,9 %*	*20,3*
Total			G4-LA9			54 050	57 280			100 %	100

SECTION	Vérification par les Commissaires aux comptes			Valeur absolue				Valeur relative			
	Assurance modérée	Assurance raisonnable	GRI G4	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015
RÉPARTITION DES HEURES DE FORMATION PAR CSP											
Cadres			G4-LA9			9 083	9 544			16,8 %	16,8 %
Techniciens supérieurs et agents de maîtrise (TSM)			G4-LA9			12 525	12 997			23,2 %	22,8 %
Ouvriers, employés, techniciens (OET)			G4-LA9			32 442	34 418			60 %	60,4 %
Total		xx	G4-LA9			54 050	56 959			100 %	100 %
RÉPARTITION DES HEURES DE FORMATION PAR THÈME											
Technique des métiers	x		G4-LA10					27,2 %	26,0 %	29,0 %	27,9 %
Qualité, environnement et sécurité	x		G4-LA10					36,8 %	38,7 %	36,7 %	35,4 %
Langues	x		G4-LA10					7,7 %	6,4 %	6,4 %	7,0 %
Autres	x		G4-LA10					28,3 %	28,8 %	27,8 %	29,7 %

AUTRES INDICATEURS SUIVIS DANS LA ROADMAP DÉVELOPPEMENT DURABLE 2012-2016

	GRI G4	2012	2013	2014	2015
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE					
Proportion de clients équipés de compteurs télérelevés	N/A	10 %	11 %	12 %	15 %
Ratio tonnes de déchets valorisés / tonnes de déchets éliminées (périmètre Déchets Europe)	G4-EN23	1,40	1,42	1,52	1,90
Combustibles solides de récupération vendus (en millions de tonnes)	N/A	2 050	1 816	1 845	1 852
Ratio contribution aux émissions de gaz à effet de serre évitées / émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes (Périmètre Déchets Europe)	G4-EN18	1,25	1,72	1,77	1,69[13]
Production d'énergie renouvelable (en GWh – Périmètre Déchets Europe)	N/A	5 260	5 138	5 154	5 855
Nombre de sites sensibles en matière de biodiversité avec un plan d'action en cours	N/A	NC	111	144	214
Taux de satisfaction moyen des clients dans les métiers de l'eau	N/A	NC	84,5 %	84,3 %	83,8 %
PERFORMANCE SOCIALE					
Nombre moyen d'heures de formation par employé et par an	G4-LA9	16,8	17,3	16,7	17,3
Taux de femmes dans l'encadrement	G4-LA12	27 %	27,8 %	27,6 %	28,2 %
Pourcentage de femmes dans les instances de direction du Groupe et de ses filiales	G4-LA12	19,15 %	17,78 %	17,80 %	15 %
Pourcentage des personnes de plus de 55 ans dans les recrutements	G4-LA10	3,40 %	5,95 %	6,20 %	5,8 %
Taux de fréquence dans les activités de gestion de l'eau	G4-LA6	5,10	5,28	4,8	5,30
Taux de fréquence dans les activités de gestion des déchets	G4-LA6	18,02	17,03	16,23	14,06
Pourcentage des achats effectués auprès des PME (Périmètre France)	G4-EC8	NC	32 %	36 %	24,5 %
Montant des achats confiés au secteur protégé et adapté (Périmètre France – millions d'euros)	G4-EC8	NC	5,2	5,98	6,1
PERFORMANCE SOCIÉTALE					
Nombre de professionnels et managers des services de l'eau et de l'assainissement formés dans les pays en développement	G4-EC8	34	79	116	149
Montant alloué au Fonds SUEZ initiatives (en millions d'euros)	G4-EC8	4	4	4	4
Nombre de personnes raccordées aux services d'eau potable dans les pays en développement (millions)	G4-EC8	NC	12,8	14,1	14,7
Nombre de personnes raccordées aux services d'assainissement dans les pays en développement (millions)	G4-EC8	NC	6,6	7,1	7,4

CONCEPTION
Direction du Développement Durable de SUEZ, avec la participation de CAPITALCOM

RÉALISATION DE LA MATRICE DE MATÉRIALITÉ
Direction du Développement Durable de SUEZ, avec la participation d'Utopies

RÉDACTION
Direction du Développement Durable de SUEZ

CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION
Heidi
www.agence-heidi.fr

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
Thinkstock - Photothèque SUEZ

Impression: Papier certifié PEFC / Imprimerie Centrale de Lens

prêts pour la révolution de la ressource

TOUR CB21 - 16 PLACE DE L'IRIS
92040 PARIS LA DÉFENSE - FRANCE
TEL : +33 (0)1 58 81 20 00